

RAPPORT D'ACTIVITE 2015



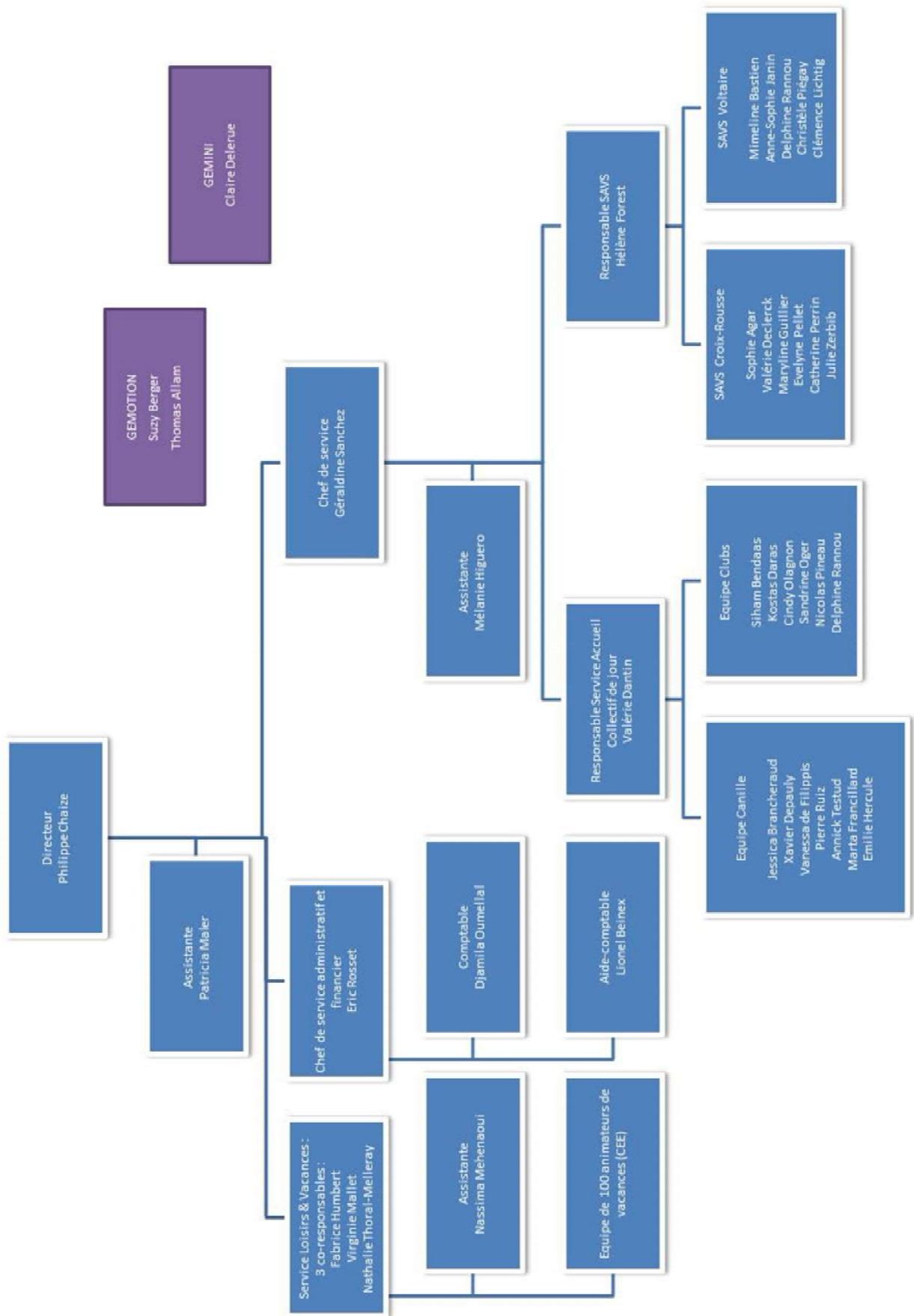
amahc

Association pour une Meilleure Autonomie des
personnes Handicapées psychiques dans la Cité

14/06/2016

Rapport d'activité 2015

Raison sociale	AMAHC : Association pour une Meilleure Autonomie des personnes Handicapées psychiques dans la Cité
Statut	Association Loi 1901
Création	01 juillet 2014
Dirigeants	Présidente : Marie-Christine PILLON Directeur : Philippe CHAIZE
Siège social	Adresse postale : 28 rue Denfert-Rochereau 69004 Lyon Tel : 04 72 10 90 70 Fax : 04 78 28 39 54 Mail : contact@amahc.org
Activités	Café animation La Canille : file active de 180 personnes Service d'Accueil Collectif de Jour : file active de 180 personnes Service d'Accompagnement à la Vie Sociale Voltaire : 42 places Service d'Accompagnement à la Vie Sociale Croix-Rousse : 72 places Service loisirs et vacances accompagnés : 800 vacanciers accompagnés Parrainage des Groupes d'Entraide Mutuelle : GEMINI et GEMOTION
Sites	66, rue Voltaire - 69003 Lyon 15 avenue Sidoine Apollinaire - 69009 Lyon 14 rue Jean Jullien - 69004 Lyon 28 rue Denfert-Rochereau - 69004 Lyon
Contacts	www.amahc.fr contact@amahc.fr 04 72 10 90 70
Partenaires institutionnels	La Métropole Agence Régionale de Santé (ARS) de Rhône-Alpes (GEM)
Alliances	Affiliation à l'UNAFAM Membre de : "Coordination 69 soins psychiques et réinsertions" (association départementale), Santé Mentale France (fusion AGAPSY et Croix Marines - fédération nationale), les Couleurs de l'accompagnement. Membre du CNLTA et de l'UNAT



Introduction	5
Service Loisirs et Vacances Accompagnés	7
I - Un catalogue aux « deux noms », AMAHC et ASSAGA	8
II - Un nouveau site et un nouveau logiciel en 2016	9
III - Un nouvel agrément au nom d'AMAHC	9
IV - Les vacanciers	9
IV - a : Les nouveaux vacanciers	9
IV - b : Les annulations de séjour	11
IV - c : Les inscriptions	11
IV - d : La fiche d'inscription	11
IV - e : Les aides aux projets vacances AGAPSY	12
V - Les salons de vacances adaptées - Les rencontres avec les partenaires	12
VI - Les destinations, les hébergements, les véhicules	13
IV - a : Les destinations et les hébergements	13
IV - b : Les véhicules : Un nouveau loueur - DLM	13
VII - Les visites de séjours	14
VII - a : Les visites du Service Vacances	14
VII - b : Les visites du CNLTA (Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adapté)	14
VII - c : Les visites de contrôle des DDCS (Direction départementale de la Cohésion Sociale)	15
Service d'Accompagnement à la Vie Sociale	16
I - Les professionnelles du SAVS	17
I - a : L'équipe du SAVS Croix-Rousse	17
I - b : L'équipe du SAVS Voltaire	17
II - L'articulation entre les postes de chef de service éducatif et de responsable de service	18
II - a : La nécessaire complémentarité de leurs missions	18
II - b : La déclinaison de leurs missions	19
III - Le rapprochement des équipes	19
III - a : L'aménagement du temps de travail	19
III - b : La rédaction d'un agrément unique	20
III - c : Les outils de la loi de 2002 revisités	21
III - d : La procédure d'admission	22
IV - La gestion des notifications directes de la MDMPH	23
IV - a : La réunion de présentation du SAVS	23
IV - b : Les rendez-vous individuels	24
V - Le public accueilli	26
V - a : Les bénéficiaires du SAVS Voltaire	26
V - b : Les personnes accompagnées par le SAVS Croix-Rousse	27
V - c : Statistiques comparatives du profil des personnes accompagnées par les SAVS Voltaire et Croix-Rousse	28
VI - Le processus d'admission	33
VI - a : Au sein du SAVS Croix-Rousse	33
VI - b : Au sein du SAVS Voltaire	34
VI - c : La liste d'attente	35
VII - Le rapprochement des bénéficiaires par le biais des temps collectifs	35
VII - a : La réunion des personnes accompagnées	35
VII - b : L'Instance Collective de Parole	37
VII - c : Le café liaison	38
VIII - Ouverture sur l'extérieur	38
VIII - a : Les journées de formation et colloques	38

VIII - b : Les rencontres partenariales	39
Service Accueils Collectifs de Jour	40
La Canille	41
I - Présentation et fréquentation des personnes accueillies	41
I - a : les statistiques de base	42
I - b : La typologie	42
II - L'activité de « La Canille » et la fréquentation par les personnes accueillies	48
II - a : Les jours d'ouvertures et de fermeture au public	48
II - a - 1: Les jours d'ouverture au public	48
II - a - 2 : Les fermetures de « La Canille »	48
II - b : La fréquentation des personnes à la Canille	49
II - b - 1 : La restauration et les présences	49
II - c : L'animation	50
II - c - 1: Les ateliers	50
II - c - 2: Les activités à l'extérieur de la Canille	57
II - c - 3: Le bilan de la période estivale	66
II - c - 4: La fête des voisins	68
II - c - 5: Les soirées à La Canille	68
II - d: L'utilisation de la loi 2002 dans notre pratique : focus sur le comité d'animation	69
II - d - 1: La vie du lieu et de l'association amahc	69
II - d - 2: L'animation	70
II - d - 3: Le matériel	70
Les Clubs	71
I - Présentation et fréquentation des personnes accueillies en 2015	71
I - a : Les statistiques de base	72
I - b : Les nouveaux usagers arrivés en 2015, qui sont-ils ?	75
I - c : L'ancienneté des personnes inscrites sur les clubs en 2015	78
I - d : La fréquentation sur les clubs de Vaise et Voltaire	78
II - Présentation de l'évolution des 3 axes du projet de service 2012/2016	82
II - a : Rappel de l'axe N°1 du Projet de Service : Soutenir la professionnalisation de l'accueil entrepris depuis 2005 en s'inscrivant dans une démarche continue de nos pratiques	82
II - a - 1 L'utilisation des outils de la loi de 2002 dans notre pratique : focus sur le GEC	82
II - a - 2 Les temps informels sur les clubs	84
II - a - 3 : Les quatre pôles d'activités en 2015	85
II - a - 4 : Bilan de la période estivale	94
II - a - 5 : Les repas à thème - journées à thème	96
II - b : Rappel de l'axe N°2 : Favoriser, au sein des clubs, les échanges avec des personnes qui ne sont pas en souffrance psychique en renforçant l'engagement bénévole.	98
II - c : Rappel de l'axe N°3 : Accompagner la participation des usagers à la vie de la cité en développant des partenariats avec des associations de proximité.	99
AMAHC - 18 mois déjà- état des lieux sur les accueils de jour - 31.12.15	101
I - L'aménagement du temps de travail (ATT)	102
II - L'Évaluation Interne : notre outil en 2015	102
III - Le maillage entre les postes de chef de service éducatif et de responsable de service	103
IV - Les projets pour 2016	103
Service administratif et financier	105
Parrainage des GEM GEMINI et GEMOTION	106

INTRODUCTION

Première année d'exercice plein pour AMAHC, 2015 s'est vécue comme une phase de structuration de notre association avec des avancées concrètes et majeures, qui devraient permettre de clore, à l'occasion de l'assemblée générale du 14 juin 2016, cette période de transition post-fusion. La fusion est en effet derrière nous et c'est vers l'avenir que nous nous tournons résolument. Notre projet associatif est l'incarnation de notre projection, sereine et solide, dans la construction de notre futur.

2015 a ainsi vu la concrétisation d'un certain nombre d'actions en interne de notre association :

Organisation

AMAHC a confié au cabinet Twin Conseil, grâce à un financement UNIFAF, un appui qui a porté sur deux axes de travail : un appui à l'organisation, en identifiant les points d'amélioration de l'organigramme et des postes de direction et un appui au management en outillant les pratiques. Cette intervention a tout d'abord donné lieu à un diagnostic de l'association, qui a notamment mis en évidence des difficultés consécutives à la fusion. Les conclusions de ces travaux ont d'ores et déjà été mises en œuvre ou le seront très prochainement. Elles portent sur un changement dans l'organigramme, sur des outils RH (entretiens annuels, professionnels, fiches de fonction, tableaux de délégation, etc.). Le cabinet Armaïon a, quant à lui, permis à l'équipe de direction de se structurer autour de ses valeurs de management et de mettre en place une réelle coordination d'équipe de direction.

Politiques sociales

Nous avons conclu les négociations, avec les représentants du personnel, sur un accord d'aménagement du temps de travail qui conjugue les intérêts de l'association et ceux des salariés qui la font vivre. Cet accord est actuellement en examen sur les aspects juridiques, et devrait se mettre en place en janvier 2017. Cette négociation a bien caractérisé les relations sociales au sein de notre association : nous engageons des échanges avec les instances de représentations du personnel qui sont l'objet de débats, d'oppositions mais qui permettent de conduire à des accords, dans un climat favorisant l'expression des opinions.

En 2015, nous avons également mis en conformité des écarts ou erreurs qui existaient encore : mise à niveau de certains postes, reprise d'ancienneté, etc.

Administratif et finances

D'importantes mises à niveau ont été effectuées, tant sur les outils (logiciel comptable EIG, Vacansoft) que sur les procédures : établissement des paies, suivi des caisses, prises des congés, etc. Ces mises en conformité permettent d'ores et déjà de garantir une meilleure justice sociale pour tous, même si des progrès sont encore à effectuer.

Sur les aspects budgétaires, malgré une amélioration sensible de nos prévisionnels, nous n'avons pas été encore en mesure d'effectuer des suivis, qui nous auraient permis un meilleur pilotage de notre action. C'est une de nos priorités pour 2016.

Agréments

En 2015, AMAHC a confirmé son agrément auprès d'ATOUT France comme organisateur de tourisme et son agrément de vacances adaptées organisées auprès du Ministère de la cohésion sociale.

Suite à l'évaluation externe, l'agrément SAVS Croix-Rousse a été également prolongé. Nous souhaitons proposer un agrément commun pour le SAVS Croix-Rousse et le SAVS Voltaire : ce point est en préparation actuellement.

Projet associatif

Le processus d'élaboration du projet associatif couvre les périodes avril 2015 – juin 2016. Il a mobilisé fortement les différents acteurs de l'association en 2015. Il a été conçu pour être très participatif et pour permettre à chacun de prendre part aux débats et de contribuer à construire notre objet commun. Le résultat de ce travail collaboratif, présenté en assemblée générale en 2016, reflète les deux caractéristiques principales que nous mettons en avant : l'expertise de notre association dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique ou souffrant de troubles psychiques et la participation comme modalité fondamentale de travail.

Nous pensons que le lancement de ce projet associatif, fédérateur, éclairera notre trajet pour l'avenir et conclura de manière tangible les deux années de transition post-fusion (juillet 2014-juin 2016).

La nouvelle version de notre association, **AMAHC 2.0** est enfin lancée !

Les actions qui ont été réalisées en 2015 vous sont présentées dans le rapport d'activités, dont vous trouverez une synthèse ci-après. Bonne lecture !

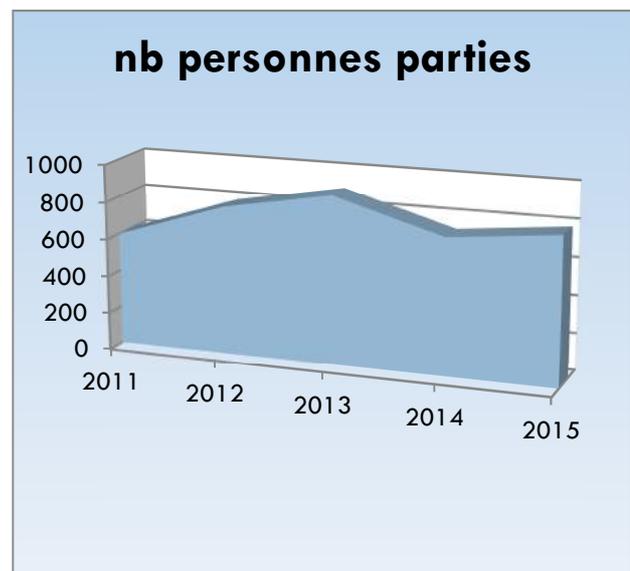
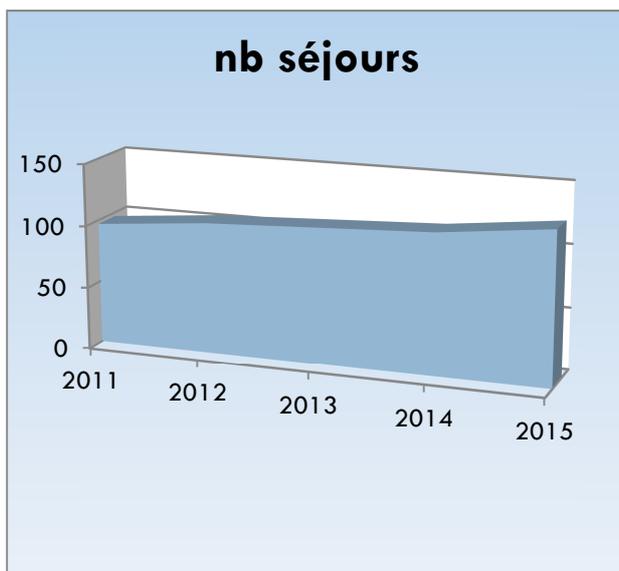
SERVICE LOISIRS ET VACANCES ACCOMPAGNES

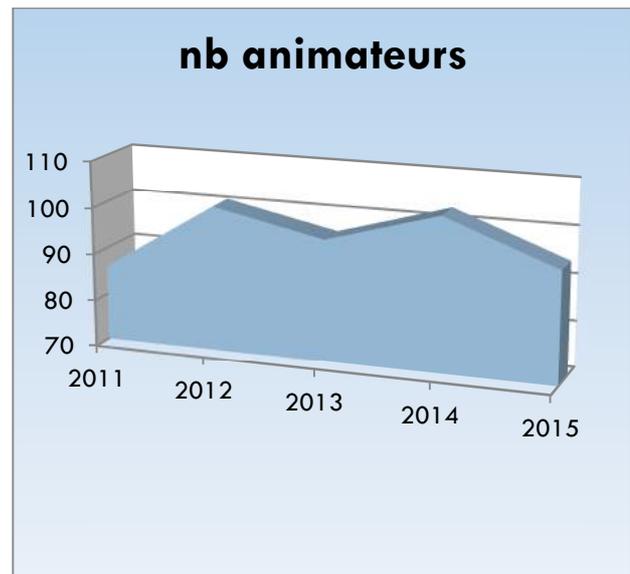
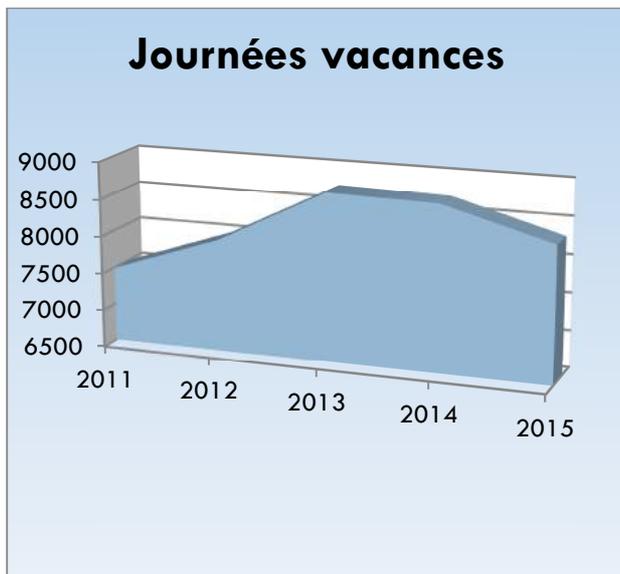
UN TRAVAIL D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE POUR L'ACCES AU DROIT AUX LOISIRS ET LE DEVELOPPEMENT DU LIEN SOCIAL

Equipe
Fabrice HUMBERT
Virginie MALLET
Nathalie MELLERAY-THORAL
Nassima MEHENAOUI

2015 en bref

	2011	2012	2013	2014	2015
nb séjours	97	105	109	113	123
nb personnes parties	599	793	899	730	791
Journées vacances	7492	8000	8748	8720	8318
nb animateurs	86	101	96	103	94





En 2015, le Service Loisirs et Vacances Accompagnés a permis à 791 adhérents de l'association de partir en séjours de vacances et/ou en week-end. Ce sont plus de 904 inscriptions qui ont été gérées par le Service.

123 séjours de vacances et 9 séjours de week-ends ont été proposés. L'ensemble de ces séjours représente 8318 JV (journées vacances).

Trois séjours sur mesure ont été organisés ; deux pour le Foyer Clairefontaine, et un séjour pour le Foyer Orée du Jour.

Trois séjours de vacances ; deux d'une dizaine de jours en juillet et un d'une semaine pour les fêtes de fin d'année, ainsi qu'un week-end ont été annulés, faute de participants. De ce fait, nous avons enregistré un taux de « remplissage » de 96,54 %, en baisse par rapport aux années précédentes.

32 destinations différentes de séjours ont été proposées, dont quatre nouvelles destinations. 19 départements sont représentés. Trois séjours se sont déroulés à l'étranger, en Italie.

Comme les années précédentes, nous vous proposons différents points qui ont retenu notre attention. Ces thèmes ne sont pas classés par ordre de préférence. Ils peuvent ainsi être lus séparément les uns des autres. Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

I - Un catalogue aux « deux noms », AMAHC et ASSAGA

Nous avons privilégié pour cette année 2015 l'apparition conjointe des 2 noms « ASSAGA » et « AMAHC » sur notre catalogue afin de permettre une transition progressive. Il arrive en effet, par les nombreux appels téléphoniques arrivés au Service (que ce soit d'anciens adhérents ou de partenaires), beaucoup ne nous ont pas repérés en tant qu'AMAHC, ce qui a nécessité d'expliquer le processus de fusion tout en précisant clairement que les « vacances » restent les mêmes ! Ce sont encore des questions récurrentes pour ce début d'année 2016.

II - Un nouveau site et un nouveau logiciel en 2016

Le Service Vacances a bénéficié fin 2014 d'une subvention de 8000 € de la part du Conseil Général (que nous remercions vivement !) pour générer un nouveau site internet, celui que nous avons étant devenu obsolète.

Nous travaillons depuis avec la Société LIGER basée à Dardilly pour que ce site puisse être opérationnel en 2016. Le concepteur, Mr RONDARD, nous a été conseillé par Mr SAVOYEN de l'imprimerie des « Trois Fontaines » qui réalise notre catalogue. La construction de ce site demande un travail conséquent puisque celui-ci fonctionnera en lien avec un nouveau logiciel de gestion des séjours. Les deux projets, site et logiciel, sont donc indissociables.

Ces deux projets ont nécessité plusieurs rencontres durant l'année 2015 et des rencontres seront également à programmer en 2016.

Rappelons que nous utilisons jusqu'à présent le logiciel VACANSOFT, mais ce dernier qui date de 2007 (et qui avait été conçu pour plusieurs organismes de vacances adaptées) était, suivant les fonctions, difficilement manipulable et présentait très souvent des « bugs ». VACANSOFT ne répond pas (ou plus) également à certaines exigences du Service en termes d'exploitations des données (gestion de bases de données, statistiques, établissements de courrier type à racine multiple,...).

C'est donc un nouveau logiciel « sur mesure » qui devrait être opérationnel fin 2016.

III - Un nouvel agrément au nom d'AMAHC

Nous avons conjointement travaillé avec la Direction sur le dossier de demande de renouvellement de notre agrément de Vacances Adaptées Organisées, qui prenait fin mi-avril 2015. Ce nouvel agrément que nous avons obtenu, non sans de réelles inquiétudes, nous autorise à continuer de proposer des séjours de vacances à nos adhérents, et ce, pour une durée de 5 ans (suite au décret relatif à l'agrément VAO du 10 mars 2015) et non plus 3 ans.

Ce nouveau décret vise à légiférer de manière plus approfondie l'organisation et le déroulement des séjours de vacances adaptées, notamment avec l'arrivée de nouveaux documents CERFA beaucoup plus détaillés. Beaucoup de recommandations sont également préconisées.

Nous avons participé au séminaire du CNLTA (Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adapté) à Paris les 8 et 9 Décembre. Ce séminaire avait pour objectif, entre autres, de travailler sur ce nouveau décret, en présence de Madame GOLHEN, personne chargée du dossier VAO à la DGCS (Direction Générale de la Cohésion Sociale).

IV - Les vacanciers

791 adhérents ont pu bénéficier de nos séjours (vacances et week-ends) pendant l'année 2015, contre 730 en 2014. Parmi ces 791 vacanciers distincts, 209 sont partis pour la première fois avec AMAHC / ASSAGA ce qui représente environ 26% de nouveaux vacanciers.

IV - a : Les nouveaux vacanciers

Il nous a semblé judicieux de nous intéresser au « profil » des 209 nouveaux vacanciers.

Voici quelques éléments statistiques :

- Nous distinguons 89 dames et 120 messieurs. Le plus âgé a 86 ans et le plus jeune, 18 ans.

✓ Récapitulatif par tranches d'âge :

Age	+ de 75 ans	Entre 65 et 75 ans	Entre 55 et 64 ans	Entre 45 et 54 ans	Entre 35 et 44 ans	Entre 25 et 34 ans	Entre 18 et 24 ans	Non renseigné
Nombre	1	14	42	53	40	27	16	16

✓ Récapitulatif par mode de résidence :

Mode de résidence	Nombre
Domicile	67
Foyer	67
Centre Hospitalier / clinique	21
Famille d'accueil	17
Famille	15
MAS, FAM, EHPAD	15
Non renseigné	7

✓ Récapitulatif par départements de résidence :

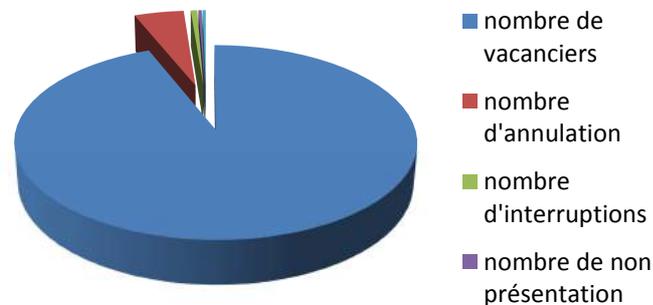
Département de résidence	Nombre de vacanciers
Rhône	98
Isère	32
Ain	10
Saône et Loire	10
Loire	9
Drôme	7
Haute Savoie	6
Savoie	6
Ardèche	5
Savoie	4
Région parisienne	4
Autres départements	14
Non renseigné	4

A noter que plus de 80% des nouveaux vacanciers sont résidents de la région Rhône-Alpes.

IV - b : Les annulations de séjour

Le Service a enregistré 46 annulations de séjour par les vacanciers. Dans l'ensemble, ces annulations sont souvent tardives (quelques jours avant le départ) et elles sont le reflet des difficultés de notre public. Très peu de vacanciers ayant annulé leur séjour ont pu être remplacé.

Ces annulations engendrent une gestion administrative conséquente, nécessitant un suivi rigoureux.



nombre d'inscriptions	903
nombre d'annulations	46
nombre d'interruptions	6
nombre de non-présentations	3
nombre de rapatriements	3

IV - c : Les inscriptions

Nous avons enregistré 903 inscriptions contre 800 environ en 2014. C'est une hausse considérable s'expliquant par le fait que nous avons augmenté de façon conséquente les séjours de courte durée (7 à 8 jours) afin de répondre à cette demande qui est en forte augmentation. Il nous semble que cette demande de séjours plus courts est essentiellement liée aux prix des séjours.

Cette centaine d'inscriptions supplémentaire génère une masse de travail considérable pour les permanents du service. Elle représente 10 séjours supplémentaires par rapport à 2014. Rappelons qu'à chaque inscription correspond une fiche d'inscription à étudier, des vacanciers à rencontrer mais aussi des accompagnateurs à recruter.

IV - d : La fiche d'inscription

Nous avons à nouveau travaillé la fiche d'inscription. Celle-ci contient les informations permettant d'accompagner le vacancier pendant son séjour, au plus proche de ses habitudes et de ses besoins.

Des compléments d'informations apparaissent ainsi sur la fiche d'inscription en 2015, notamment les types d'hospitalisation (pour les vacanciers hospitalisés à temps plein) car il nous arrive d'accompagner des vacanciers en SPDRE (Soins Psychiatriques à la demande du Représentant de l'Etat) sans être informé, ce qui peut poser problème en cas de nécessité d'hospitalisations pendant le séjour !

IV - e : Les aides aux projets vacances AGAPSY

Depuis 2014, une convention entre AMAHC et la fédération AGAPSY (Association Gestionnaires pour l'Accompagnement des personnes handicapées PSYchiques) nous permet d'être porteur de projet et de pouvoir faire bénéficier les vacanciers d'aides financières.

108 vacanciers (contre 61 en 2014) ont ainsi bénéficié de l'aide au projet vacances, pour un montant total de 48 0000 Euros.

Les commissions d'attribution se sont déroulées une fois par mois (la première commission a eu lieu en février 2015, et la dernière en septembre 2015). Durant les mois de juillet et août, deux commissions sont été proposées afin qu'un maximum de dossiers soient traités.

Sur l'ensemble des dossiers, une dizaine n'ont pu être traités car incomplets. Le Service passe beaucoup de temps à réclamer les pièces manquantes.

Rappelons que pour pouvoir solliciter l'Aide aux Projets Vacances, chaque vacancier doit cumuler les critères suivants :

- Justifier d'une reconnaissance du handicap ou des troubles psychiques
- Justifier d'un quotient familial inférieur à 900 € ou d'un revenu fiscal inférieur au barème ci-dessous :

Nb de parts fiscales	RFR plafond (€)
1	19 440
1,5	24 300
2	29 160
2,5	34 020
3	38 880
3,5	43 740
4	48 600
4,5	53 460
5	58 320
1/2 part sup	4 860

- Solliciter un cofinancement auprès d'un organisme
- Ne pas solliciter une aide via un autre programme d'Aides aux Projets Vacances.

V - Les salons de vacances adaptées - Les rencontres avec les partenaires

Nous avons participé à l'ensemble des salons ou nous étions invités. Ces salons permettent de nous faire connaître auprès de structures avec lesquelles nous ne travaillons pas encore. Ces salons se déroulent principalement les samedis durant le mois de janvier. Nous rencontrons principalement des familles ou/et des résidents et des travailleurs sociaux.

Nous avons rencontré également plusieurs institutions :

- Le foyer de l'Arche dans le 3^{ème} arrondissement de Lyon pour une prise de contact.

- L'hôpital de Saint Laurent du Pont pour une rencontre avec d'autres organismes de vacances adaptées.
- Le foyer Rochefleurie Orsac à Preymezol dans l'Ain, rencontre à notre initiative, puisque nous avons beaucoup de résidents de ce foyer qui partent avec notre Service chaque année.
- La MDU (Maison des Usagers) du Centre Hospitalier Le Vinatier pour une présentation de nos séjours, dans le cadre de la semaine de la SISM (Semaines d'Informations de la Santé Mentale).
- La clinique de la MGEN avec la présence d'un collectif d'Assistants Sociales intervenant dans d'autres cliniques : La Chavannerie, Vaugneray, Notre Dame, ...
- Le Foyer de vie du Chardon Bleu à Albertville
- Le Centre psychothérapique de l'Ain à Bourg en Bresse

VI - Les destinations, les hébergements, les véhicules

IV - a : Les destinations et les hébergements

32 destinations (séjours de vacances et week-ends) ont été proposées à nos vacanciers, représentant 19 départements et deux séjours à l'étranger, en Italie. Cinq nouveaux lieux de séjour ont été proposés.

Parmi les 32 hébergements différents que nous avons loués, nous distinguons 31 maisons et un village vacances.

Parmi les 31 maisons, 16 sont labellisées « Gîtes de France » et 15 appartiennent à des particuliers.

La plupart des hébergements ont donné satisfaction tant au niveau du retour des vacanciers qu'au niveau du Service Vacances. Une grande majorité d'entre eux sera renouvelée en 2016.

IV - b : Les véhicules : Un nouveau loueur - DLM

Après un appel d'offres, le Service Vacances a privilégié DLM dont le siège lyonnais est à Meyzieu, pour l'intégralité des locations de l'année 2015.

Depuis plusieurs années, nous collaborions avec l'agence CARGO, notamment l'été qui représente le plus grand nombre de véhicules loués. Jusqu'à présent, les prix que nous proposait DLM, l'absence de véhicules de style Kangoo et la distance éloignée de l'agence, ne nous convenait pas. En 2015, outre une baisse des prix conséquente, DLM nous a proposé les véhicules souhaités et la livraison et le retrait à domicile ! Ce dernier aspect est particulièrement appréciable, notamment durant ces périodes de séjours toujours intenses et monopolisantes. Ce fut un réel soulagement de s'éviter d'organiser, en termes de « mains d'œuvre », les allers et retours à l'agence durant tout l'été.

L'ensemble des locations pour l'année 2015 représente 20 minibus et 8 voitures. L'utilisation des minibus de location DLM représente environ 780 jours, et les voitures de location DLM (hors locations de longue durée Lease-Plan), 347 jours.

Nous avons rencontré deux pannes de minibus, dont une lors d'un départ en séjour. Cependant, la réactivité et les solutions de DLM se sont avérées satisfaisantes. A noter cependant qu'une des accompagnatrices a dû laisser son empreinte Carte Bleue pour récupérer un nouveau véhicule chez un autre loueur contacté préalablement par DLM, cet autre loueur refusant la CB (à distance) de l'association.

L'utilisation des véhicules de location par les animateurs de séjours a occasionné des dégâts matériels (carrosserie) représentant un coup financier annuel d'environ 28000 €, montant qui s'élevait initialement à 39000 € et qui a nécessité plusieurs semaines de négociation et une rencontre aux bureaux de DLM. A noter encore cette année des frais de réparation extrêmement bas pour la période hiver.

Les trois véhicules de l'association ont également été utilisés.

Une voiture de style CLIO a été louée pour la première fois de mi-juin à mi-septembre pour le remplacement d'un des Kangoo de l'Association utilisé par les autres services.

Notre minibus a été utilisé 150 jours, dans le cadre de notre service uniquement.

A noter en fin 2015 le retour du véhicule Peugeot Partner, partagé par l'ensemble des services de l'association, après trois ans de location (auprès du loueur Lease-Plan) avec plus de 8000 € de frais de réparation.... Venant « plomber » notre budget prévisionnel. Ce montant nous questionne sur la pertinence d'une telle location.

Nous avons prévu pour la première fois en 2014 deux demi-journées de sensibilisation à la conduite de notre minibus pour de futurs animateurs. Une seule animatrice avait pu en bénéficier. En 2015, deux accompagnatrices ont pu se « familiariser » avec le minibus. Ce fut l'occasion, pendant 1 heure, de rouler et de manœuvrer (créneaux) dans la Zone Industrielle d'Auchan et de terminer par les petites rues de la Croix Rousse et le créneau obligatoire ! Nous renouvelerons à nouveau en 2016 cette proposition de sensibilisation à la « conduite minibus » en espérant toujours plus de candidats.

Afin de faciliter la conduite des animateurs et la prise en charge de nos vacanciers, nous avons équipé cette année tous les véhicules de GPS.

VII - Les visites de séjours

VII - a : Les visites du Service Vacances

Cette année, nous avons pu visiter trois de nos séjours sur deux journées en août : un séjour à Saint Martin les Menuires pour la première journée et deux séjours pour la seconde journée ; un aux Saintes Maries de la Mer et l'autre au Grau du Roi.

Cette dernière visite, séjour en village-vacances, fait suite au retour anticipé d'une vacancière (décision commune entre la vacancière et le Service) et aux « remous » de son départ qui ont déstabilisé le groupe. Cette visite a permis à l'équipe animatrice de restaurer un cadre satisfaisant, mais aussi que nous puissions reprendre avec cette équipe certains points défaillants.

VII - b : Les visites du CNLTA (Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adapté)

Rappelons que AMAHC est adhérent du CNLTA et, qu'en tant que tel, les séjours que nous organisons peuvent être « visités » afin de vérifier, en accord avec la Charte de Qualité du CNLTA, que toutes les conditions de séjours soient réunies et respectées.

Deux visites de séjours (La rochelle au mois de juillet et Lunel cet hiver) ont été effectuées en 2015 par des représentants du CNLTA. Seul le compte rendu de la visite de « La Rochelle » nous est parvenu à ce jour; compte rendu classé en catégorie 1 « bon séjour » à la fois vis-à-vis du déroulement du séjour, de son ambiance et des conditions d'hébergement.

VII - c : Les visites de contrôle des DDCS (Direction départementale de la Cohésion Sociale)

Sur l'ensemble des séjours proposés en 2015, deux séjours ont été visités par des inspecteurs de la DDCS, tous les deux durant l'été. Un séjour à Carry le Rouet dans les bouches du Rhône et un séjour aux Saintes Maries de la Mer, également dans les Bouches du Rhône.

Les deux comptes rendus établis par les inspecteurs sont très satisfaisants. Le compte rendu du séjour à Carry le Rouet soulève cependant la faiblesse du budget du séjour.

Conformément à nos engagements pris en 2014, nous avons achetés des thermomètres pour équiper tous les réfrigérateurs des hébergements.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE

UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE AU DEVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE DANS LA VIE DE TOUS LES JOURS

Chef de service	
Géraldine SANCHEZ	
Responsable	
Hélène FOREST	
Equipe Voltaire	Equipe Croix-Rousse
Mimeline BASTIEN	Sophie AGAR
Anne-Sophie JANIN	Valérie DECLERCK
Delphine RANNOU	Maryline GUILLIER
Aurore ROUSSET	Evelyne PELLET
Christelle PIEGAY	Catherine PERRIN
Clémence LICHTIG	Julie ZERBIB

2015 en bref

	Voltaire	Croix-Rousse
Nombre de places	42	72
File active	50	83
Dont femmes	29	45
Et hommes	21	38
Sorties	8	12
Age moyen	45 ans	48 ans
Durée moyenne d'accompagnement	2,7 ans	3,4 ans

« Accompagner c'est mettre un professionnalisme au service d'un cheminement, côte à côte avec une personne, vers des choix qui sont les siens. C'est tout d'abord une démarche de proximité qui se joue dans la relation à l'autre et qui vise à rassurer, à clarifier, à étayer. C'est aussi une démarche patiente qui s'inscrit dans la durée. Pour les personnes en situation de handicap psychique que les incidents de la vie ont meurtries, le rétablissement est un processus fait de petits pas qui nécessite de la persistance. Nos accompagnatrices et accompagnateurs sociaux sont des professionnels du lien de proximité et de la persévérance, que l'accompagnement se noue dans une relation individuelle ou dans une démarche collective [...]».¹ Ce lien de proximité entre la personne accompagnée et l'accompagnatrice sociale se construit, se renforce, s'entretient au fil et au gré des visites à domicile, des rendez-vous au bureau, des déplacements accompagnés et des échanges téléphoniques. Il est le socle de la relation d'aide et sa permanence vient conditionner la qualité de l'accompagnement proposé. Pour autant, une vigilance de tous les instants est nécessaire car il peut être fragilisé, attaqué, mis à mal par les aléas de la vie de la personne accompagnée, par des manifestations psychiques parfois bruyantes au risque de se complexifier, se déliter voire se rompre. C'est alors qu'entrent en scène la force et le bénéfice du travail en équipe et la

¹ Extrait de « L'accompagnement, une démarche centrale » rédigé par Philippe CHAIZE, directeur d'AMAHC, n° 4 Février 2016 de « Nouvelles Couleurs »

conviction des professionnelles des SAVS Croix-Rousse et Voltaire pour réussir à persévérer dans le maintien de ce lien et ainsi continuer à cheminer côte à côte, le temps du parcours de chaque personne accompagnée au sein du service, le temps nécessaire à son accompagnement.

Ce cheminement opère également pour les professionnelles quand il s'agit de construire ensemble ce que va être le SAVS AMAHC. Elles ont fait preuve, sur l'année 2015, d'une réelle volonté de renforcer et de formaliser des liens, d'avancer dans le même sens, au service des 114 personnes accompagnées par les deux SAVS. Le travail accompli dans le cadre de la fusion et depuis qu'AMAHC existe à travers le rapprochement des équipes et du public concerné, en est une belle illustration et sera le focus du rapport d'activité 2015.

I - Les professionnelles du SAVS

Elles sont au nombre de 10 et se répartissent entre les sites de Voltaire et Croix-Rousse qui correspondent respectivement au SAVS Voltaire et au SAVS Croix-Rousse. Hélène FOREST, responsable du service, assure une présence sur les deux sites en jours fixes dans la semaine pour être davantage repérables en interne et vis-à-vis de l'extérieur. Elle anime les réunions d'équipe hebdomadaires sur chaque site, temps de travail réflexif consacré à évoquer les situations individuelles et le fonctionnement du service. Pour les aider dans leur pratique, les professionnelles bénéficient d'une supervision pour le SAVS Croix-Rousse (10 séances par an avec un psychologue clinicien) et d'un temps d'analyse de la pratique professionnelle pour le SAVS Voltaire (8 séances par an avec un professionnel de formation psychanalytique).

I - a : L'équipe du SAVS Croix-Rousse

Elle est composée de 6 travailleurs sociaux soit 4,7 ETP. Elle a accueilli Julie ZERBIB de formation d'éducateur spécialisé, le 2 février 2015, en remplacement du poste occupé jusqu'à lors par Doriane DE CASTRO. Elle a participé à l'accueil de Karima TOUABA, stagiaire en 2^{ème} année de formation d'assistant du service social présente dans le service, jusqu'au 27 mars 2015.

Dans le cadre de la transversalité instaurée avant AMAHC, plusieurs professionnelles du service participent de manière régulière, en lien avec l'équipe du café-animation « la Canille » à :

- La co-animation d'une soirée, 1 jeudi par mois, de 16h30 à 20h30,
- La co-animation d'un atelier culturel, 1 jeudi par quinzaine, de 14h30 à 16h,
- La tenue de permanences sociales tous les lundis après-midi de 14h à 16h30.

I - b : L'équipe du SAVS Voltaire

L'équipe est composée de 4 travailleurs sociaux soit 2,5 ETP. Sur le second semestre de l'année, elle a connu plusieurs départs et arrivées de professionnelles.

Aurore ROUSSET de formation d'éducateur spécialisé est arrivée au terme de son contrat de travail, le 31 juillet 2015. Elle assurait le remplacement de Christelle PIEGAY, de retour sur le service le 3 septembre 2015, après un congé sabbatique d'une année. Or, pour des raisons médicales, elle n'a pas pu reprendre son poste à cette date. Clémence LICHTIG, assistante du service social a alors été recrutée et accueillie le 6 octobre 2015, sur ce remplacement.

Anne-Sophie JANIN, à mi-temps, a quitté le service le 20 novembre 2015 pour aller travailler dans un autre SAVS, plus proche de son lieu de résidence. Elle a occupé son poste au SAVS Voltaire durant 5 ans. Elle a participé entre autres à la mise en place et à l'animation du « café liaison », espace collectif et convivial qui est toujours d'actualité.

Cédric ROYBIN, stagiaire Technicien d'Intervention Sociale et Familiale (TISF), a été accueilli sur trois périodes d'un mois et guidé durant son stage par Delphine RANNOU.

L'imprévisibilité des départs et arrivées de collègues n'a pas facilité la stabilité de l'équipe du SAVS Voltaire déjà fragilisée, sur 2014, par des mouvements de personnels. Aussi, il a fallu penser une nouvelle organisation sur la période estivale, pendant les congés des professionnelles, pour assurer la continuité du service ; l'équipe étant réduite à trois salariées à mi-temps. Ainsi, de mi-juillet à début septembre, le SAVS Voltaire a mis en place une permanence téléphonique tenue à tour de rôle par les membres de l'équipe présents, par Géraldine SANCHEZ (chef de service éducatif) et Hélène FOREST. Toutes ont été amenées à aménager leurs emplois du temps en conséquence pour ainsi permettre aux bénéficiaires du service de trouver une disponibilité et une écoute téléphoniques sur des plages horaires définies à l'avance et qui leur avaient été communiquées par lettre. Malgré un nombre d'appels pas aussi important que supposé, le principe de la permanence téléphonique demeure une alternative intéressante pour l'équipe qui suggère de la décliner en une permanence téléphonique et physique en 2016.

Sur les vacances de postes liées à des départs de salariés et aux aléas des recrutements et/ou à des absences pour congés ou formations, les professionnelles du SAVS Voltaire et du SAVS Croix-Rousse ont fait preuve de souplesse et de disponibilité réussissant ainsi à garantir le bon fonctionnement de chaque service et par-là le suivi des personnes accompagnées. Qu'elles en soient ici vivement remerciées.

II - L'articulation entre les postes de chef de service éducatif et de responsable de service

II - a : La nécessaire complémentarité de leurs missions

Géraldine SANCHEZ et Hélène FOREST inscrivent leurs missions au sein de l'équipe de direction d'AMAHC. Sur l'année 2015, elles ont été amenées à travailler en étroite complémentarité.

Elles sont investies dans la gestion des notifications directement adressées par la MDMPH. Elles proposent de recevoir toutes les personnes concernées. Elles se répartissent les rendez-vous soit sous la forme de rencontres individuelles soit depuis juillet 2015 sous la forme de rencontres collectives. Elles sont régulièrement en lien avec les acteurs du réseau partenarial.

Elles ont œuvré au rapprochement des SAVS Voltaire et Croix-Rousse en animant des séances de travail avec l'ensemble des professionnelles pour rédiger un *agrément unique* et élaborer le *projet de service* en lien avec le projet associatif.

Sur le premier semestre, Géraldine SANCHEZ s'est montrée présente auprès des professionnelles du service, notamment sur des temps d'absences de la responsable de service retenue par sa formation CAFERUIS.

Puis sur le second semestre de l'année, elles ont assuré l'accompagnement de 8 personnes chacune, sur le SAVS Voltaire, pour pallier les vacances successives de 2 postes et en attendant leurs remplacements. En lien avec Philippe CHAIZE, directeur, elles ont organisé et participé aux recrutements de deux professionnelles au sein du SAVS.

Toutefois, cette organisation nécessaire au fonctionnement du service a pu par moments apporter de la confusion et de l'inconfort pour les professionnelles ne sachant plus *qui faisait quoi*. Ainsi, à leur demande, elles ont été amenées à présenter leurs missions respectives pour une meilleure lisibilité et compréhension de leurs actions auprès des équipes.

II - b : La déclinaison de leurs missions

- Pour la responsable de service

Elle gère le quotidien opérationnel du service. Elle soutient les deux équipes composée de 10 travailleurs sociaux dans l'accompagnement des 114 bénéficiaires et intervient sur les deux sites (à Voltaire et à la Croix-Rousse). Elle anime les divers temps de réunions des deux services (réunions d'équipe, commissions d'admission, temps collectifs).

Elle participe à l'accueil de nouvelles personnes, au suivi des bénéficiaires par la signature et la révision des contrats d'accompagnement et des échanges en réunions d'équipe. Elle est également présente au moment d'une fin d'accompagnement. Elle supervise la procédure d'admission dans son ensemble.

- Pour la chef de service éducatif

Elle fédère les équipes pour la construction régulière de projets au sein du SAVS.

Elle impulse et encourage diverses initiatives au sein du service. Elle est la garante de l'utilisation des cadres réglementaires. Elle gère le suivi des évaluations internes et externes. Elle est responsable de la démarche qualité qui devrait s'élaborer au cours de l'année 2016.

Elle s'assure du respect du cadre de travail des professionnelles.

III - Le rapprochement des équipes

Sous l'impulsion de l'équipe de direction, les travailleurs sociaux des SAVS Voltaire et Croix-Rousse ont poursuivi, sur l'année 2015, leurs séances de travail en commun, à un rythme soutenu (10 séances de travail de 3h chacune). Ces rencontres, animées par Géraldine SANCHEZ, Philippe CHAIZE et Hélène FOREST ont eu lieu en alternance sur le site de Voltaire et celui de la Croix-Rousse. Pour rappel, il s'agissait, dans un premier temps, de :

- permettre aux professionnelles de se connaître en faveur d'échanges sur les pratiques de chaque service,
- « faire équipe » au sein d'une nouvelle association,
- aborder les spécificités de chaque SAVS et les mettre en valeur,
- élaborer de nouvelles perspectives d'accompagnement à travers la construction de projets communs.

Ainsi, sur l'année 2015, plusieurs travaux ont été menés à terme et d'autres sont encore en cours de réflexion, en fin d'année 2015 : l'aménagement du temps de travail, la rédaction d'un agrément unique, le partage des outils de la loi de 2002 mis en place et leur réécriture, la construction d'une procédure d'admission unique.

III - a : L'aménagement du temps de travail

Les équipes ont trouvé rapidement un consensus sur la question de l'aménagement du temps de travail. Elles se sont accordées sur la mise en place des 39h, déjà en vigueur pour le SAVS Croix-Rousse mais étant une disposition nouvelle pour le SAVS Voltaire, lequel depuis sa création applique le régime des 35h. Le choix de l'application des 39h correspond d'une part à une volonté des équipes de satisfaire au mieux les besoins des personnes accompagnées et d'autre part de répondre à un confort de travail pour les

professionnelles. Toutefois, cette disposition entraîne pour l'équipe de Voltaire une augmentation d'amplitude horaire et une modification des horaires et des emplois du temps.

III - b : La rédaction d'un agrément unique

Dès le processus de fusion des deux associations formant AMAHC, le Conseil Général, en tant que financeur à ce moment-là, a encouragé la construction d'un agrément unique pour les SAVS Voltaire et SAVS Croix-Rousse. La rédaction de cet agrément unique est un médiateur fédérateur dans le processus de rapprochement des équipes. Non seulement, elle permet de croiser les pratiques professionnelles mais aussi de s'entendre sur l'essence même du travail d'accompagnement, sur la manière de mener notre mission d'accompagnement, sur la définition du public accueilli, la déclinaison des modalités d'accompagnement, des outils et des moyens. La convention d'habilitation² qui régit le SAVS stipule ces différentes prérogatives.

Ce travail a donné lieu à des échanges pertinents et argumentés dans le sens d'une volonté affirmée des professionnelles de conserver les spécificités de chaque service pour proposer une offre de service la plus large possible qui réponde aux besoins des personnes en souffrance psychique nécessitant un étayage social pour les aider à vivre au mieux leur quotidien.

Le tableau ci-dessous indique les critères spécifiques, par service, du public accueilli :

	SAVS Croix-Rousse	SAVS Voltaire
Critères communs		
Personnes majeures en situation de handicap psychique dont les troubles sont stabilisés	X	X
Résidant sur la Métropole	X	X
Vivant en logement individuel, en résidence sociale, en maison relais, au domicile familial	X	X
Critères spécifiques		
Avec un suivi régulier auprès d'un médecin psychiatre		X
Adhérer ou consolider un projet de soin psychique	X	
En situation de travail		X

² La convention d'habilitation au titre de l'aide sociale - Convention d'objectif et de moyens - SAVS signée entre le financeur et les établissements.

Ainsi, il importe aux professionnelles de :

- accueillir des adultes en situation de travail ou non,
- permettre à des personnes d'accéder voire de consolider leurs soins psychiques et ainsi accueillir des personnes bénéficiaires ou non d'un suivi psychiatrique référencé,
- préserver les deux sites : Voltaire et Croix-Rousse.

De plus, pour s'adapter à l'évolution de la société (un nombre significatif de personnes de + de 60 ans nécessite un SAVS pour se maintenir à domicile) et au nouveau contexte territorial de la métropole, nous proposons de :

- fixer l'âge limite d'admission à 65 ans au lieu de 60 ans,
- de couvrir le territoire de la métropole.

Ainsi, nous suggérons de définir le public accompagné par le SAVS AMAHC de la manière suivante :

Le SAVS est destiné à l'accompagnement d'adultes âgés de 18 à 65 ans au moment de l'admission. Il s'adresse à des personnes en situation de handicap psychique dont les troubles sont stabilisés. Elles doivent bénéficier d'un suivi psychiatrique ou, à défaut, adhérer à un projet de soins. Leurs difficultés d'adaptation sociale requièrent un étayage social pour vivre au mieux leur quotidien. Elles résident sur la métropole de Lyon en logement individuel ou autre (habitat collectif, domicile familial...). Elles sont en situation de travail ou non.

La finalité du service a été elle-aussi travaillée avec les professionnelles :

Accompagner et soutenir, de manière singulière, des adultes en situation de handicap psychique, vers plus d'autonomie dans leur quotidien pour maintenir ou améliorer leur qualité de vie.

A l'aide d'un brainstorming, les objectifs principaux du service ont été déclinés ainsi :

- ✓ Répondre aux besoins et aux attentes de chaque personne par un accompagnement individuel et personnalisé avec la notion d'empowerment,
- ✓ Favoriser une meilleure autonomie dans sa vie quotidienne,
- ✓ Veiller à sa qualité de vie.

III - c : Les outils de la loi de 2002 revisités

Les SAVS Croix-Rousse et Voltaire appliquent le décret du 11.03.2015 - N°2002-223 relatif aux conditions d'organisation et de fonctionnement des SAVS et des SAMSAH. Ce référentiel légal induit des missions de fonctionnement identiques de chaque service ce que nous avons vérifié au cours de l'année à travers les outils de la loi 2002.02 mis en place. En petits groupes, nous avons revisité *les livrets d'accueil* des deux services pour en créer un nouveau à l'image d'AMAHC. Nous avons procédé de la même manière pour le *règlement de fonctionnement*. Ces deux outils doivent faire l'objet d'une validation collective (auprès des professionnelles et des usagers) en cours d'année 2016.

Nous avons croisé un certain nombre d'outils et adopté ceux qui nous paraissaient les plus fonctionnels tels que *la grille d'entretien* utilisée pour les rendez-vous d'admission et *la fiche de renseignements administratifs* concernant les personnes accompagnées. L'emploi du temps informatisé mis en place sur le SAVS Voltaire est un outil pratique qui convient bien à l'équipe. Il en est de même pour le cahier des messages.

III - d : La procédure d'admission

Pour une cohérence en interne, une meilleure lisibilité pour les personnes concernées et les partenaires et une gestion plus efficiente de la liste d'attente, nous souhaitons réfléchir sur une procédure d'admission unique au plus près de la pratique des deux SAVS.

Pour cela, un groupe de travail s'est formé et parallèlement Julie ZERBIB a été chargée sur une période de 4 mois (0,1 ETP supplémentaire) de faire un état des lieux des pratiques des deux SAVS pour repérer ce qui diffère, s'apparente, se complète et en déduire ce qui pourrait faire consensus. Sa mission a également consisté à :

- quantifier le temps consacré par chaque professionnelle au processus d'admission,
- se nourrir des expériences d'autres structures. Elle a été amenée à rencontrer les professionnels chargés des admissions au SAVS ATMP, ADAPEI et à ORLOGES,
- être force de propositions,
- rédiger l'avancée des travaux en lien en lien avec la chef de service éducatif et la responsable de service.

Le groupe de travail s'est appuyé sur sa propre réflexion et sur l'expertise faite par Julie ZERBIB pour proposer une procédure d'admission commune avec comme principes, une « entrée unique » au nom d'AMAHC et la volonté d'associer l'ensemble des professionnelles au processus d'admission.

Dans un premier temps, la fiche de candidature existante sur le SAVS Croix-Rousse a été revisitée et adaptée au profil de l'ensemble des personnes accueillies (approfondissement sur la situation de travail du candidat et sur ses liens avec son entourage familial). La réception de la fiche de candidature inaugure l'étude de toute demande d'accompagnement par un rendez-vous d'admission mené par Catherine PERRIN et un autre membre de l'équipe Croix-Rousse ou Voltaire. La situation du candidat et sa demande d'accompagnement sont ensuite étudiées en « commission restreinte », composée des deux professionnelles présentes à l'entretien d'admission et de la responsable de service. Une décision est prise à cet endroit : la personne est admise, refusée ou son dossier passe en « commission élargie » qui réunit l'ensemble des professionnelles. Cette proposition correspond à une manière de procéder inédite pour les deux équipes. Elle a soulevé plusieurs réticences. Elle a suscité chez les professionnelles du SAVS Croix-Rousse la crainte de perdre la dimension collégiale jusqu'à lors instituée dans la procédure d'admission du SAVS Croix-Rousse, de devoir traiter un nombre plus important de demandes d'accompagnement et par conséquent d'avoir une charge de travail supplémentaire. Quant aux professionnelles du SAVS Voltaire, en effectif réduit (le remplacement du poste vacant depuis fin novembre n'ayant pas été encore effectué), leur temps de travail et leur emploi du temps (une majorité de salariées à temps partiel) limitent dans l'immédiat leur participation aux entretiens d'admission et elles ont donc émis la crainte de ne pas pouvoir s'impliquer autant que les professionnelles du SAVS Croix-Rousse. Géraldine SANCHEZ a proposé de participer aux entretiens d'admission pour étoffer l'équipe. Nous avons convenu d'expérimenter cette pratique sur les 6 premiers mois de l'année 2016 et sur le deuxième semestre de procéder uniquement en « commission élargie ». En début d'année 2017, nous pourrions comparer les deux organisations et en mesurer les effets.

Nous observons que le temps consacré et l'énergie déployée autour des admissions ne sont pas quantifiés ni suffisamment valorisés en interne et encore moins reconnus par notre financeur (aujourd'hui la métropole). Nous avons à réfléchir sur un « pôle admissions » avec le financement d'un poste dédié à traiter les notifications directement adressées par la MDMPH, les demandes d'accompagnement à réception des fiches de candidature et à gérer la liste d'attente.

La question des admissions au sens large est centrale au sein du SAVS AMAHC. La qualité de l'accueil réservé aux nouvelles personnes vient conditionner voire préfigurer la qualité de l'accompagnement proposé. C'est la raison pour laquelle nous nous efforçons de rendre le premier contact avec chaque personne orientée ou non par la MDMPH vers notre service le plus efficient, adapté et aisé possible. Nous avons également le souci de ne pas trop faire attendre les personnes concernées pour la première rencontre avec notre service sachant que plusieurs mois se sont déjà écoulés entre leur demande de SAVS à la MDR et la réception de la notification de la MDMPH. De plus, devant le nombre exponentiel de notifications directement adressées par la MDMPH (145 en 2015), il devenait difficile de gérer le flux des rendez-vous individuels jusqu'à lors systématiquement proposés. Pour prendre en compte ces exigences, il a été instauré en juillet 2015 une *rencontre collective*, une nouvelle manière de procéder pour permettre au plus grand nombre de personnes notifiées une première rencontre avec notre service, dans des délais raisonnables.

IV - La gestion des notifications directes de la MDMPH

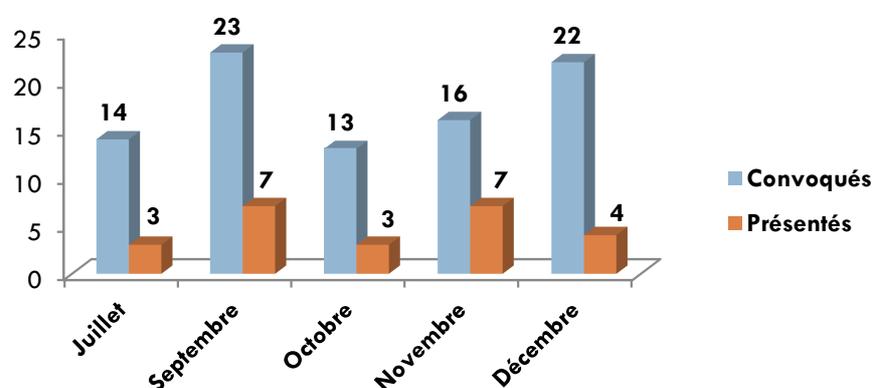
Géraldine SANCHEZ et Hélène FOREST ont continué à traiter les notifications directement adressées par la MDMPH en apportant, en cours d'année, des changements significatifs d'organisation. En effet, depuis le début du second semestre, il est désormais proposé, par lettre, aux personnes concernées de participer en priorité à « une réunion de présentation du service » tout en donnant la possibilité à chaque personne de choisir le rendez-vous individuel si le principe de la rencontre collective ne lui convient pas.

IV - a : La réunion de présentation du SAVS

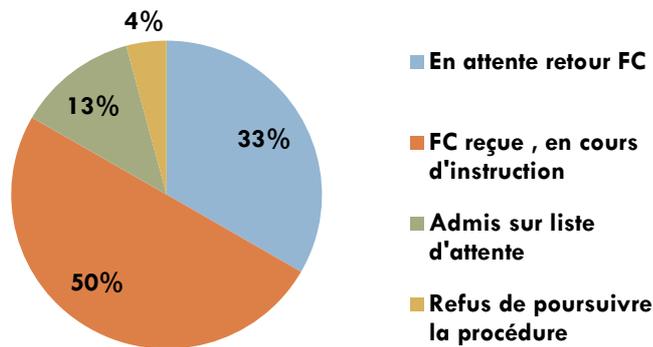
Elle est animée par la chef de service éducatif, le second jeudi de chaque mois de 10h30 à 11h30 sur le site de Voltaire. Elle s'adresse aux personnes orientées par la MDMPH mais elle est aussi ouverte à toute personne qui souhaite avoir des renseignements sur le fonctionnement des SAVS : les familles ou proches concernés par la maladie psychique, les partenaires. Cette réunion permet une première vérification de l'adéquation entre la nature de la demande d'accompagnement de la personne concernée et l'offre de service.

Cette première rencontre avec le SAVS AMAHC et de fait avec l'association se veut déterminante. En effet, elle permet de conforter la personne dans sa décision d'être accompagnée ou non et de s'assurer que la personne concernée prenne sa décision en connaissance de cause. A l'issue de la réunion, la personne a la possibilité de retirer la fiche de candidature et de la retourner au service en si elle souhaite bénéficier du SAVS.

De juillet à décembre, le chef de service éducatif a reçu 24 personnes de manière collective soit 27% des personnes convoquées.



Nous remarquons un nombre élevé de personnes qui ne se présente pas au premier rendez-vous proposé. Dans tous les cas, nous leur proposons un second et ultime rendez-vous de manière systématique. Pour autant, nous constatons qu'une majorité d'entre elles se manifeste auprès du service pour reprendre rendez-vous (soit sur une rencontre collective soit en rendez-vous individuel) ou dire qu'elles ne donneront pas suite à leur orientation vers notre service. Le planning des rendez-vous et la réception des appels sont gérés par Mélanie HIGUERO, secrétaire. Toutefois, cette récente organisation ne nous permet pas d'avoir une analyse fine sur 2015. Ce que nous pouvons dire au 31 décembre 2015 c'est que 23 personnes à l'issue de leur participation à la réunion de présentation du SAVS ont retiré une fiche de candidature et plus de la moitié l'a retournée au service. C'est un chiffre très prometteur qui vient conforter, ce que nous savons par expérience, qu'une première rencontre peut inaugurer une demande d'accompagnement. Ce qui nous interpelle est le nombre important de personnes orientées par la MDMPH avec lesquelles aucun contact ne s'établit avec notre service. Il convient de remédier à cet état de fait.



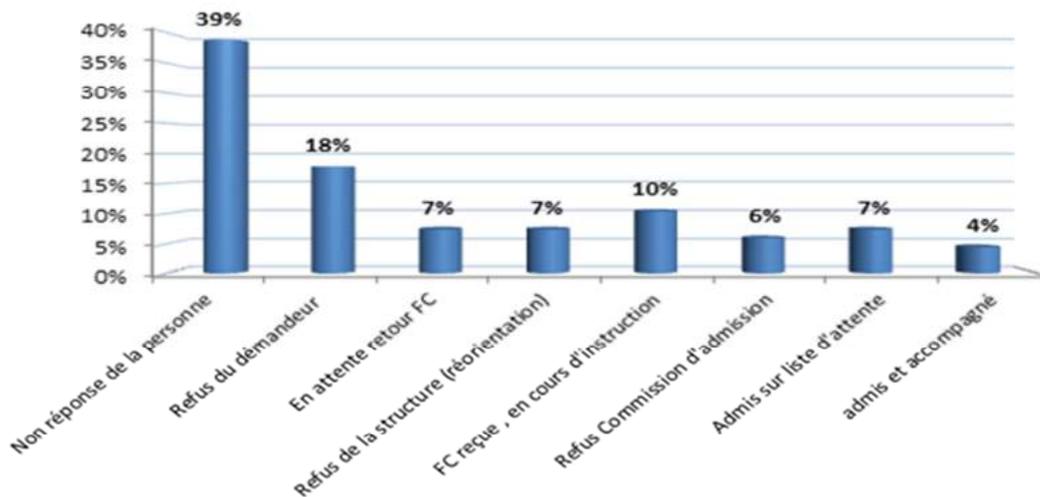
IV - b : Les rendez-vous individuels

Géraldine SANCHEZ et Hélène FOREST se sont réparties les rendez-vous individuels. Depuis juillet 2015, ils sont organisés en fonction des demandes des personnes concernées, celles qui préfèrent la rencontre individuelle à la rencontre collective. Il s'agit de présenter le SAVS et d'échanger avec chaque personne au regard de sa situation sur ses besoins ou non d'accompagnement. Parfois, outre la bonne indication, ce rendez-vous permet d'orienter la personne vers un dispositif plus adapté ou de la conforter dans l'idée qu'elle n'a pas besoin d'un SAVS malgré les recommandations de la MDMPH. Ainsi, il nous arrive de mettre en contact le candidat avec le dispositif supposé correspondre à ses attentes. Dans tous les cas, un retour écrit (mail adressé par la secrétaire) est fait à la MDMPH via les MDR.

90 propositions de rendez-vous individuels ont été faites (cela concerne 68 personnes différentes orientées en 2014 et 2015) : 38 rendez-vous ont été effectués (soit 43%).

Sur les 57 % personnes non reçues (42 personnes) : 39% ne sont pas manifestées auprès du service et 18 % ont refusé l'orientation.

Pour les personnes reçues en entretien individuel, la suite donnée se lit de la manière suivante :



Nous avons poursuivi notre organisation calendaire avec le SAVS ATMP et SAVS GRIM pour traiter des notifications de la MDMPH que nous avons en commun ; l'idée étant que les personnes concernées aient un premier contact avec un seul service pour une présentation du dispositif SAVS. Deux fois dans l'année, nous nous retrouvons entre professionnels de ces 3 SAVS chargés des admissions pour faire le point sur les situations rencontrées et s'entendre sur les orientations données. Cette année, Mélanie HIGUERO a été associée à ces rencontres.

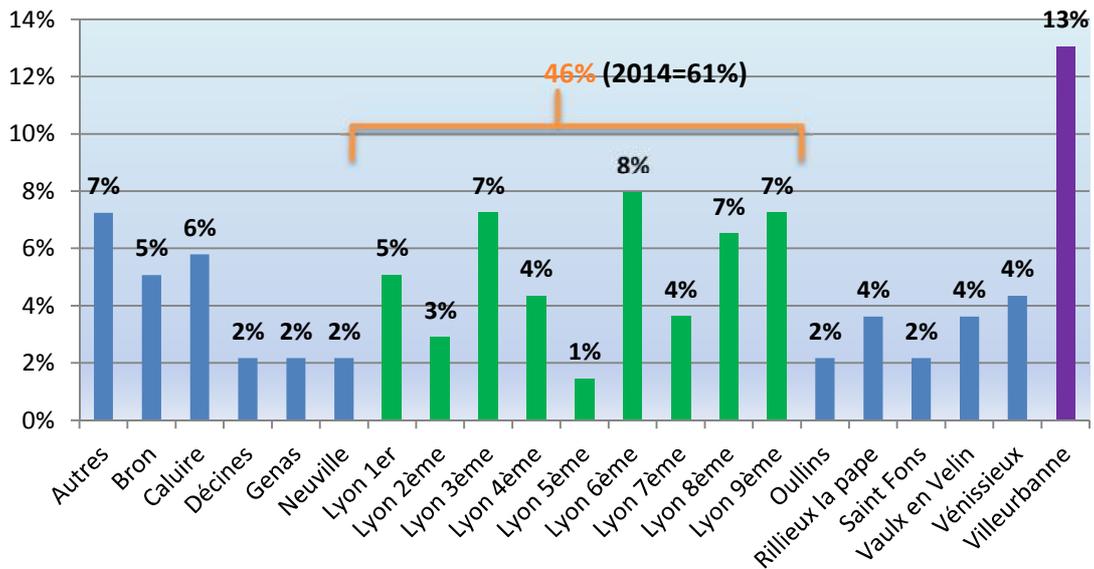
Nous avons réceptionné **141** notifications en 2015. Elles sont enregistrées dans le logiciel IODAS, par la secrétaire.

Sur les 141 notifications, 98 ont été traitées par AMAHC (**70%**) ; les 30% restantes étant réparties entre les SAVS ATMP et GRIM.

Pour les notifications étudiées par AMAHC, 92% d'entre elles ont donné lieu à des rendez-vous dont 52% ont été honorés :

- 22% : sans suite (non réponse de la personne)
- 8% : refus par la structure (SAVS non adapté, conditions d'âge ou de lieu de résidence non remplies)
- 10% : refus par le demandeur
- 7% : placement sur liste d'attente
- 7% : admission au SAVS Voltaire ou Croix-Rousse
- 45% : en attente d'étude (passage commission, évolution de la situation, fiche de candidature non retournée...)

Nous notons une provenance importante des notifications des MDR de Lyon (46%) et de Villeurbanne (13%).

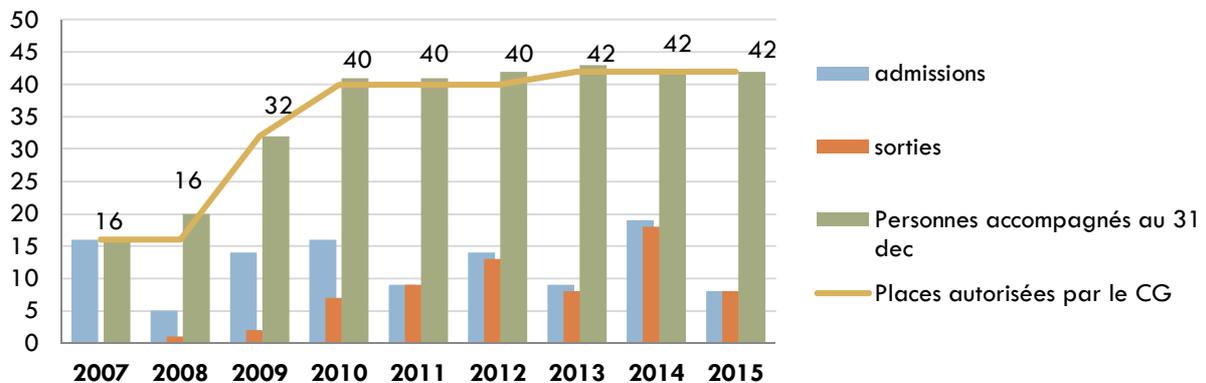


Autres : Brignais, Irigny, Saint Genis Laval, St Foy les Lyon, St Romain au Mont d'Or et Tassin La Demi-Lune.

V - Le public accueilli

V - a : Les bénéficiaires du SAVS Voltaire

Pour le SAVS Voltaire, la file active représente 50 personnes (58% de femmes et 42 % d'hommes) pour 42 places autorisées. Le turn-over de 19% a été moindre cette année par rapport à 2014.

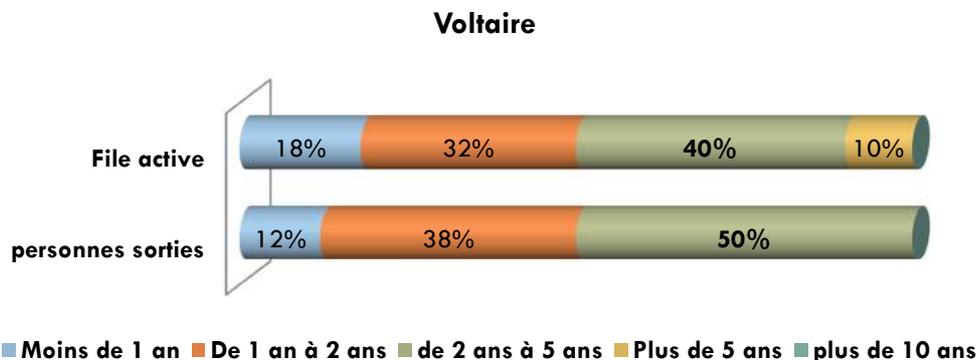


Le service a organisé l'admission de 8 nouvelles personnes (2 hommes et 6 femmes) et autant ont quitté notre dispositif :

- 1 personne a déménagé à Bordeaux,
- 5 personnes ont gagné en autonomie avec un étayage suffisant leur permettant de se maintenir sur leur lieu de vie de façon satisfaisante,
- 1 personne a été orientée vers un SAMSAH,
- 1 personne, à sa demande, a souhaité poursuivre seule ses démarches de recherche d'une activité professionnelle.

L'accompagnement proposé à ces 8 personnes s'est révélé aidant et constructif puisqu'il a permis à chacune d'elles de prendre le chemin qu'elles souhaitaient.

Pour les 8 personnes sorties du SAVS Voltaire, la durée moyenne d'accompagnement est de 2 ans et 6 mois.



Conformément à l'agrément du service, toutes les personnes accompagnées par le SAVS Voltaire bénéficient d'un suivi psychiatrique par un référent médical exerçant en libéral, en CMP, en clinique spécialisée ou en intra hospitalier. Elles peuvent être en situation de travail. C'est le cas de 9 personnes qui travaillent à 35h ou à temps partiel en milieu ordinaire ou en milieu protégé. L'accompagnement de ces personnes s'effectue en dehors de leurs horaires de travail ce qui implique l'ouverture du service jusqu'à 18h30, 4 jours par semaine.

V - b : Les personnes accompagnées par le SAVS Croix-Rousse

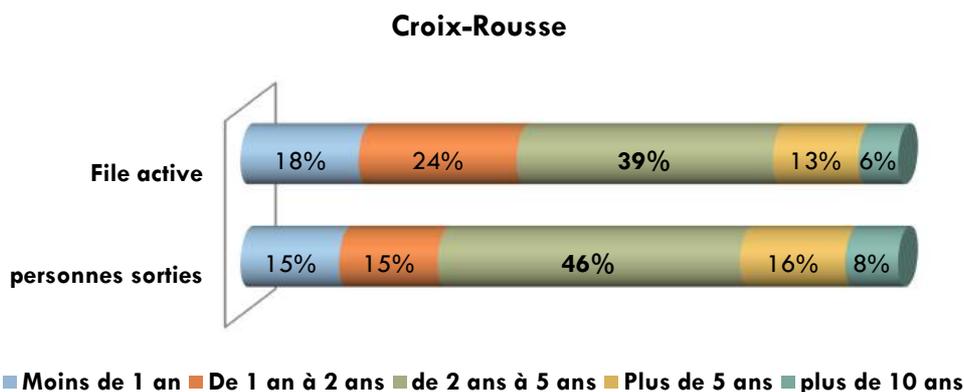
Le SAVS Croix-Rousse a accompagné une file active de 83 personnes (54% de femmes et 46 % d'hommes). Il a organisé l'admission de 14 personnes (6 hommes et 8 femmes) et enregistré la sortie de 12 personnes soit 15,5% de turn over.

Les 12 personnes ont quitté notre dispositif pour les motifs suivants :

- 5 personnes se maintiennent à domicile en conservant un étayage médical et social et des liens avec leur entourage amical et/ou familial,
- 1 personne a été accueillie dans une résidence pour personnes âgées,
- 1 personne a été accueillie en famille d'accueil,
- 1 personne a été orientée vers un SAMSAH après une hospitalisation organisée avec son équipe médicale du CMP,
- 1 personne a été orientée et accueillie au SAVS de l'ARIMC,
- 1 personne a été en rupture de lien avec le service : notre intervention étant vécue comme trop intrusive,
- 1 personne a été admise au SAVS Voltaire de par son statut de travailleur,
- 1 personne est décédée de façon brutale. Il s'agit d'un monsieur accompagné par le service depuis 5 ans, fréquentant La Canille.

Il est à souligner que pour 5 personnes, le travail d'accompagnement a consisté à trouver un relais qui corresponde aux besoins de chacune d'elles ce qui suppose parfois de longues et nombreuses démarches (recherches, visites de lieux, rencontres avec les partenaires) pour trouver le dispositif adapté. En revanche, la satisfaction de l'équipe est grand quand elle a le sentiment d'avoir orienté la personne vers le « bon » dispositif et d'obtenir en retour le contentement de la personne concernée.

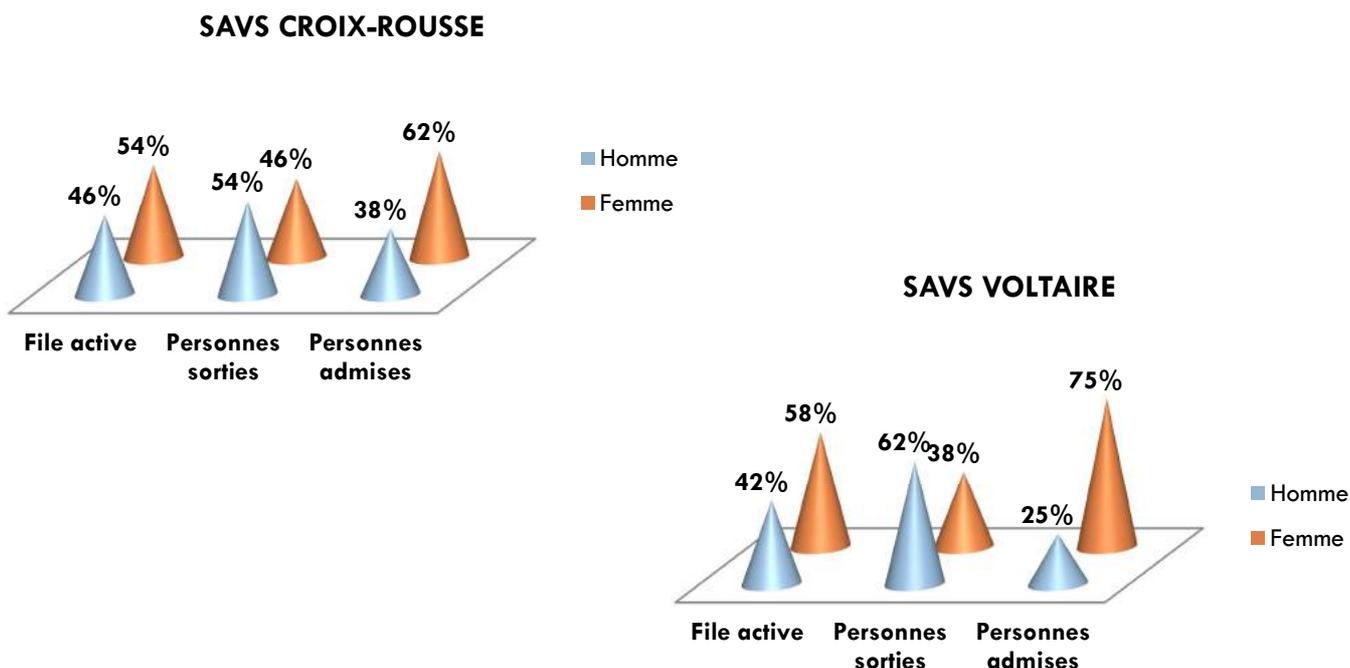
Pour les 13 personnes qui ont quitté le SAVS Croix-Rousse, la durée moyenne d'accompagnement se situe autour de 4 ans. A titre indicatif, une personne est restée dans le service moins d'un an et deux personnes ont été accompagnées plus de 10 ans.



V - c : Statistiques comparatives du profil des personnes accompagnées par les SAVS Voltaire et Croix-Rousse

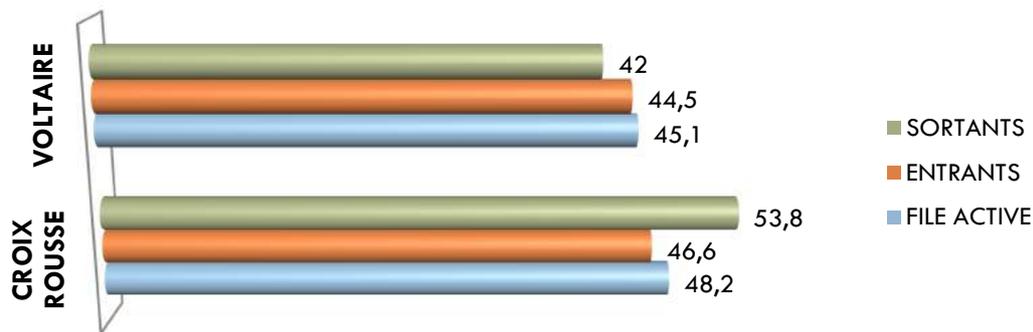
- La répartition hommes/femmes

La population tend à se féminiser à proportions proches pour les deux services, tendance qui se confirme depuis ces dernières années.



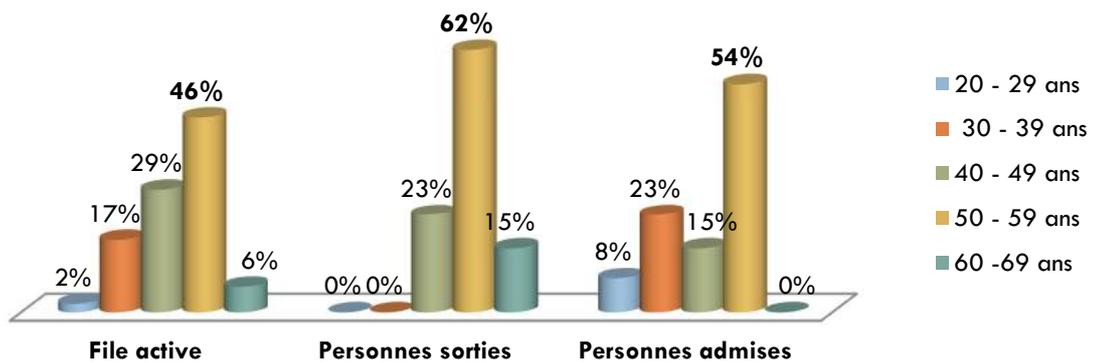
• L'âge

La moyenne d'âge pour le SAVS Voltaire se situe autour de 45 ans alors qu'elle est de 48 ans pour le SAVS Croix-Rouge.

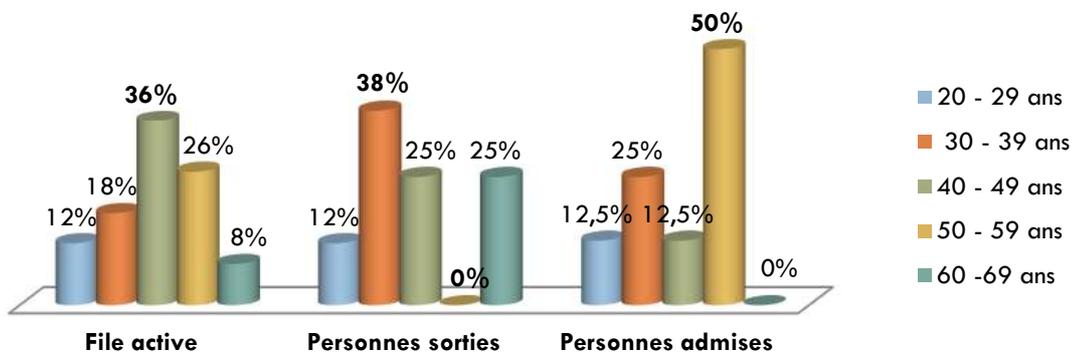


Les bénéficiaires du SAVS Voltaire représentent un public plus jeune : 66 % ont moins de 50 ans contre seulement 48% pour le SAVS Croix-Rouge.

SAVS CROIX-ROUSSE

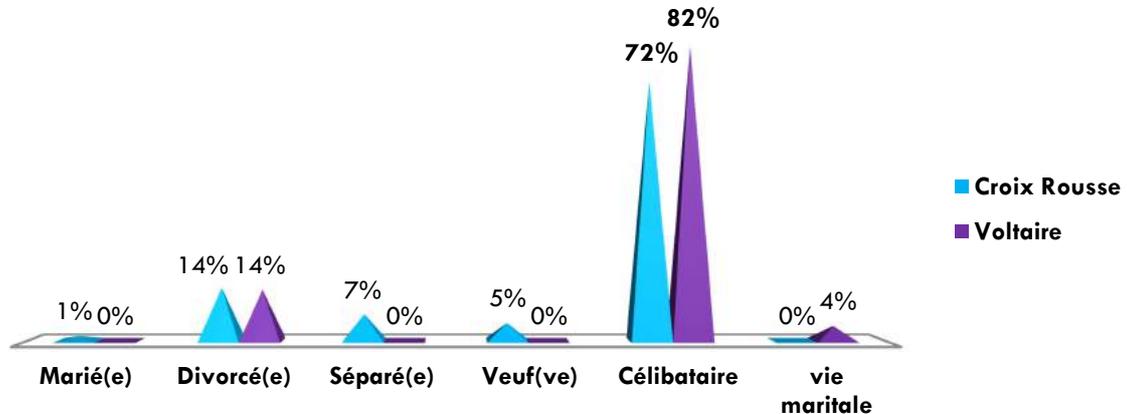


SAVS VOLTAIRE



● La situation familiale

La quasi-totalité des personnes accompagnées est célibataire et divorcée. Elle vit seule à domicile. Nous notons que 4% des personnes accompagnées par le SAVS Voltaire vivent maritalement ce qui sous-entend un moindre isolement et des capacités relationnelles.

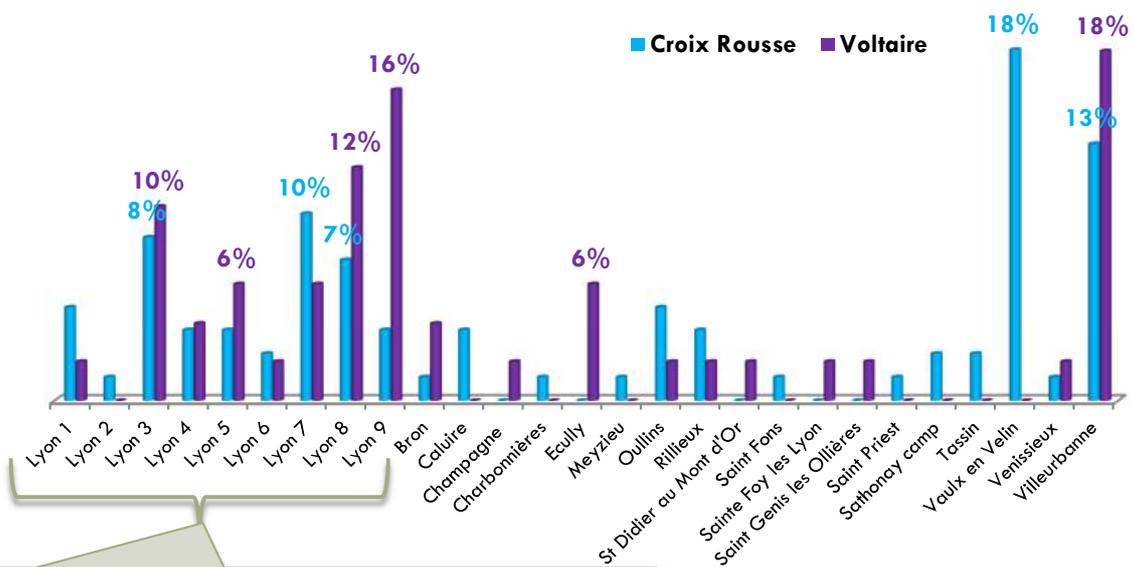


● Le lieu de résidence

Les personnes accompagnées par le SAVS Voltaire résident majoritairement à proximité du service situé dans le 3^{ème} et de l'accueil de jour de Lyon 9^{ème} où, à son ouverture, l'équipe a disposé d'un bureau pour recevoir les personnes accompagnées de l'arrondissement ou de ses environs. Le service a cherché à privilégier la proximité géographique pour limiter les temps de déplacements des professionnelles et faciliter les déplacements des personnes accompagnées.

Ainsi, 58% des personnes accompagnées par le SAVS Voltaire résident à Lyon avec trois arrondissements principalement représentés : les 9^{ème}, 8^{ème} et 3^{ème}. 42% vivent hors Lyon avec Villeurbanne et Ecully, deux villes bien représentées.

Pour le SAVS Croix-Rouge, la tendance est inversée. 55 % des personnes accompagnées résident hors Lyon dont 18 % à Vaulx en Velin du fait d'un étroit partenariat avec le CMP. Sur Lyon, les arrondissements les plus représentés sont les 7^{ème}, 3^{ème} et 8^{ème}.

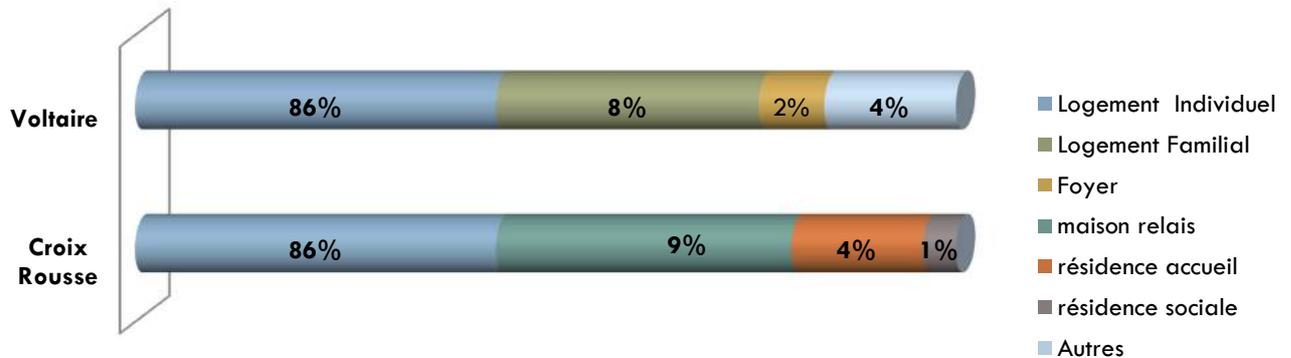


SAVS Croix-Rouge 45% et Voltaire 58%

● Le type de logement

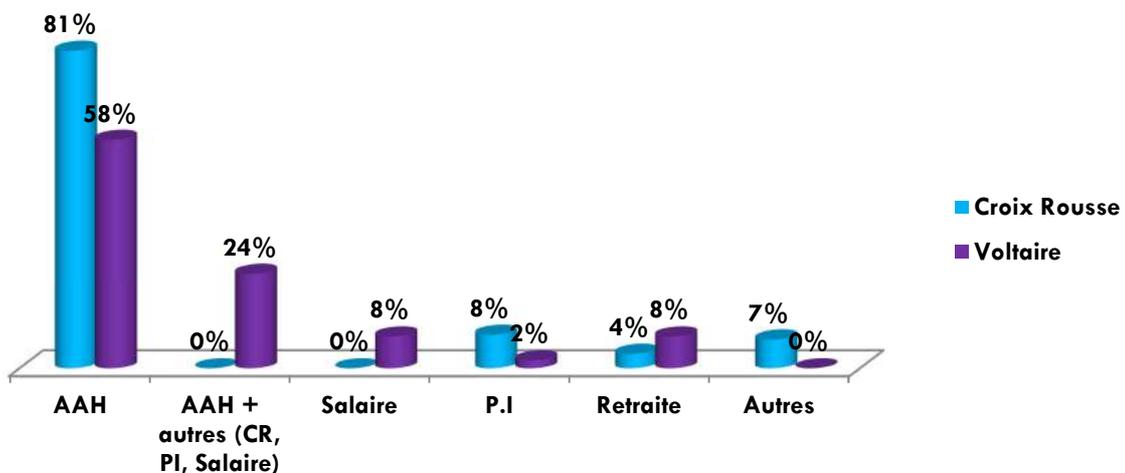
Les personnes des deux services occupent un logement individuel à 86 %.

8%, pour le SAVS Voltaire, habitent dans un logement familial ce qui correspond essentiellement aux personnes vivant maritalement.



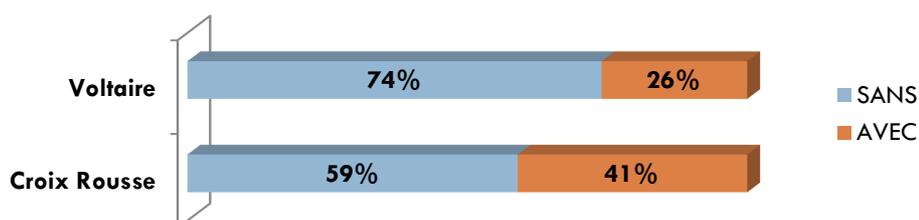
● Les ressources

Nous notons une majorité de bénéficiaires de l'AAH pour les deux services complétée pour les personnes accompagnées par le SAVS Voltaire par des gains issus de salaires.



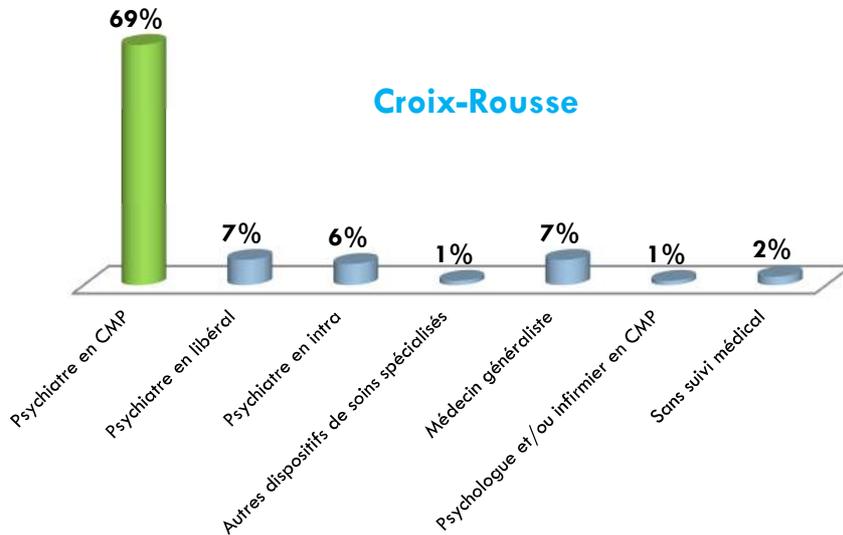
● La mesure de protection des biens

Les personnes accompagnées par le SAVS Voltaire se montrent plus autonomes quant à leurs capacités à gérer leur budget : 74% ne bénéficient pas de mesure de protection de biens contre 59% pour celles suivies par le SAVS Croix-Rousse.



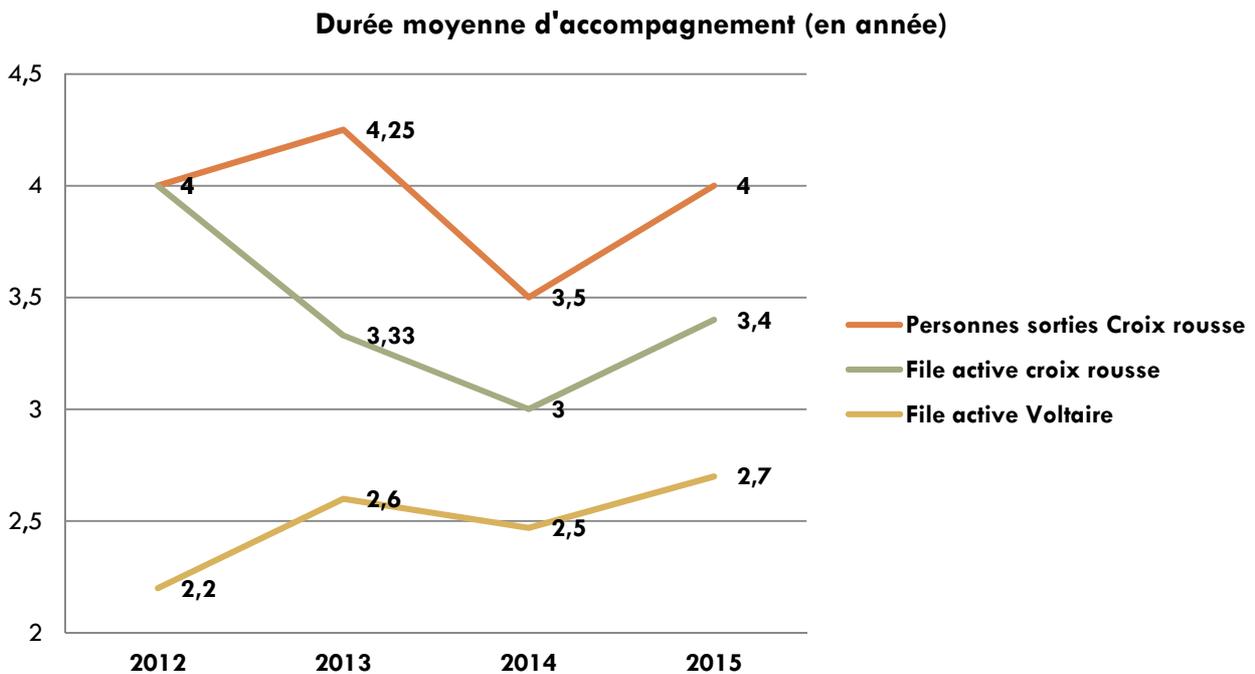
● Le suivi médical

Toutes les personnes accompagnées par le SAVS Voltaire bénéficient obligatoirement d'un suivi psychiatrique. La quasi-totalité des personnes accompagnées par le SAVS Croix-Rousse, dans les faits, même si elles ne sont pas soumises à cette obligation, ont un suivi médical spécialisé.



● La durée de l'accompagnement

La durée moyenne d'accompagnement est moindre pour le SAVS Voltaire : 2,7 ans contre 3,4 ans pour le SAVS Croix-Rousse. Elle tend à diminuer pour les deux services.



Les statistiques montrent que les deux services se complètent quant au profil des personnes accompagnées. Ils couvrent toutes les tranches d'âge, interviennent sur un rayon géographique assez large, accueillent à la fois des adultes en situation ou non de travail. Ils concernent des personnes avec des variabilités dans leurs aptitudes d'autonomie : à l'inverse du SAVS Croix-Rousse, le SAVS Voltaire accueille un public plus autonome dans la gestion de son budget (moins de personnes sous mesure de protection de biens), dans ses relations aux autres (vie maritale). Cette tendance se confirme par une durée moyenne d'accompagnement moindre.

Par contre, ces deux services se rejoignent quant au type de logement occupé par leur public respectif : une majorité vit dans un logement individuel. Ils s'harmonisent également autour de la problématique psychique et des soins prodigués. La quasi-totalité des personnes bénéficie d'un suivi médical spécialisé.

VI - Le processus d'admission

Sur l'année 2015, les deux services ont conservé leur propre fonctionnement pour leur procédure d'admission.

VI - a : Au sein du SAVS Croix-Rousse

Le service a enregistré 38 fiches de candidature; chiffre plus élevé qu'en 2014 (22). Il est à noter un nombre significatif de personnes reçues en rendez-vous individuels dans le cadre du traitement des notifications directement adressées par la MDMPH qui renvoie une fiche de candidature et enclenche ainsi la procédure d'admission.

Sur le SAVS Croix-Rousse, la commission d'admission composée de l'équipe et de la responsable de service s'est réunie 9 fois. Elle a étudié 24 situations dont 20 ont obtenu une réponse favorable. Les 4 refus émis sont motivés de la façon suivante :

- 1 personne a été orientée vers le SAVS ADAPEI,
- 1 personne nécessitait en priorité de renforcer ses soins psychiques avant d'être orientée vers un SAVS,
- 1 personne dans le déni de ses troubles psychiques ce qui entrave son adhésion à un projet d'accompagnement,
- 1 personne orientée vers un SAMSAH.

La nature des demandes d'accompagnement se situe autour de :

- Démarches autour du logement,
- Démarches administratives,
- Aide au budget,
- Soutien relationnel,
- Accompagnement autour des loisirs,
- Accès ou reprise des soins somatiques,

- Aide dans les relations avec l'extérieur,
- Soutien d'un projet professionnel,
- Travail de coordination des partenaires.

Les principaux prescripteurs sont les :

- CMP de Vaulx en Velin, Lyon 2^{ème}, Vénissieux et Caluire,
- MDR de Vénissieux, Rillieux La Pape, Décines, Caluire, Saint Genis Laval, Sainte Foy les Lyon, Villeurbanne et Bron,
- structures telles que L'Alged, le Centre Francis Feydel, l'hôpital de Desgenettes, Habitat et humanisme (MR),
- mandataire judiciaire.

VI - b : Au sein du SAVS Voltaire

Pour le SAVS Voltaire, les demandes d'accompagnement étudiées émanent essentiellement des personnes orientées par la MDMPH en 2014 et 2015 et qui ont été reçues pour un premier entretien individuel par Géraldine SANCHEZ. Une candidature a été adressée par le SAVS Croix-Rousse concernant une personne qui a réussi à mener à bien un projet professionnel; son statut de salariée ne lui permettant plus d'être accompagnée par le SAVS Croix-Rousse.

Début 2015, 5 personnes étaient en attente d'une place et 11 situations individuelles susceptibles d'être accueillies ont été recontactées par Hélène FOREST voire reçues à nouveau en entretien pour actualiser leur demande d'accompagnement. Ce deuxième rendez-vous a eu lieu avec un autre membre de l'équipe et le cas échéant, en présence d'un partenaire soutenant la demande de SAVS, avant une décision d'admission prise par l'équipe.

L'équipe a décidé de l'admission de 9 personnes et reste sans retour de 3 personnes, au 31 décembre 2015.

Au final, sur ces 9 personnes :

- 4 d'entre elles n'ont pas donné suite au moment de leur admission effective :
 - o 3 ont estimé ne plus avoir besoin d'un SAVS. Elles avaient trouvé dans l'intervalle de l'attente une organisation personnelle satisfaisante. Dans les faits, nous remarquons qu'il s'agissait de candidatures fortement portées par le partenaire prescripteur et pas suffisamment investies par les personnes directement concernées.
 - o 1 personne est décédée,
- 3 personnes ont été admises en cours d'année,
- 2 personnes sont sur liste d'attente.

VI - c : La liste d'attente

Les personnes placées sur liste d'attente en fin d'année 2015 sont au nombre de 12 pour le SAVS Croix-Rousse et de 2 pour le SAVS Voltaire.

Le SAVS Croix-Rousse, par l'intermédiaire de rendez-vous individuels organisés par Catherine PERRIN ou Hélène FOREST, a réussi à maintenir un lien avec chaque personne placée sur liste d'attente. Il s'agit de la faire patienter et de suivre à un rythme régulier l'évolution de sa situation. Nous observons que ces rencontres participent activement à préparer la personne à entrer dans le service et facilitent son admission. Nous pouvons entrevoir, à travers ces temps d'échanges, les prémices de l'accompagnement, l'ébauche d'un lien de confiance nécessaire à la co-construction de la relation d'aide.

Pour le SAVS Voltaire, la liste d'attente est moindre. Pour autant, il est proposé aux personnes en attente d'une place de venir sur le temps collectif « Le café liaison ». Toutefois, cette proposition n'a pas été suffisamment portée et relayée au sein du service pour que les personnes concernées s'en ressaisissent et s'en emparent. Ainsi, plusieurs mois ont pu s'écouler entre le premier contact avec le service et la proposition d'admission effective. Ce délai a détourné certaines personnes de leur demande initiale d'accompagnement en ne donnant pas suite à leur rendez-vous d'admission (4 personnes concernées).

Faire patienter les personnes en maintenant un lien avec chacune d'elles en instituant une rythmicité de rencontres sur la période de l'attente demeure une nécessaire priorité. Reste à savoir de quelle manière « faire vivre » cette liste d'attente. La réflexion est à poursuivre en 2016.

A terme, nous souhaitons constituer une seule liste d'attente commune aux deux services sachant que les personnes en situation de travail seront systématiquement accueillies par le SAVS Voltaire et que les personnes ne relevant pas d'un suivi psychiatrique référencé à l'admission seront orientées vers le SAVS Croix-Rousse.

VII - Le rapprochement des bénéficiaires par le biais des temps collectifs

Le rapprochement des services donne la possibilité à l'ensemble des personnes accompagnées de se rencontrer. Ainsi, en cours d'année, des temps collectifs initialement mis en place sur chaque service et l'Instance Collective de Parole (ICP) instaurée par le SAVS Voltaire ont été ouverts aux 114 personnes accompagnées et leurs accompagnatrices sociales.

VII - a : La réunion des personnes accompagnées

Le SAVS Croix-Rousse propose deux fois par an de réunir toutes les personnes accompagnées autour d'une thématique choisie d'une fois à l'autre par les participants.

- La réunion du 17 mars 2015 a porté sur les maladies psychiques. Elle a rassemblé 16 personnes accompagnées, 1 stagiaire, les membres de l'équipe et la responsable de service.

En sa qualité de médecin psychiatre, Madame PILLON, Présidente d'AMAHC, a répondu à l'invitation pour présenter les différentes pathologies psychiques et leur symptomatologie. Les échanges avec et entre les participants ont porté entre autres sur la prévention des effets indésirables des traitements, sur la manière de vivre avec sa maladie psychique sans être trop entraver dans sa vie quotidienne, sur l'autisme, sur les médecines douces et sur le remboursement des consultations. Le groupe a particulièrement apprécié la clarté de l'exposé de madame PILLON et les réponses empreintes de transparence qu'elle a apportées aux nombreuses questions.

● Le thème choisi de la rencontre du 19 novembre 2015 a été : « Comment parler de sa maladie psychique à son entourage ? ». Les personnes accompagnées du SAVS Voltaire ont été invitées à participer à cette rencontre : 2 d'entre elles sont venues ainsi qu'une accompagnatrice sociale. Mme C et M. B ont apporté leurs témoignages en tant que personne concernée par la maladie psychique pour Mme C et en tant que père d'adultes en souffrance psychique pour M. B. Le résumé présenté ci-dessous illustre la profondeur des propos tenus. Ces témoignages ont donné lieu à des échanges forts en émotion et de sincérité dans une grande qualité d'écoute et de respect de la parole des intervenants et des participants.

Mme C se présente en tant qu'usagère de la psychiatrie et dit se considérer comme une personne malade « jusqu'à la fin de mes jours ». Elle a connu une grande crise en 2003 et parle de sa fratrie dont elle est la dernière des 7 enfants. Ceux-ci ont réagi de façon très différente à sa maladie psychique : son frère et parrain s'est montré très violent en paroles et a coupé les ponts, alors qu'un autre de ses frères dont elle était pourtant moins proche, a été très « enveloppant » et aidant lors de son hospitalisation, lui apportant du linge, rencontrant les médecins. Sa sœur, sans doute un peu dépassée, l'a peu soutenue, privilégiant ses enfants. Puis les relations entre frères et sœurs ont évolué au fil des ans. Le frère « enveloppant » est parti un beau jour sans plus donner de signe de vie à sa famille, le frère « en colère » a fini par s'apaiser et des liens fragiles ont pu se retisser, en dépit de reproches qu'il peut encore formuler. Mme C dit qu'elle a beaucoup de mal à parler de la maladie psychique en famille, c'est un sujet tabou. Ses frères et sœurs se sentent agressés, ils ne se rendent pas compte de ce que leur sœur a vécu. Il leur est arrivé de la traiter de fainéante, d'assistée qui « creuse le trou de la sécu ... ». Cependant avec d'autres frères et sœurs la relation est plus apaisée, ils se rencontrent pour les fêtes de famille.

Mme C pense qu'avec ses parents (décédés) les réactions à sa maladie auraient pu être différentes. On ne lui pose aucune question sur sa maladie, sans doute est-ce une façon de s'en protéger. Mme C dit que les choses évoluent et évolueront sans doute encore à l'avenir.

Un micro débat s'instaure entre les participants pour dire que le handicap psychique est encore mal connu. On en parle dans des émissions tard le soir à la télé ou alors cela fait la une des journaux lors d'un fait divers. Cependant les choses avancent et certaines pathologies sont mieux acceptées comme les troubles bipolaires par exemple.

M. B nous dit qu'il a un fils et une fille malades psychiquement et qu'il va principalement nous parler de son fils qui a commencé à délirer à l'âge de 18 ans. Son père ne connaissait rien alors au monde de la psychiatrie et cela a été très difficile de s'y confronter.

Il dit qu'il a été un père très présent, peut-être trop. Son fils et lui ont des points de vue différents à ce sujet. Sa fille avait un lien très fort avec son frère avant que la schizophrénie ne se déclare, puis elle a pris de la distance avant de présenter des troubles psychiques à son tour.

M. B voit un psychiatre qui l'aide à mieux comprendre ce qui arrive et à y faire face. Cependant il souligne qu'il demeure de nombreuses questions sans réponse et que ceci le fatigue beaucoup. En tant que père il mène un double combat contre la maladie et l'incompréhension de la famille. Parfois la mère de ses enfants s'énerve face à ses troubles et M. B lui rappelle alors que leur fils souffre. Cependant il se pose parfois la question de savoir ce qui relève de la maladie et de la « fumisterie ». Certains parents ont parfois « laissé tomber » leurs enfants malades psychiques car leurs comportements agressifs leur ont fait peur. Le fils de M. B ne s'est jamais montré violent, il n'a jamais abandonné son traitement. M. B nous dit qu'il « était dans le feu, comme incendié ». Il remercie au passage le Dr Racamier qui a soigné son fils en instaurant 3 contacts téléphoniques par semaine à heure très précise. En dépit de la contrainte, cela l'a aidé à ne pas perdre pied.

Mme C dit que lors de son hospitalisation elle n'a eu aucun contact avec son frère durant toute une semaine, puis il a pu la voir ensuite durant une heure. Cette coupure a été bénéfique, elle s'est sentie protégée du monde extérieur.

Tous deux sont d'accord pour dire que les psychiatres ne peuvent à la fois soigner les patients et s'occuper des parents. Ceux-ci devraient faire la démarche de s'informer sur la maladie psychique auprès de l'UNAFAM, par exemple.

Une participante nous donne son témoignage à propos de son père qui a toujours refusé de reconnaître le handicap de sa fille jusqu'à ses 30 ans environ, alors que son frère, lui, l'a toujours protégée. Depuis 10 ans environ son père a cependant commencé à se rapprocher d'elle et cela l'a fait pleurer la première fois où il l'a reconnue comme étant une personne handicapée. Cependant il y a eu des moments durs comme celui où à la suite d'une tentative de suicide, elle s'est retrouvée dans le coma et où son père a dit à sa mère : « Laisse-là crever ». Elle commence juste à lui pardonner ces paroles violentes.

Un petit débat s'instaure entre les participants. Une autre participante souligne qu'il est sans doute très difficile pour un père d'accepter la maladie de son enfant. Elle-même ne s'est jamais sentie entendue ou comprise par son père. Certains pères du reste prennent la fuite en cas de handicap, mais « tout dépend des familles » souligne une troisième participante et « les jeunes générations ne réagissent pas pareil que les anciennes ». M. B fait remarquer qu'il est difficile d'échanger sur la maladie en famille et qu'il ne le fait quasiment jamais, laissant cela aux spécialistes. Les psychiatres à présent excluent moins les familles, ils les rencontrent à intervalles réguliers. Au passage M. B conseille aux parents concernés par la maladie psychique de suivre une psychothérapie. La première participante dit que dans son cas la thérapie familiale les a un peu aidés. Tout le monde s'accorde pour dire : « la normalité, qu'est-ce que c'est ? ». Une autre personne dit que sa famille l'a rejetée et qu'elle en souffre beaucoup, elle se sent seule et fait des dépenses pour compenser. Il n'y a que sa maman âgée qui ne la juge pas. Parfois il est plus facile d'avoir un cancer qu'une maladie psychique, les gens sont plus compatissants.

Un monsieur dit qu'il n'a jamais voulu parler de tout cela en famille, il y avait trop de préjugés et cela l'aurait plus stressé qu'autre chose. Il n'a réussi à se détendre qu'en en parlant à un professionnel. La famille est souvent dépassée et ne comprend pas ce qui arrive. Pour conclure il nous dit qu'il a connu une naissance et deux renaissances suite à sa greffe cardiaque il y a 8 ans et à un nouveau traitement qui l'a bien stabilisé au point de vue psychique et grâce auquel il dort sans faire de cauchemars.

M. B ajoute que les amis peuvent être plus à l'écoute parfois que la famille. Il remercie les services médico-sociaux qui ont permis à son fils de vivre dans une résidence accueil où il se sent bien, alors qu'auparavant il souffrait énormément de la solitude en appartement individuel.

La deuxième participante termine ce riche et émouvant échange en disant que, de par son parcours, elle connaît bien le réseau associatif et qu'elle estime avoir de la chance de connaître d'autres lieux (dont AMAHC) en dehors de la famille où déposer ses questionnements concernant la maladie psychique.

VII - b : L'Instance Collective de Parole

L'ICP est une *instance d'expression et de participation des usagers* obligatoire pour tous les établissements médico-sociaux, conformément à la loi 2002.02. Elle est un moyen d'expression et de propositions relatives au fonctionnement et à l'organisation du SAVS. Pour le SAVS Croix-Rousse, elle a fonctionné sous la forme d'un Conseil de la Vie Sociale mis en sommeil depuis la fusion. Nous avons maintenu l'ICP en l'état. Une seule s'est tenue le 9 octobre 2015 dans les locaux du SAVS Voltaire en présence de 17 personnes accompagnées (dont 6 personnes accompagnées par le SAVS Croix-Rousse), 11 professionnelles, 1 stagiaire, Philippe CHAIZE, Géraldine SANCHEZ et Hélène FOREST.

Elle a permis de présenter AMAHC, d'énoncer la réflexion en cours concernant le SAVS AMAHC et d'inviter les personnes à prendre part à l'élaboration du projet associatif en s'inscrivant sur des groupes de travail.

VII - c : Le café liaison

Il a été initié par l'équipe du SAVS Voltaire.

Sa finalité est de créer du lien social entre les participants. Depuis sa création, il est ouvert aux personnes en cours d'accompagnement par le SAVS, aux personnes sur liste d'attente et aux anciens bénéficiaires. Les personnes sur liste d'attente ont ainsi un lien avec le service, se familiarisent avec son fonctionnement et font connaissance avec les accompagnatrices sociales qui animent à tour de rôle ce temps qui se veut convivial. Pour les personnes qui ne sont plus accompagnées par le SAVS, cela permet pour certaines d'aider à la séparation et/ou de garder le lien avec le service. Entre eux et avec le relais des professionnelles, les participants peuvent se transmettre des informations sur leur quotidien, échanger autour de l'actualité ou partager leur expérience d'accompagnement par notre service.

Le café liaison a lieu 1 fois par mois (le 1^{er} jeudi de 10h à 11H30) autour d'une collation.

Au cours de l'année 2015, sa fréquentation a fluctué, avec une moyenne de 4 personnes chaque fois (de 8 personnes à 2 personnes).

Il a pris plusieurs formes improvisées ou organisées à l'avance en fonction des souhaits des participants : lecture de journaux, échanges sur les loisirs ou l'actualité, informations sur Culture Pour Tous, visionnage du film du SACJ, invitation du service vacances et loisirs accompagnés d'AMAHC, GEMINI, GEMOTION et de l'association connexions solidaires. Cet espace a été ouvert en fin d'année aux personnes accompagnées par le SAVS Croix-Rousse. Plusieurs d'entre elles soutenues par leurs accompagnatrices sociales ont réussi à se saisir de l'invitation. Reste à encourager leur participation car la faible fréquentation de ce temps collectif est venue interrogée l'équipe. Seules (à l'exception d'une personne) les personnes en cours d'accompagnement l'investissent. Il convient de communiquer davantage sur la café liaison auprès des personnes sur liste d'attente et le cas échéant auprès des personnes qui quittent le service pour ne pas se détourner des objectifs de départ de cet espace. Ainsi, une annonce par affichage dans la salle d'attente et la remise d'un écrit présentant le café liaison à toutes les personnes susceptibles d'être concernées par cet espace sont deux propositions émises par l'équipe. La première idée a été appliquée aussitôt ; la deuxième le sera début 2016.

VIII - Ouverture sur l'extérieur

Le travail de proximité auprès de chaque personne accompagnée se nourrit et s'enrichit non seulement des échanges entre les professionnelles des deux services mais également de l'intérêt porté aux expériences et pratiques d'autres structures à travers des journées de formation, colloques et des rencontres partenariales.

VIII - a : Les journées de formation et colloques

Ainsi les professionnelles ont participé :

- à la journée de formation : « Travailler en équipe. Pourquoi et comment ? organisée par Santé Mentale et Communautés à Lyon le 27 mars 2015,
- aux journées de formation du M.A.I.S : « Plaisir dans l'accompagnement, accompagnement aux plaisirs » organisées à Grenoble les 9,10 et 11 juin 2015,

- à la journée d'étude de l'Orspere-Samdarra : « la Participation des usagers en santé mentale » le 1^{er} décembre 2015 à Lyon,
- aux rencontres inter SAVS du Rhône sur des thématiques ciblées,
- aux Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM) de Lyon 1^{er}, 3^{ème}, 8^{ème} et Caluire,
- aux permanences de la MDU de Saint Jean De Dieu,
- à la Rencontre Régionale de l'UNAFAM Rhône-Alpes « Nouveau regard sur les aidants : quelle place pour chacun ? » le 9 octobre 2015 en co-animant un atelier sur « la vie affective de nos proches ».

VIII - b : Les rencontres partenariales

Les professionnelles ont également participé à :

- la formation « premiers secours » proposée en interne,
- la préparation de la fête de fin d'année d'AMAHC,
- l'inauguration de la résidence plurielle à Tassin La Demi-Lune.

Enfin, elles ont reçu dans les locaux respectifs de Voltaire et Croix-Rousse le Centre Départemental d'Hygiène et de Santé ainsi qu'un représentant de la mutuelle ADREA pour une information sur l'aide à la complémentaire santé.

Plusieurs mois de séances de travail soutenues et investies par les professionnelles confirment une dynamique collective prometteuse pour donner forme et force au SAVS AMAHC. Leur expertise et savoir-faire en sont les garants. Le chemin parcouru est déjà conséquent mais nous devons poursuivre notre structuration en interne pour développer en toute transparence et efficacité notre offre de service et élargir notre palette de possibles à travers l'agrément unique.

Nous poursuivons notre mission d'accompagnement avec toujours autant d'entrain, de professionnalisme et avec cette volonté intacte et jamais démentie d'année en année de répondre au plus près aux besoins et attentes des personnes accompagnées.

Enfin, nous poursuivons nos réflexions enrichies des orientations du projet associatif pour bâtir le projet de service du SAVS AMAHC, chantier à mener à terme en 2016.

SERVICE ACCUEILS COLLECTIFS DE JOUR

UN ACCUEIL BIENVEILLANT POUR CONSTRUIRE LE LIEN SOCIAL ET ROMPRE L'ISOLEMENT

Chef de service	
Géraldine SANCHEZ	
Responsable	
Valérie DANTIN	
Equipe Canille	Equipe Clubs
Jessica BRANCHERAUD	Siham BENDAAS
Xavier DEPAULY	Kostas DARAS
Vanessa de FILIPPIS	Cindy OLAGNON (màd)
Pierre RUIZ	Sandrine OGER
Annick TESTUD	Nicolas PINEAU
Marta FRANCILLARD	Delphine RANNOU
Emilie HERCULE	

2015 en bref

	Canille	Clubs
File active	189	171
Dont femmes	32%	40%
Et hommes	68%	60%
Personnes inscrites	102	115
Nb jours ouverture	229	138
Moyenne d'âge	53 ans	49 ans
Nb repas	4048 (hors dim)	6489

Les Accueils Collectifs de Jour de l'Association AMAHC se déclinent en deux entités localisées en trois lieux distincts :

Les clubs d'activités

Club Voltaire
66 rue Voltaire 69003 LYON

Club de Vaise
15 avenue Sidoine Apollinaire 69009 LYON

Le café animation

La Canille
14 rue Jean Jullien
69004 LYON

Ces trois lieux sont des espaces atypiques, chaleureux, conviviaux avec une culture commune de l'accueil « **portes ouvertes** », favorisant une socialisation certaine. Chaque entité reçoit un public spécifique ayant quelques similitudes et propose des modalités d'inscription et de fonctionnement différents.

Les accueils de jour représentent un dispositif de prévention conséquent car ils offrent une réelle amélioration de la qualité de vie des adultes fragilisés. Ils encouragent de multiples rencontres, évitent l'isolement, préviennent les hospitalisations et les ruptures possibles. Les clubs d'activités ainsi que La Canille sont activement inscrits dans le parcours de l'utilisateur et participent à son rétablissement³, son inclusion dans la cité.

Deux équipes pluridisciplinaires s'investissent avec professionnalisme au sein des accueils collectifs de jour. Les salariés animent avec engouement et dynamisme les sites tous les jours de l'année. Ingénieurs, toujours force de propositions, imaginatifs, ils font évoluer les trois lieux pour le mieux-être des personnes accueillies.

Depuis la fusion, les professionnels ont appris à se connaître davantage, ils ont découvert les différences et les complémentarités que peuvent offrir les clubs et La Canille aux usagers. Le souhait de l'Association AMAHC est de privilégier l'accessibilité à des sites de proximité tout en maintenant des spécificités nécessaires au public.

Le rapport 2015 présente les activités du café animation, des clubs et offre un bref état des lieux depuis la fusion. L'Évaluation Interne (EI) réalisée au cours de l'année 2014 sur les accueils collectifs de jour, nous sert actuellement de référence et représente notre base de travail. Ainsi, nous avons utilisé différentes hypothèses pour illustrer nos propos et pour faire la liaison entre certaines parties de ce rapport.



I - Présentation et fréquentation des personnes accueillies

Le café-animation La Canille est un « **espace d'accueil, d'activité et d'animation** où le lien peut-être une rencontre sans lendemain, éphémère, épisodique ou devenir quotidien, avec un engagement régulier et écrit »⁴. Le lieu d'accueil collectif est non médicalisé.

Quelques témoignages des personnes accueillies :

« La Canille est un lieu ouvert à tous, c'est un lieu de partage ».

« C'est un lieu familial, convivial, agréable, accueillant. C'est un lieu complet qui m'apporte beaucoup. La bonne humeur est au rendez-vous ! ».

« C'est un lieu pas trop grand, rassurant »

« C'est bien, j'y suis depuis 7 ans ! ».

³ Union Sociale - UNIOPSS - URIOPSS N° 278, juin-juillet 2014, « Le rétablissement, une composante incontournable de la santé mentale », page 25.

Extrait évaluation interne 2014

« J'aime bien La Canille, je sors de chez moi. Ça me fait du bien, ça me motive, je rencontre ainsi d'autres personnes ».

« Le lieu me permet de combattre la solitude. Ça m'apporte des connaissances. Des liens peuvent se créer entre nous, des liens amicaux. Ma timidité diminue ainsi ».

« On sympathise, cela nous donne envie de parler. On ne parle pas de politique, de religion mais nous partageons différentes cultures ».

« La Canille propose des loisirs. Les activités, ateliers, sorties proposées sont équilibrées. Nous sommes libres ici. Il est possible de s'inscrire sans y être obligé, on peut prendre son temps ». « L'équipe nous accompagne ».

« Nous partageons des temps forts comme la fête de La Canille en juin, l'Assemblée Générale. Nous apprécions les soirées, les ouvertures du dimanche, les activités régulières. Le café est toujours ouvert pour nous accueillir ».

« Le programme trimestriel est clair et important. Il se complète bien avec d'autres structures (GEMOTION) ».

I - a : les statistiques de base

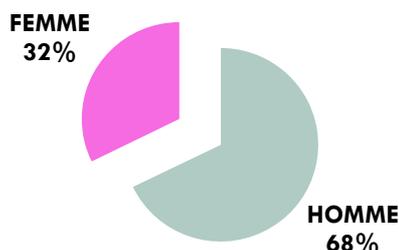
La Canille s'adresse à des adultes en souffrance psychique et/ou handicapés psychiques, isolés et en difficulté d'insertion sociale. Elle doit permettre à ces personnes « d'acquérir l'autonomie la plus grande possible et faciliter ainsi leur insertion ou le maintien de leur insertion dans un milieu de vie hors les murs de l'hôpital par l'organisation de leur temps vacant »

Elle reste ouverte sur l'extérieur et peut donc recevoir aussi toute personne de la Cité.

L'ensemble des différentes activités de « La Canille » a été en mesure de recevoir **189 personnes** sur l'année 2015. Ce chiffre de notre **file active** est en baisse (205 en 2014° par rapport à l'an dernier).

102 personnes sont inscrites et ont adhéré à l'association (contre 132 l'an dernier)

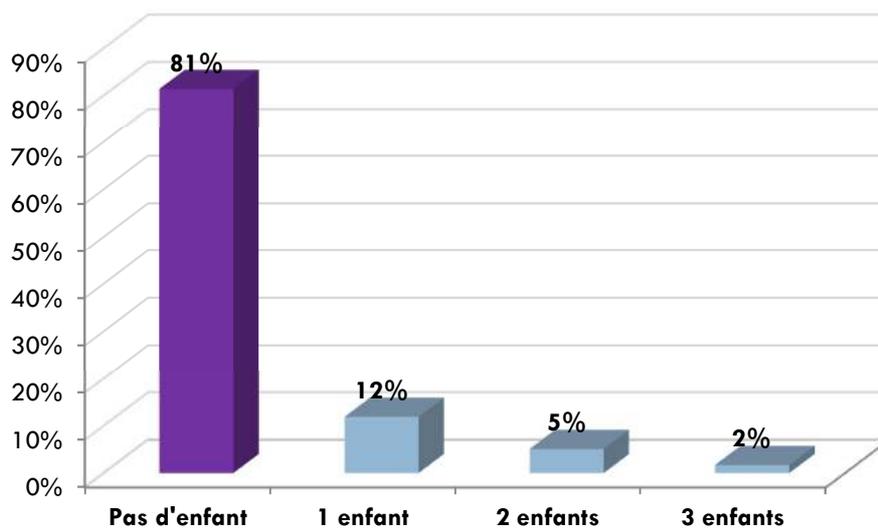
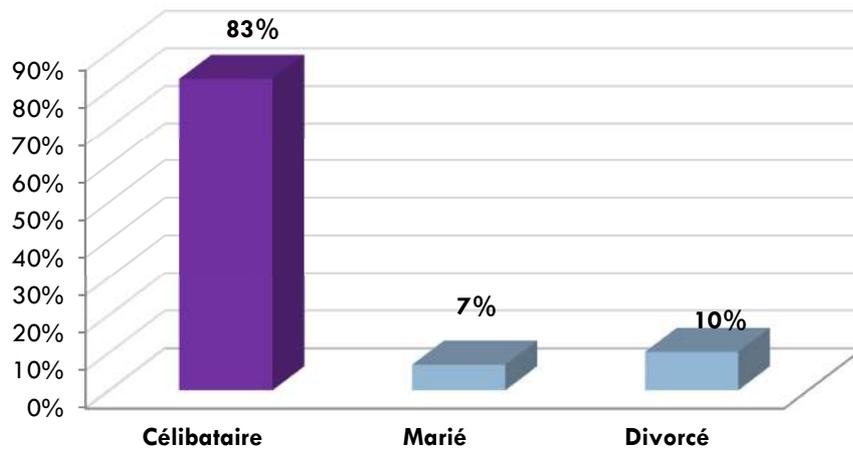
I - b : La typologie



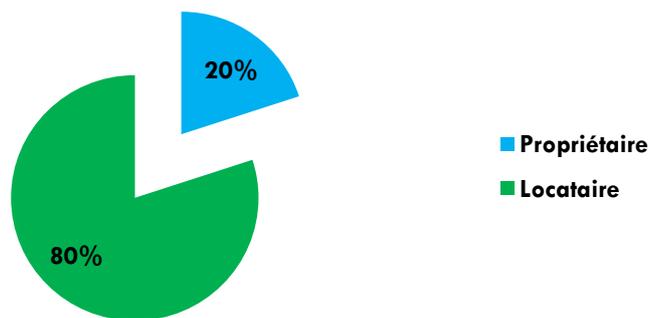
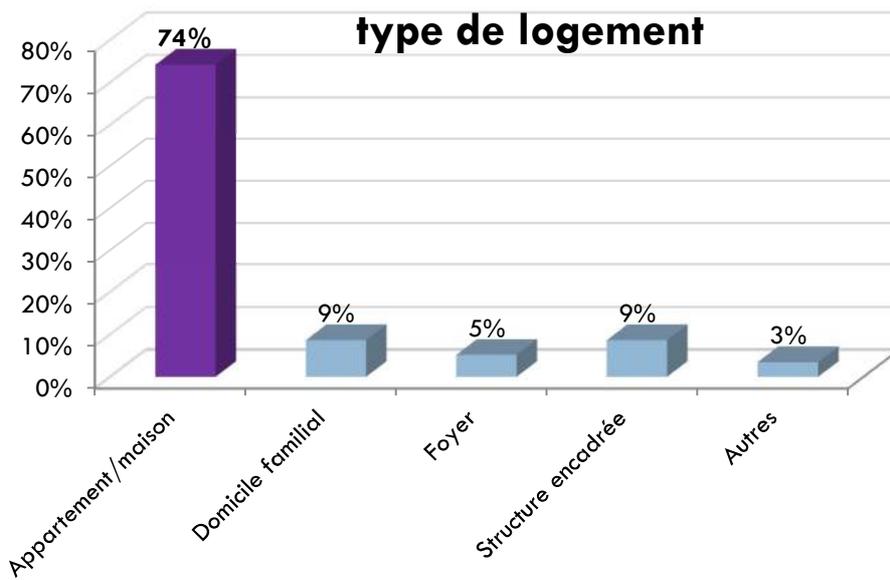
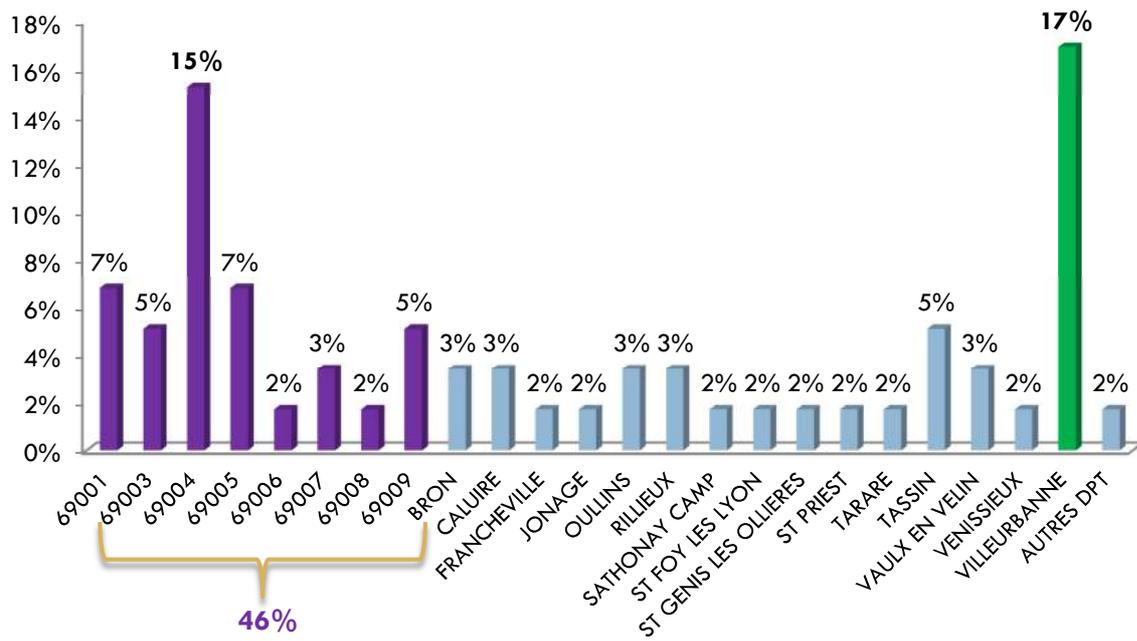
En 2015, comme les années précédentes, une **majorité d'hommes** fréquente la Canille. L'âge moyen est de 53 ans. La personne la plus âgée a 74 ans et la plus jeune a 30 ans.

On constate toujours une majorité de personnes célibataires et sans enfants.

Situation familiale



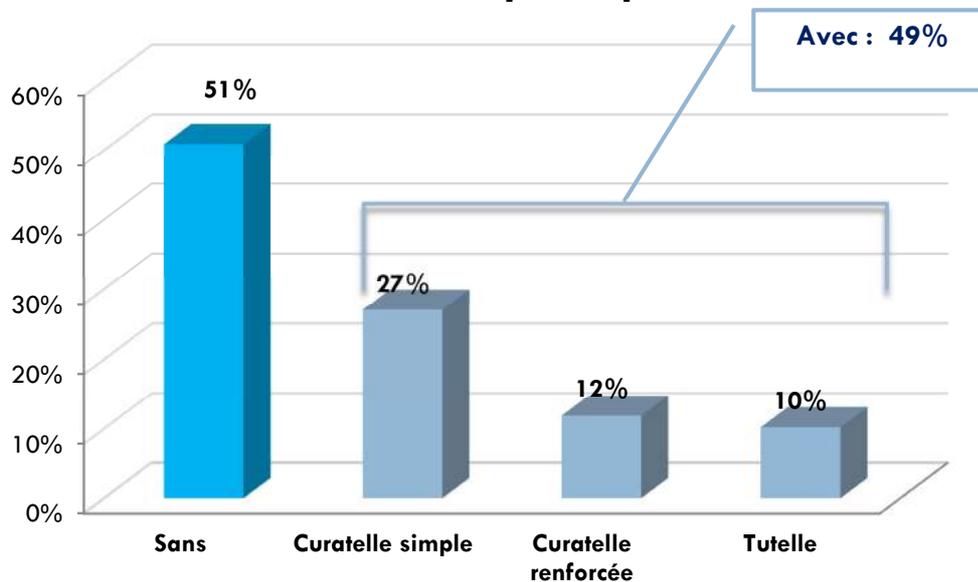
Lieu de vie



En 2015, 83% des participants sont célibataires et sans enfant à 81%. 74% d'entre eux vivent dans un logement autonome. Ils habitent pour 46% d'entre eux dans un arrondissement de Lyon. C'est le 4^{ème} arrondissement qui est le plus représenté avec 15%.

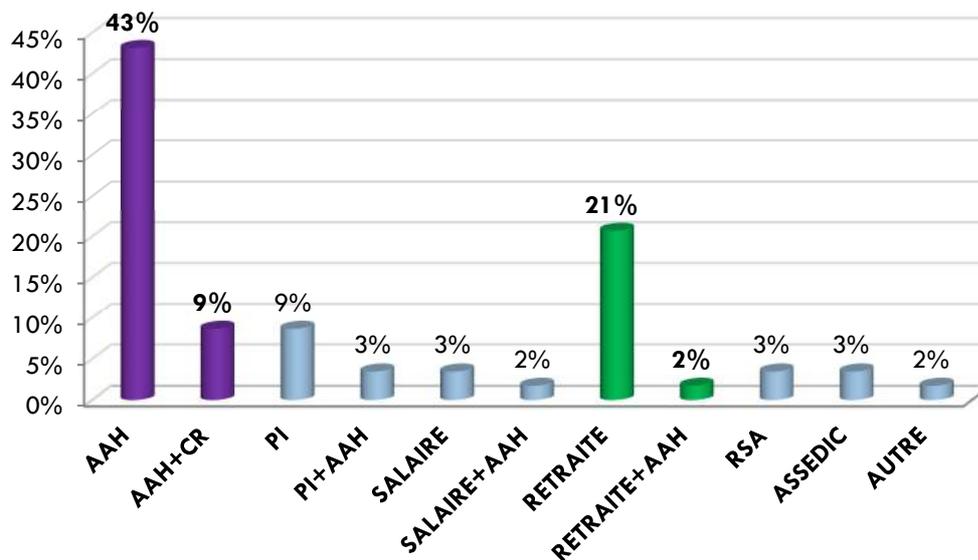
On observe un pic à 17% pour la commune de Villeurbanne et le reste de l'agglomération représente 38%.

Protection juridique

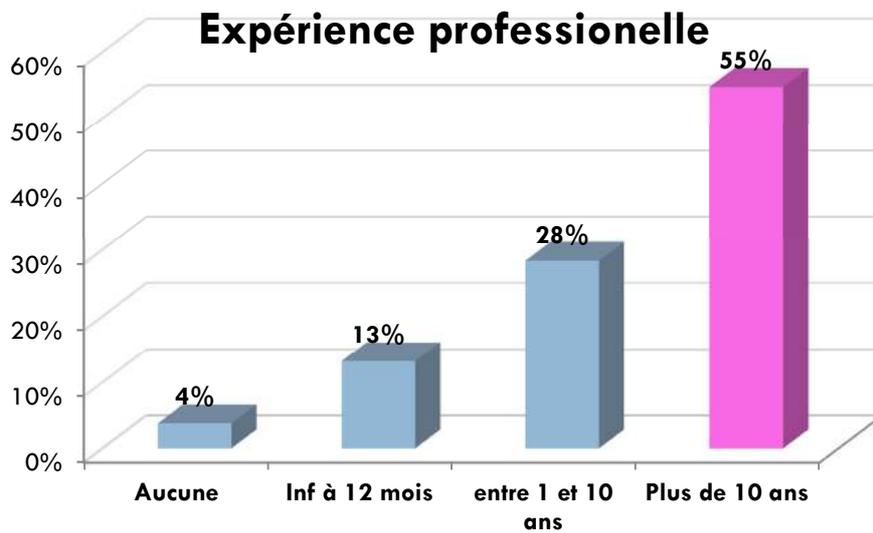
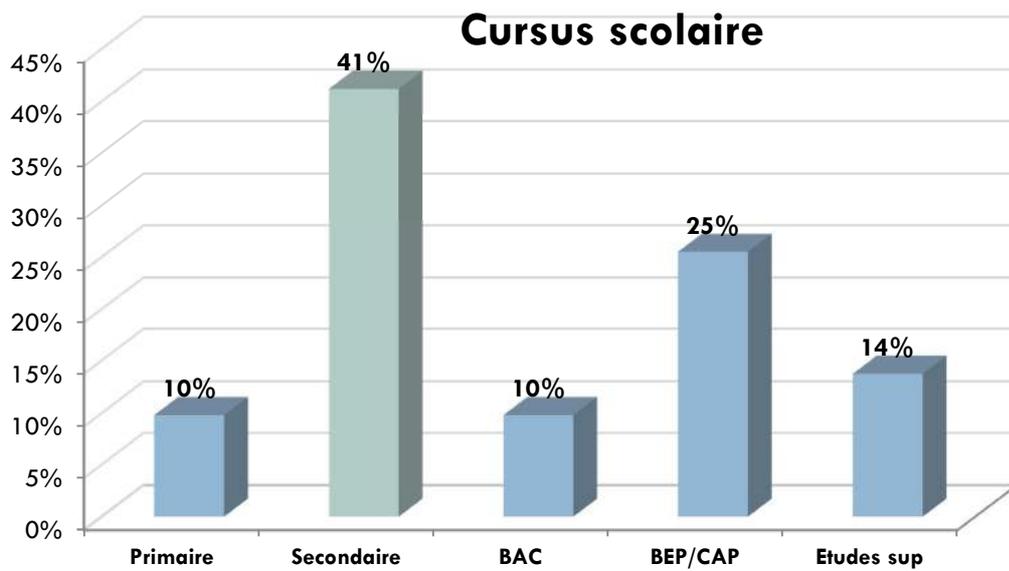


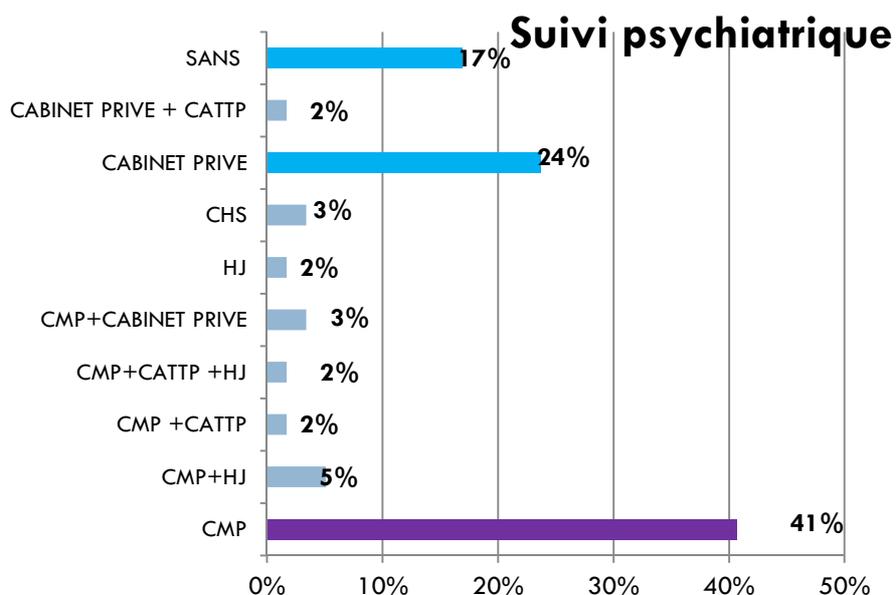
Nous observons que c'est pratiquement la moitié des participants qui ont une mesure de protection.

Ressources

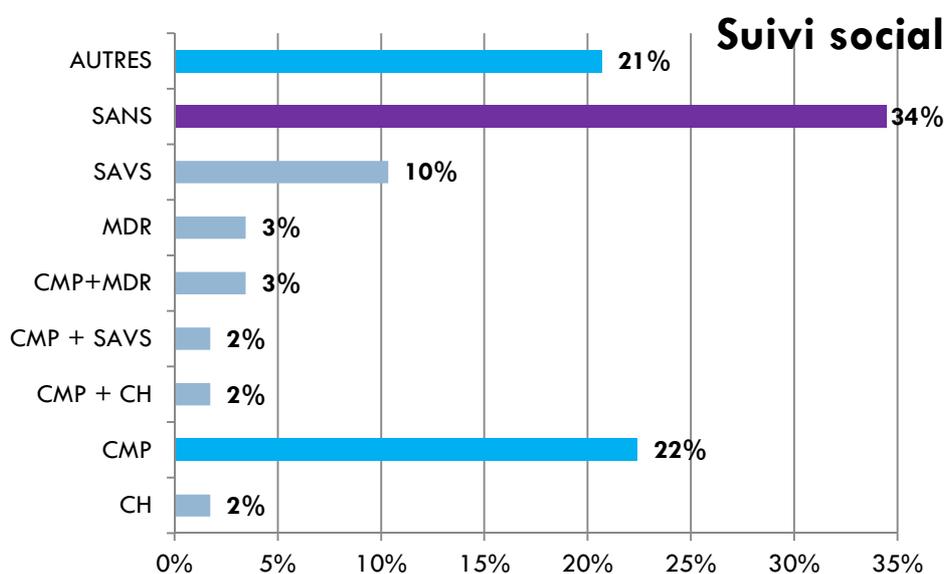


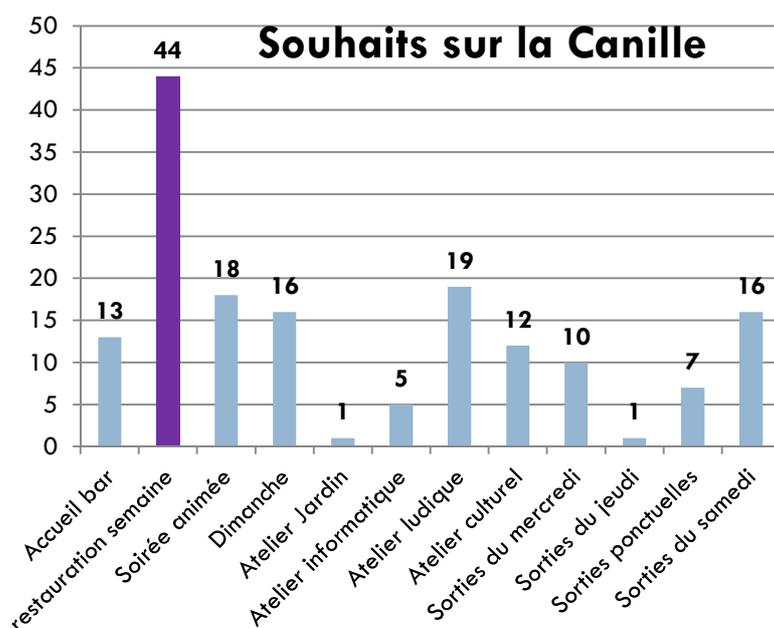
Parmi les différentes ressources, c'est l'allocation d'adulte handicapée qui est la plus présente 43% et la pension de retraite à 21%.





Seulement 17% des participants déclarent ne pas avoir de suivi psychiatrique. Ce constat nous montre qu'une passerelle est possible avec les clubs qui conditionnent l'inscription au suivi psychiatrique.





A l'observation de ce graphique, on peut dire que la restauration à la Canille reste primordiale. Si l'on tient compte de la restauration lors des soirées et des dimanches, le pourcentage monte à 78%. Les revenus très faibles et la solitude sont les facteurs expliquant ce succès. Viennent ensuite les loisirs, souhait important de se distraire avec les jeux de société de l'atelier ludique et les sorties du samedi pour sortir un peu de son environnement.

II - L'activité de « La Canille » et la fréquentation par les personnes accueillies

Voici quelques chiffres permettant de survoler rapidement l'ensemble de l'activité de ce lieu d'accueil collectif en 2015.

II - a : Les jours d'ouvertures et de fermeture au public

II - a - 1 : Les jours d'ouverture au public

Le site de « La Canille » est ouvert 5 jours sur 7 (dimanche, lundi, mercredi, jeudi et vendredi). En 2015, le nombre de jours d'ouverture s'élève à **229 jours d'ouverture (contre 230 en 2014)**

II - a - 2 : Les fermetures de « La Canille »

Ainsi nommées dans le programme trimestriel, les fermetures sont toujours annoncées afin d'en informer notre public et les partenaires.

Pour rappel : la Canille est fermée les jours fériés uniquement. Il peut y avoir d'autres fermetures comme suit :

La Canille a fermé 2 jours pour réunions institutionnelles pour traiter de l'aménagement du temps de travail les 26 janvier et 16 février. Pour les réunions générales et les temps d'expression des salariés, le choix a été fait de fermer uniquement le matin ainsi le temps du repas n'est pas impacté. La répartition de ces fermetures a eu lieu sur l'ensemble des lieux d'accueils d'AMAHC.

On peut noter aussi cette année une fermeture exceptionnelle intitulée « La Canille se fait une beauté !!! ». Il s'agissait des réfections de peinture du local et de ses petits aménagements de bureau et bar. En effet, ce fût l'occasion de restaurer les peintures anciennes depuis 2001, de rester dans l'esprit initial du café-

animation (convivialité, chaleur, ambiance petit café de quartier) et d'apporter une touche plus contemporaine, plus « tendance » venant réactualiser la Canille. L'ensemble de l'équipe a énormément œuvré lors de ces travaux et s'est particulièrement investie. A noter la participation de l'entreprise **Kurt Salmon**, le vendredi 28 d'août pour une **journée d'action bénévole des salariés volontaires** un grand lessivage des murs, sols et mobilier de la Canille.

Les travaux de peinture ont été réalisés du lundi 5 au mercredi 7 octobre inclus par une entreprise.

Enfin, La Canille a fermé ses portes le 17 décembre comme chaque année à l'occasion du repas de fin d'année.

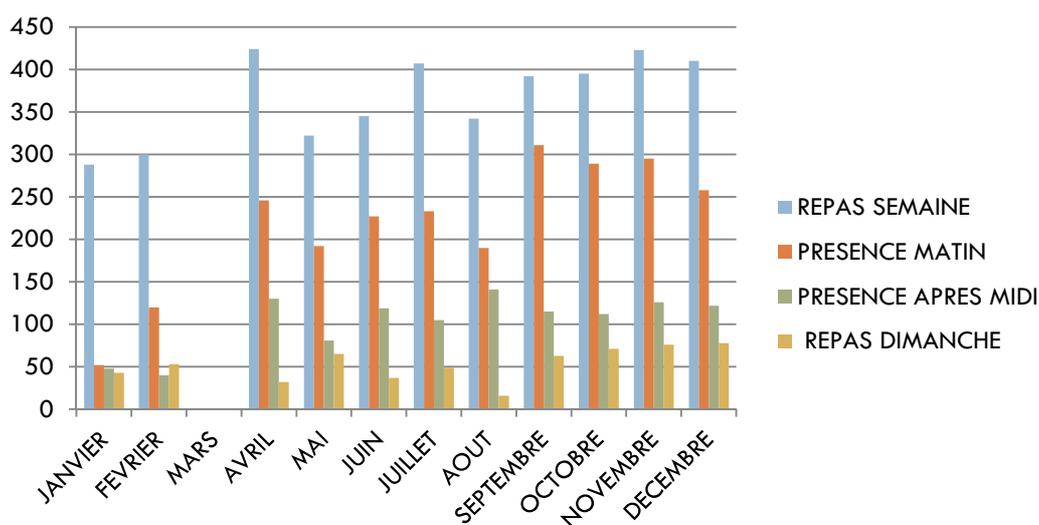
II - b : La fréquentation des personnes à la Canille

II - b- 1 : La restauration et les présences

MESSIDOR continue de livrer les repas de la Canille.

Témoignage : « Nous partageons un bon repas complet peu onéreux, on mange bien ! Il est possible aussi de prendre des boissons ».

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	TOTAL
REPAS SEMAINE	288	300		424	322	345	407	342	392	395	423	410	4048
PRESENCE MATIN	52	120		246	192	227	233	190	311	289	295	258	2413
PRESENCE AM	48	40		130	81	119	105	141	115	112	126	122	1139
REPAS DIM	43	53		32	65	37	49	16	63	71	76	78	583



Pas de statistiques en mars : Pour autant si l'on part sur une moyenne mensuelle de 368 repas on peut estimer le montant total à **4416** repas semaine, pour les repas dimanches 53 donc **636** soit un total

supposé de **5052 repas**. **A noter aussi que les chiffres des repas semaine ont englobé les repas des jeudis soirs.**

Ce chiffre est en augmentation par rapport à l'an dernier. (+207 potentiellement)

Repère chiffres 2014

REPAS SEMAINE	PRESENCE MATIN	PRESENCE AM	REPAS DIMANCHE	SOIREES	TOTAL REPAS
4001	1131	609	739	105	4845

Un temps à part : Le « P'tit Déj Flash »

Tous les vendredis de 10h30 à 11h, un petit déjeuner est proposé aux personnes accueillies. Comme La Canille ouvre à 10h30 seulement, l'idée est de proposer un temps de petite restauration très court pour ne pas trop empiéter sur le temps du repas de midi et respecter le rythme des repas du public.



Environ 45 petits déjeuners servis



II - c : L'animation

II - c - 1 : Les ateliers

Chaque semaine différents ateliers sont proposés : Thé tricot, informatique, ludique, culturel, jardin.

L'atelier culturel a commencé en janvier avec des séances hebdomadaires au premier trimestre, puis a évolué vers une séance tous les 15 jours sur le deuxième trimestre pour reprendre en octobre sous la forme d'un atelier « La Culture vous balade »

Chaque mois à raison si possible d'une à deux fois par mois est proposé un atelier créatif.

L'atelier « instant pour soi » est composé d'un petit groupe de personnes fréquentant la Canille et bénéficiant d'un temps un peu à part un mardi par mois en général pour un espace de petits soins du corps au gré de leur souhait et des idées des animatrices.

Actuellement un seul l'atelier informatique du mardi de 16h à 17h 30 se déroule hors les murs de la Canille.

L'Atelier percussions commencé en 2014, s'est poursuivi en 2015, le jeudi sur 9 séances jusqu'en juin 2015 et n'a pas été reconduit à la rentrée. Il s'agissait d'un atelier ponctuel.

La fréquentation des participants sur les ateliers

ATELIERS	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	TOTAL
Thé-tricot	10	19	20	10	8	-	-	-	4	6	6	-	83
Informatique	14	8	8	12	8	8	-	-	-	12	16	12	98
Ludique	38	29	36	28	34	38	-	-	-	10	8	8	231
CVB										16	11		27
Jardin	-	4	6	8	6	7				5	-	-	46
Percussions	10	12	5	11	-	7							45
Créatif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	3	3	9
Cocktails été	-	-	-	-	-	-	9	11	-	-	-	-	20
Instant pour soi	-	-	-	-	-	-			4		4	4	12
TOTAL GENERAL													571

Le Thé tricot

La création de cet atelier est née d'une volonté de se retrouver autour d'une table en petit comité et d'un thé pour échanger de manière orale ou pratique, des savoirs, trucs et astuces autour de la laine ou de la couture.

Dans un premier temps deux femmes ont porté l'apprentissage aux autres pour divulguer les prémices d'un ouvrage (écharpes, couverture, mitaines). Puis se sont vues greffer plusieurs autres, qui depuis viennent de manière régulière.

Notre volonté partait aussi du postulat, que le savoir ne pouvait nous appartenir à nous seules animatrices mais que ces femmes, adhérentes, fréquentant la Canille détenaient un savoir-faire qu'il nous semblait important de diffuser à d'autres. Vecteur de lien informel, ce moment est un bon support à la relation, dans un espace de convivialité où siège la bonne humeur. C'est la Canille qui offre le thé.

Le rendez-vous est fixé chaque lundi de 14h30 à 16h30 dans la mesure où le café est ouvert. Depuis le commencement 18 personnes sont passées par l'atelier, le noyau "dûr" est d'environ 9 personnes qui choisissent leur jour de venue. Soit une moyenne de 5/6 tricoteuses par séance.

Observations :

Ce groupe a évolué et a réellement pris son essor à la mi-novembre pour devenir un groupe assez solide, conséquent en nombre et régulier.

Le fait d'instaurer ce temps privilégié dans le café sur un temps d'ouverture à tous, a été pensé et c'est aussi pourquoi nous investissons la table ronde dans un coin de la salle, conférant alors une ambiance sûre et contenant.

Il semble assez facile, malgré l'ampleur d'une telle tâche, pour chacune des participantes de commencer un ouvrage et de le mener à bout dans le temps. Chaque personne est aussi portée par le regard bienveillant des unes et des autres que cela soit sur l'évolution de l'ouvrage entrepris ou dans un souci réel de l'humain.

Ce groupe vit parce que chacune s'autorise à solliciter ou demander de l'aide en toute confiance. Pour la plupart finir un ouvrage ne signifie pas forcément une rupture ou une obligation à quitter le groupe, mais bien au contraire, redynamise l'imagination, remet en mouvement les esprits, pour une autre création, parfois plus complexe.

C'est justement parce qu'il peut se créer cette accumulation des savoirs partagés que peut se jouer cette projection sur autre chose.

Il y a une belle énergie dans la relation entre les personnes qui jouent le jeu de la laine, mais pas que. Le lien se fait aussi dans la parole qui circule sur le quotidien, l'histoire de tous, sortes de témoignages de petits bouts de vie dans une mesure commune. On peut sentir une réelle envie de partage entre ces femmes sur des sujets qui permettent une évocation, de faire du commun pour paradoxalement s'identifier ou se singulariser.

Avec l'absence des deux professionnelles courant décembre, ce groupe a été laissé en autonomie pendant 3 semaines. Le cadre, l'espace sont restés les mêmes, ces femmes l'ont investi à leur guise portant ainsi le groupe entre elles. Les ouvrages entrepris depuis prennent de l'ampleur et de l'audace à l'envers, à l'endroit.

L'atelier informatique

Un bon investissement du groupe informatique qui a travaillé sur la création d'un diaporama sur le thème des aqueducs romains de Lyon. Le travail du groupe consiste à chercher des informations et des images sur internet afin de les organiser à l'aide du logiciel Power Point. Pour cela l'atelier était en relation avec la guide de l'office du tourisme de Chaponost.

Ce projet a eu pour double objectif d'entraîner les participants à l'utilisation d'internet, pour des recherches d'images en rapport avec le sujet qui nous intéresse ainsi qu'à l'utilisation de logiciels spécifiques.

D'autre part le but de ce travail d'équipe fut de pouvoir proposer une animation en fin d'année (le 12 juin 2015) à la Canille. Lors de cette journée, la guide de l'office de tourisme a commenté le travail du groupe à la manière des sorties qu'elle organise à Chaponost.

Sur le 4^{ème} trimestre 2015, l'atelier s'est donné pour but de permettre à des personnes ne connaissant pas l'informatique de découvrir l'utilisation d'Internet et de permettre une découverte de sites internet pouvant servir dans la vie de tous les jours : TCL, Google Map, sites culturels....Cet atelier permet aussi aux participants de créer une boîte mail et d'apprendre à utiliser ses fonctionnalités.

L'atelier ludique

Un temps apprécié par les adhérents qui peuvent venir échanger autour de jeux à présent connus de tous et qui peuvent être joués également en dehors des temps de présence de l'animateur. Il s'agit d'un temps de jeu mais également d'un temps d'échange lors duquel les adhérents peuvent se réunir autour d'une même table de jeu.

2^{ème} trimestre : L'atelier a pour but de créer un temps de rencontre autour de jeux de société conviviaux et permettant de créer des moments de bon humeur propre à susciter la rencontre et le dialogue. En ce début d'année, moins de participants à cet atelier mais au bénéfice de la fréquentation libre de la Canille. En effet les adhérents ont maintenant une connaissance suffisante des jeux pour se permettre de jouer sans la présence de l'animateur...Ce qui est l'un des OBJECTIFS de la Canille.

L'atelier percussion

Il s'agit d'un groupe bien constitué qui poursuit son apprentissage de la percussion avec notre intervenant Sebastian Diaz percussionniste professionnel. Cet atelier a pour objectif de susciter l'écoute entre les adhérents, de proposer un temps d'échange non verbal par le biais de la musique, où chacun a un rôle. Cet atelier s'est poursuivi sur toute la saison octobre 2014 juin 2015 et a ensuite pris fin.

ATELIER PERCUSSIONS	Nombre de séances	Nombre de participants	Nombre de participations
JANVIER A JUIN	10	7	45

L'atelier culturel : la Culture vous balade

Cet atelier est un prolongement de l'Atelier Culturel existant depuis plus de 10 ans et mené par Annick Testud et Sophie Agar depuis 2008. Il repose sur les constats des animatrices sur ces dernières saisons :

- L'envie du public de se réunir pour discuter, la richesse des échanges sur certains sujets
- un certain engouement pour les sorties collectives l'après-midi
- un intérêt et une curiosité des participants pour la culture accessible à chacun, une envie de (re)découvrir sa ville, son environnement proche
- des connaissances et des savoir-faire certains de plusieurs participants
- mais peu de mobilisation pour des sorties individuelles sur les lieux de spectacles (avec « Culture pour tous ») ou manque d'assurance pour s'impliquer dans des projets très participatifs (pratique artistique, rencontres mobilisation de « Culture pour tous », émission de radio...)

Au regard de ces constats, le nouveau projet reprend donc les perspectives de développement souhaitées par les 2 animatrices : conserver une démarche collective de découverte culturelle plébiscitée par les participants et s'essayer à une démarche davantage participative mais en trouvant une approche plus sécurisante.

La culture vous balade...De quoi s'agit-il ?

Élaborer une randonnée urbaine culturelle animée par un groupe d'adhérents et basée sur leurs connaissances de Lyon. Dans un second temps, une fois la balade élaborée, proposer cette balade à toute personne désireuse de mieux connaître l'histoire et la ville de Lyon.

La Finalité de l'atelier ?

Cette animation étant un prétexte à la rencontre entre les adhérents et à l'échange entre eux, elle répond à l'une de nos missions qui est « de rompre l'isolement ». Dans un second temps nous pouvons estimer que notre volonté de favoriser la mixité sociale grâce à la rencontre avec le grand public, nous permet de tendre vers un « refus de la stigmatisation » du public adulte handicapé psychique.

Quels sont les objectifs de cet atelier ?

Permettre le dialogue : en valorisant la prise de parole des adhérents lors des séances de préparation à la Canille mais également lors des balades.

Valoriser les connaissances des participants : en prenant appui sur leurs connaissances de Lyon, de l'histoire de la ville.

Elargir le cercle des rencontres : les visites seront proposées au grand public.

Susciter de l'intérêt pour le sujet et créer une dynamique positive : en prenant part au travail d'élaboration et/ ou aux sorties, découvrir ou faire découvrir un patrimoine culturel et se mobiliser.

Cet atelier s'appuie sur le projet de l'association A.M.A.H.C en faisant référence aux objectifs définis dans celui-ci à savoir :

« Renforcer la mixité sociale » dans le but de faciliter l'insertion sociale dans la Cité et de limiter la stigmatisation du public.

Favoriser la citoyenneté des personnes et leur engagement dans la Cité par le biais de la culture et des loisirs.

Développer des projets en partant de la demande des adhérents. »

Quel déroulement du projet ?

<p><u>Présentation</u> du projet aux adhérents le 8 octobre et réajustement selon les propositions des participants</p>	<p><u>Élaboration d'un trajet urbain « guidé »</u> basée sur les idées du groupe les 22/10,5 et 26/11. Choix du thème, de la démarche, des supports...</p>	<p><u>Test</u> de cette randonnée en extérieur le 10 décembre, afin de concrétiser notre proposition.</p>	<p><u>En 2016 Proposition de sorties</u> organisées par les animateurs avec ou sans guide, en lien avec le projet final et aux attentes des participants</p>	<p><u>En 2016 Proposition à différents publics</u> de la sortie découverte.</p>
---	--	---	--	---

Les animateurs référents : Sophie Agar travailleur social au S.A.V.S DE L'A.M.A.H.C. et Xavier Depauly animateur au Café Animation « La Canille ».

Rôle des animateurs :

- Susciter et laisser libre cours à l'expression des participants pour qu'ils soient force de proposition dans l'élaboration du projet (parcours, contenu etc...), établir un climat de confiance, permettre à chacun de s'impliquer à la hauteur de son envie et de ses possibilités.
- Venir en appui des participants pour les soutenir si besoin dans toutes les étapes du projet (par ex : pendant la conception en mettant à leur disposition des outils de préparation, en prenant contact avec les partenaires...)
- Aiguiller, faciliter le travail de création des participants, aider à la recherche de documents
- Ré évaluer le projet et l'adapter aux participants en fonction de leurs besoins et de leurs attentes
- Être présent pendant les sorties pour un soutien technique et une ré assurance
- Repérer les éventuelles difficultés du groupe et prendre le relais si besoin

La co animation entre 2 salariés issus de 2 services différents permet de faire lien entre ces 2 services de l'association et d'apporter une richesse, par la complémentarité des postes et missions des professionnels. Elle participe à la cohésion au sein de l'association et à son projet. Elle est un outil dans le travail individuel du SAVS.

Xavier est le référent de l'atelier car il est présent sur toutes les dates, Sophie est présente à raison d'une fois par mois soit le 8/10, le 5/11 et le 10/12 pour ce premier trimestre.

Sur 2015, 5 séances étaient annoncées lors du 4^{ème} trimestre.

Les 8 et 22 octobre, les 5 et 26 novembre, le 10 décembre.

Bilan du trimestre octobre novembre décembre 2015

Cet atelier a pour but de permettre aux adhérents de mener, d'organiser une animation mettant en avant leurs connaissances. Dans cet atelier, nous réfléchissons ensemble, animateurs et adhérents, sur le déroulement de l'animation afin de déterminer un thème de balade et d'élaborer son déroulement. Après 3 mois de réflexion avec le groupe nous avons décidé de travailler sur le thème de la soierie lyonnaise ce qui nous conduit à chercher des informations, visiter les sites et rencontrer les personnes qui nous permettront de transmettre nos connaissances aux adhérents d'abord puis peut-être à des personnes extérieures à l'association. Enfin, le partenariat avec Culture pour tous perdure. A la Canille c'est plus particulièrement Annick qui assurera le lien avec Culture pour tous et se chargera de répondre aux demandes individuelles des adhérents pour des sorties par le biais du site Internet.

Au SAVS Croix rousse, les demandes ponctuelles de sorties des personnes accompagnées intéressées sont orientées vers Sophie qui se charge de les traiter (explication auprès des personnes, édition des places sur le site et lien éventuel avec culture pour tous).

ATELIER CVB	Nombre de séances	Nombre de participants	Nombre de participations
4 ^{ème} trimestre	4	10	27

L'atelier jardin

L'atelier jardin s'est déroulé le vendredi matin de 9h30 à 11heures sur une moyenne de deux à trois séances par mois.

La volonté de l'atelier est avant tout un moyen de rompre l'isolement, de créer un lien, un lien avec les personnes participant à l'atelier, avec les personnes fréquentant le café-animation, avec nos voisins jardiniers et avec « la cité » dans le cadre du projet « Fête de la courge » qui sera mis en place sur l'année 2016.

L'atelier reprend les fondamentaux de la culture potagère. Ainsi chacun des participants peut se familiariser avec les mots, les gestes simples, les postures et les plantes devenant ainsi un peu plus à chaque séance autonome.

Et parce que la question des enjeux environnementaux n'a jamais été aussi présente, participer et s'investir « au jardin » est aussi une manière de contribuer au débat, d'être inclus dans la vie de la cité. C'est pourquoi nous avons souhaité continuer d'œuvrer pour un jardin biologique sans pesticides, ni engrais chimiques. Porté dans cette dynamique nous avons essayé les méthodes du paillage et compost sur l'ensemble des plants.

Déroulement :

Chaque séance dure en moyenne 1h30 et débute toujours après observation par un point sur les travaux à effectuer. Au cours de ce temps-là peuvent être émis le souhait de moduler telle ou telle chose de type : agrandir une parcelle ou transférer une plante dans un nouvel espace.

Ensuite vient le temps de se mettre à l'ouvrage : planter, repiquer, semer, arroser, récolter, modifier, créer.

Bilan :

Bien que chacun était motivé et investi, la plupart des séances se sont déroulées en présence de deux jardiniers, limitant ainsi la dynamique, la créativité et la mission première de cet atelier qui est la rencontre de soi, de l'autre, de soi avec l'autre. De ce fait, les jardiniers ont pu tour à tour se démobiliser, s'essouffler et trouver dommageable que le groupe ne soit pas plus étoffé.

Fonctionnant sur l'ensemble de l'année, la période estivale reste un point noir dans notre organisation car c'est une période où bien souvent les participants sont absents (vacances, chaleur...)

Or c'est une période où le jardin est fortement demandeur de présence et de soins. Nous avons dû par ailleurs faire appel à la bonne volonté des adhérents fréquentant le café pour assurer une permanence à l'entretien de ce dernier. Une permanence qui fut assurée notamment grâce à la volonté d'un adhérent

Au final :

- Une année plutôt mitigée par le fait d'un groupe trop restreint. Il serait peut être intéressant de revoir les horaires de l'atelier pour que celui-ci coïncide avec les horaires d'ouverture du café.
- Une organisation à repenser pour que l'atelier reste en adéquation avec les besoins de nos adhérents. L'idée serait de partir sur une culture de légumes qui demande le moins de soins possible et peut être davantage de légumes automnales pour que les jardiniers absents sur l'été puissent en profiter à leur retour.

Mais l'investissement de chacun, l'envie d'être présent, acteur de cet espace permet l'envie de tenter de nouvelles expériences botaniques, relationnelles, de développer d'acquérir de nouvelles expériences et de faire émerger le souhait d'un nouveau projet collectif tourné vers l'extérieur : « La Fête de la courge ».

Nombre de séances	Nombre de participants	Nombre de participations
26	5	46

L'atelier créatif

Ce nouvel atelier a démarré avec la saison 2015-2016, il y a eu 4 séances annoncées sur le 4^{ème} trimestre 2015.

Cette nouvelle animation a été menée par Vanessa de Filippis: cet atelier est né de l'idée que sans être un artiste né ou sans avoir appris, on peut jouer avec les formes et les couleurs, y prendre du **plaisir** et être **fier** de ses réalisations. L'atelier proposé permet d'offrir aux adhérents une nouvelle animation, simple et accessible.

Thèmes et techniques

L'animatrice est partie de **travaux très simples, découpage, collage, ornementation**, pour proposer des travaux pouvant avoir tout de suite un résultat décoratif, ludique et joyeux.

Comme chaque participant part de ses propres acquis en matière de dextérité et de méthodes, et que le groupe n'est pas forcément homogène, il y a une progression douce en termes d'utilisation des techniques et des mediums (support, dessin, couleur, outils).

La technique apprise lors d'une séance peut ensuite être réutilisée, à la demande des adhérents si cela leur a plu, pour la réalisation plus élaborée de **petits objets** utiles, lors d'une séance ultérieure : carte postale, papier à lettre, marque-page, fanions pour décorer une salle, décoration de boîtes, etc. Dans une étape ultérieure, en fonction des budgets possibles, on peut, par exemple, prévoir la création de sets de table à partir d'une sélection de dessins, avec plastification.

Une séance qui a particulièrement été appréciée peut être renouvelée à la demande préalable des adhérents, en fixant la date à l'avance, dans le même thème ou en utilisant une autre imagerie de base.

Comme base, l'animatrice utilise la reproduction d'illustrations qui semblent faciles d'accès et intéressantes sur le plan graphique.. Je pense partir sur des **thèmes naturalistes : animaux, plantes**, ou sur des **thèmes graphiques abstraits** : jeux avec les trames et les couleurs : pointillés, rayures, cercles, etc.

Trois personnes ont participé à cet atelier

Un instant pour soi :

Ces séances sont animées par Annick TESTUD et Jessica BRANCHERAUD le mardi après-midi à raison d'une fois par mois. Il a été testé en été pour se poursuivre dès la rentrée 2015.

Deux séances ont été proposées sur le 4^{ème} trimestre, les 10 Novembre et 29 Décembre. Elles ont mobilisées à chaque fois deux dames différentes. Ce temps pour elles commence à être repéré et investi à la hauteur d'un moment qu'elles s'accordent pour découvrir une autre manière de prendre soin de soi. Ces séances se poursuivront à raison d'une fois par mois.

II - c - 2: Les activités à l'extérieur de la Canille

Sur l'année 2015, nous avons proposé aux participants les sorties du mercredi par module, les activités sportives ou d'expression du jeudi et les sorties variées du vendredi

"Réveillez vos grenouilles!"

Journée complète de 10h à 15h30 sur le premier trimestre de l'année

Nombre de sorties proposées : 6 nombre séances réalisées 5 (Pb de neige)

Nombre de participants : 6

Nombre de participations : 19

Il s'agit là de proposer un cycle de randonnée dans la Dombes. Le choix de cette destination a été fait par les adhérents à la fin du cycle dernier et c'est dans cette prise en compte des souhaits que cela s'est organisé. Nous sommes allés en petit groupe à l'office du tourisme de Villars les Dombes en début de période pour chercher les documentations concernant l'environnement et les possibles animations en Dombes, les circuits pédestres avec comme support un classeur de randonnées sélectionnées par niveaux de difficultés + les cartes IGN adaptées au terrain et alentours. Le projet c'est d'allier l'effort à un plaisir dans cette présence à l'activité, de permettre aux participants d'apprendre à se gérer, à gérer leur effort, à s'adapter à l'environnement et de s'orienter. Partir de ces processus en jeu, dans ce type d'activité dite d'adaptation à l'environnement est essentiel à la construction individuelle de nos adhérents, valorisante dans leur projet de vie et nécessaire à leur structuration. La marche dans cette activité n'est pas une errance dans un ailleurs mais un temps propice à une élaboration personnelle pour que chacun puisse s'approprier ce qu'il vient chercher (lien aux autres, effort, découverte « touristique », lecture d'une carte, du terrain, mise en mouvement de soi et de sa pensée, changement d'air et découverte des environs Lyonnais etc.)

Fréquence et Sens :

Pour ce cycle, il n'y a pas eu de rencontre collective autour d'une présentation générale de l'activité et sa fréquence mais une organisation trimestrielle qui pourrait être appelée de « projection ». En effet, les adhérents savaient qu'il y aurait un cycle de marche dans la Dombes, mais le choix des randonnées n'a pas été effectué par eux. Pour autant, dans une dynamique hivernale, ce projet a pu être hébergé solidement par certains qui ont attendu ce moment avec impatience pour :

- « aller s'aérer la tête »,
- « retourner découvrir de jolis coins »
- « Être à la campagne »

- « marcher et faire un effort »
- « sortir de Lyon et de la pollution »

(Propos recueillis auprès de nos adhérents)

Il s'avère donc que les personnes qui se sont présentées avaient bien en tête une volonté de participer activement à l'activité et de s'y engager. Le principe de réservation est resté le même : chaque personne qui souhaitait venir le mercredi à la randonnée ciblée, devait confirmer sa présence le lundi qui précédait la sortie, puisqu'il y avait une préparation du pique-nique de chacun.

Partir en randonnée engage quelque chose de soi qui ne peut être porté par l'animateur. Aussi, dès la première séance il a fallu (re) sensibiliser les participants sur l'organisation matérielle de chacun. Etre autonome avec ses affaires pour faire partie d'un groupe n'est pas chose aisée, cela passe par :

- avoir un sac à dos et une bouteille d'eau individuels
- porter son pique-nique et utiliser ce qu'il y a dedans comme ils le souhaitent, même si un temps de pause déjeuné est prévu ensemble en milieu de parcours
- pouvoir préciser avant de partir si l'on a besoin ou non de matériel en plus (bâtons, cartes individuelles...)
- se répartir ce qu'il y a en commun pour partager les poids
- prendre tous les vêtements adaptés au temps et météo nécessaires à chacun.

Six séances étaient programmées, seulement cinq ont pu avoir lieu et elles ont concerné six personnes qui ne se sont pas retrouvées à chaque séance. En moyenne il y avait entre 3 et 4 personnes présentes et disponibles. Ce groupe aurait pu être étoffé de la présence de quatre personnes supplémentaires qui avaient randonné l'année passée dans les Monts du Lyonnais, mais pour l'une l'activité tombait sur un temps d'un atelier thérapeutique ailleurs, pour un autre la question financière a fait barrage, pour le troisième il était question d'un état de santé dégradé qui ne garantissait pas la sécurité du groupe, et enfin une personne a été hospitalisée en cours de cycle.

Le groupe s'est retrouvé à 10 h pour un départ de la Canille en minibus, le retour s'effectuait aux alentours de 15h30/16h sur Lyon 4.

4/02/15

6.6 Kms tour des étangs, Versailleux lieu-dit « le rognard »

Une première boucle de 2.7km faite en 1h de marche dans des chemins boueux qui longent des étangs. Pause déjeuné d'une demi-heure, chance de trouver une cabane de chasseur pour nous abriter le temps du pic Nic. Bon rythme pour la fin de la boucle de 3.9 kms.



11/02/15

7,3 kms Le tour de Mons, Saint Triviers sur Moignans

Un bel intérêt pedestre, une motivation allant à l'unisson avec la température extérieure (+12°C !). Temps de pause d'1/2 heure sous un ciel sans nuages, complicités naissantes, beaucoup d'échanges, et de paroles qui circulent bien dans ce groupe.

18/02/15

8,5 kms Le tour de Crans, parking de la mairie. Une belle boucle avec quelques mètres de dénivelés, gérables et revigorants, ciel couvert, frais mais un rythme soutenu (1h 15 avant la pause déjeuner, 50 minutes pour le retour sur route.

« la randonnée ça fait du bien parce que on étouffe à Lyon, le calme de la campagne apaise »

« Moi j'aime beaucoup les animaux, ici on en voit plein »

« Mes bâtons, qui m'aident à marcher mieux ! »

11/03/15

8,5 kms, 2h 10 de marche, de la chèvre au bois de l'Ordre. Belle bouffée d'oxygène pour cette randonnée où tout prend du sens dans les processus en jeu de l'activité (lecture de carte, repérage du marquage, prise de décision d'un chemin, rythme de marche, solidarité)

18/03/15

10 kms, 2h17 de marche, sur le circuit de Thoissey Nord. Longueur et endurance en perspective bien acceptées par tous dans la mesure où le projet devait naturellement aboutir à cette difficulté (augmentation croissante du temps de marche).

Déroulement et constat :

Le premier point qui peut être soulevé c'est la motivation et l'engouement pour l'activité. Les gens présents se font une joie de partir dans cet espace et le vivent entièrement puisqu'ils ont envie d'aller s'oxygéner ; c'est ce qui permet de mettre l'accent sur l'équipement car cette énergie portée jusqu'à terme peut être vecteur par répercussion d'une satisfaction personnelle souvent en défaut chez ce public et d'une reconnaissance valorisante dans son parcours de vie (savoir s'organiser). Pour autant, même si ces espaces sont appréciés les participants n'en sont pas encore à prolonger la démarche au-delà du temps repéré du mercredi, ils ne s'autorisent pas à aller randonner seuls.

Le second point découle d'une prise en compte notable des uns et des autres et d'un souci de questionnement relatif à l'état de santé, aux dispositions physiques ou psychique des collègues marcheurs. Ont-ils bien déjeuné ? Comment se sentent-ils ? Comment ils gèrent leur effort ? Trouvent-ils le parcours difficile ou non ?

Autant de sollicitations à l'initiative des marcheurs qui délocalisent peu à peu cette attention de l'animateur au groupe pour que se vive sereinement le groupe par lui-même. Ce point est d'une richesse sans nom puisque face à un public en grande solitude, il se joue quelque chose du lien et de la considération humaine grâce à l'activité comme prétexte à la rencontre. Cela confère une dynamique plus qu'agréable et une qualité des échanges/partages.

Ensuite vient l'intérêt porté à l'activité au travers des outils utilisés :

- *s'équiper et utiliser ou non le matériel mis à disposition :*

Il a fallu reprendre ensemble le « kit » du randonneur dans l'objectif d'être autonome dans ses besoins (eau, vêtements, pique-nique, bâtons, bonnet, gants...). Des oublis peuvent arriver mais dans l'ensemble cette préparation leur a permis d'être présents à eux-mêmes et à leurs besoins qui peuvent différer les uns des autres. L'aide des bâtons a été systématique pour l'un d'entre eux, à la demande et en fonction du terrain pour les autres. Toujours est-il qu'après le déjeuner, si le terrain est humide et glissant, la demande d'au moins un bâton se fait plus pressante. C'est une aide à l'équilibre, au maintien, au soulagement de l'effort aujourd'hui repérée. Le cycle de marche nordique a quand même dédramatisée l'image ou la représentation qu'ils avaient d'eux-mêmes avec ce genre de matériel.

- *carte ign de repérage, topologie, marquage sur le terrain :*

Cette session a marqué un tournant dans l'intérêt porté au repérage. En quelque sorte, pour ceux qui ont eu l'habitude de participer aux cycles différents de randonnée cela prend du sens. Il y a eu des demandes

de faites pour avoir à chaque randonnée sa carte IGN photocopiée personnelle pour se situer en direct, prendre les devants quand le groupe est éclaté ou pour la consigner dans un cahier de randonnée plus tard. Le fait de savoir « où l'on en est » permet de s'apaiser vis-à-vis d'éventuelles difficultés que l'on ne pourrait pas voir dans l'environnement. Dans la prise en compte des temporalités de chacun (lecture difficile, tremblements gênants pour tenir une carte, etc.) un questionnement en lien avec l'environnement et le balisage est fait pour permettre à ceux qui n'investissaient pas la carte de participer tout de même à leur orientation. Cela permet de déplacer son regard du sol pour l'ouvrir vers ce qu'il y a autour, de réfléchir et de prendre des décisions de direction. Cette dynamique a été reprise de nombreuses fois par ceux qui menaient la marche avec une bonne lecture de carte pour ceux qui auraient eu tendance à se laisser porter. Ils arrivaient à porter l'implication pour demander si on était toujours sur la bonne route. Les croix et marques jaunes sont repérées mais pas dans un souci de lecture globale du parcours.

- *gestion de l'effort* :

Les randonnées proposées ont été choisies dans une logique de progression kilométrique. La première portait sur une remise en jambes après de longs mois sans activité physique, puis c'est allé crescendo d'un commun accord dans le respect de la condition physique de chacun et une dynamique chaleureuse. Les parcours ont oscillé entre un niveau de difficulté moindre et quelques montées qui ne faisaient pas obstacle à un rythme soutenu.

L'endurance acquise pendant ces sorties est considérable puisque de 6.6kms la première sortie le groupe a pu marcher jusqu'à 10kms la dernière. Parfois la pause pique-nique a été demandée plus tôt pour se ressourcer, reprendre des forces, savourer la surprise du déjeuner. Connaissant le kilométrage à l'avance et les difficultés présentes, les marcheurs ont vraiment su se gérer pour finir chaque itinéraire et s'adapter au terrain.

- *intérêt pour le lieu* :

Il s'agit ici d'une vision à la fois « touristique » puisque la plupart ne connaissait pas cette région campagnarde, donc de loisirs où l'on peut observer les animaux présents dans le milieu rural ou relatifs à la Dombes, où la présence de bâtiments anciens suscite de l'intérêt et un apport d'histoire, où c'est une joie de sortir de la ville. Consigner, se souvenir de ces endroits pour y revenir ou le conseiller à d'autres, enrichir sa palette personnelle de beaux coins qui colore déjà son intérieur. L'environnement et le cadre ont toujours été appréciés même si parfois la topologie du terrain laissait à désirer (boue, humidité, terres agricoles envahissantes) cela a permis de partager de beaux échanges et des fous rires. Cette délocalisation enrichie la connaissance de la diversité de sa région (rase campagne, étangs, petites collines, villages anciens, routes départementales ou chemin balisés, bords de Saône, cultures)

Constat :

Il y a eu un très bon investissement des uns et des autres, la solidarité est de mise dans ce projet, le groupe a une valeur sans précédent, puisque celui qui va le moins vite est naturellement attendu ou entraîné (encouragé) par les autres qui l'aident aussi à se repérer.

C'est toujours dans une bonne ambiance que se sont déroulées ces randonnées avec un engagement de chacun pérenne. Les adhérents participant ont pu exprimer le plaisir de faire de la randonnée en loisir sans se désengager d'un effort conséquent et d'être en constante progression. Ce qui confère à l'activité une valeur de soutien dans l'épanouissement et la construction de chacun.

Perspectives :

Si l'on prend en considération la relative autonomie de ce groupe, il est intéressant pour boucler les processus de leur permettre d'aller randonner seuls. Le seul fait de le nommer ou les inciter ne suffit pas, nous pouvons le repérer dans le temps. En revanche l'idée de les accompagner à la construction d'outils de

randonnées et d'organisation semble plus appropriée. Ainsi La Canille pourrait être le lieu de préparation avec les participants intéressés sur le temps du mercredi, et le recueil des récits et aventures qui auraient été vécues sur site par leurs soins. Ce fonctionnement permettrait aussi d'ouvrir l'espace « randonnée » à de nouvelles personnes pour formaliser un nouveau lien et une nouvelle dynamique avec des personnes débutantes. Il s'agirait donc de scinder les plages horaires en deux créant peut être des groupes de niveaux mais garantissant le respect de l'investissement de chacun.

"Equita Canille"

Ce projet s'est déroulé sur le deuxième trimestre de l'année.

Nombre de séances 7	Nombre de participants 7
---------------------	--------------------------

Après une ébauche de rencontre l'année passée, les retrouvailles avec l'association « les cavaliers du cœur » ont été mises à l'honneur dans un nouveau lieu (chez Robert, agriculteur, éleveur) à Saint Pierre de Chandieu.

Nous étions partis du postulat que, l'équidé est en lien fort et permanent avec la nature, les éléments, le vivant, qu'il a cette capacité à « mettre en lumière », à révéler ce qu'il y a de plus profond en chacun de nous, de manière totalement naturelle. Ce point semblait intéressant pour soumettre ce projet aux adhérents. Qu'ils puissent, d'une activité de pleine nature, et en lien avec un lieu, des personnes, des animaux, camper un projet d'ouverture sur l'extérieur et de relation à l'autre (soit une poursuite dans leur construction singulière) par un investissement valorisant.

7 séances ont été proposées avec au programme plusieurs activités de soin et : ou d'attelage, d'initiation au menage à la longe, de monte des animaux.

Cette activité avait mobilisé 6 personnes l'an dernier et cette fois-ci, se sont 7 personnes qui sont venues (dont 2 qui avaient investi l'activité précédente) et surtout qui ont choisi leur programme « à la carte » soit en sortie journée soit en demi-journée.

Déroulement :

L'activité proposée se faisait avec deux chevaux de traits et une jument pleine dont les adhérents prenaient soin de préparer (utiliser les différentes brosses, soins, nettoyage des sabots) pour consolider ce qu'on appelle leur lien à l'animal. Tout de suite des préférences ont émergé dans le choix de l'approche ou non. Nous avons pu observer l'investissement auprès des bêtes avec beaucoup de douceur et de respect, un souci de faire bien et de ne pas heurter l'animal.

Dans un second temps les intervenants ont proposé des « promenades » sur chemin par deux fois à la longe (courte ou longue suivant qui était conduit) et une fois en monte à crue sur le dos des chevaux. Une belle aventure qui a fait vivre des sensations nouvelles ou oubliées dans la quiétude de la propriété de Robert.

Nous avons aussi pu assister à l'arrivée d'un poulain, qui, protégé par sa mère, a vécu à nos côtés ses premiers moments de socialisation avec l'humain. Cela a beaucoup touché les personnes qui ont pris des nouvelles chaque semaine de l'état de ce petit poulain nommé Free-time.

Le partenariat avec les « cavaliers du cœur » n'a pas pu perdurer et sur les dernières séances nous avons du mal à finaliser notre projet. Au final, nous avons dû abandonner le projet et chercher une autre solution.

Une journée de repérage a été proposée pour prospecter auprès de centres équestres, c'est celui de Pollionnay qui nous a ouvert ses portes et son haras pour les deux dernières séances.

Ils nous ont reçu sans réel projet fondé ensemble mais ont été à même de nous proposer une large palette d'activités et un accompagnement sur un temps de deux heures d'activité.

Le programme reprend des fondamentaux de la relation équine avec, cette fois-ci, un cheval par personne. Chacun est allé à la rencontre de l'animal qui lui correspondait pour assumer du début à la fin les soins requis, l'équiper, puis, pour ceux qui le souhaitent, le monter et conduire. Sur 5 personnes présentes à la première séance, 3 ont fait le choix de tenter l'expérience du manège ! Un bel investissement, rapport de confiance à l'animal et dépassement de soi qui requièrent beaucoup de concentration et d'organisation.

Lors de la dernière séance tous ont monté et se sont laissés surprendre par l'ampleur des sensations véhiculées. Une petite promenade dans le village et quelques exercices dans le manège ont rythmé cette sortie.

Bilan : ce qui a été mobilisé chez les personnes composant le groupe est colossal. Cela concerne plusieurs points :

- Une délocalisation /ouverture sur l'extérieur en lien avec une association favorisant la relation à l'animal, puis un centre équestre lambda à l'extérieur de Lyon,
- Un engagement de soi et de ses possibilités (rapport au réel financier, capacité à gérer son planning et à se projeter sur telle ou telle séance et s'y tenir),
- Un investissement humain d'écoute et de valorisation,
- Une qualité de solidarité et des échanges dans le groupe soutenue par exemple par une demande d'investissement participatif pour la confection des pique-niques communs,
- Un don de soi et un lâcher prise pour se dépasser face à ce que ces « grandes bêtes » peuvent véhiculer comme impressions et sensations,
- Une demande croissante de progresser et de tenter de nouvelles expériences (continuer l'activité et partir en balade à cheval...)
- Un lien fort à soi, ses possibilités, aux autres du groupe et aux partenaires. Cette activité a permis à nombre d'entre eux de se confier sur leur passé, leurs expériences, leur vécu. Deux d'entre eux sont venus régulièrement aux dates repérées alors que d'ordinaire ils ne participent à aucune activité de la Canille.

Il semble important de faire perdurer ces découvertes sur l'extérieur et d'y donner un sens pour chacun. Les activités de pleine nature mobilisent concrètement nos adhérents dans leur gestion de soi et du monde qui les entoure. Si l'activité de pleine nature mobilisent concrètement nos adhérents dans leur gestion de soi et du monde qui les entoure. Si l'activité devait se poursuivre, mon axe de prise en compte outre la consolidation de ces acquis en terme d'investissements personnels, serait d'ouvrir les possibles à la randonnée encadrée à la journée (à dos de cheval ou en calèche) pour profiter de joies de la nature médiatisées par une relation forte à l'animal.

Modelage et sortie piscine

Pour le dernier trimestre 2015, en raison de temps de formation de l'animatrice Jessica Brancheraud, il n'a pas été possible de proposer des activités sur le mois d'octobre.

L'animatrice a concentré les activités sur novembre et décembre en proposant des diverses sorties répondant aux demandes des participants.

Atelier Modelage sur l'extérieur :

Confection d'objets de décoration en terre, moment apprécié dans l'atelier d'une professionnelle. Perspective : possibilité de participer à cet atelier sur un créneau ouvert au grand pub.

Sortie à la piscine de Caluire :

Après un repas pris à la Canille le midi, chaque personne du groupe s'est mobilisé pour continuer l'évolution de son projet aquatique individuel, mais aussi un temps de pratique en commun est toujours proposé (aquagym)

NOVEMBRE		Nombre de participations
5	MODELAGE ET SCULPTURE	4
12	PISCINE DU MATIN	5
19	MODELAGE ET SCULPTURE	5
DECEMBRE		
3	MODELAGE ET SCULPTURE	4

les activités ou sorties du vendredi

Lors de ce temps du vendredi, nous avons poursuivi et terminé le projet sur la poterie. Grâce aux conseils de la potière, les personnes accueillies ont pu découvrir les bases du modelage et se sont entraînés à la création de formes figuratives.

Toutes les autres activités ou sorties ont été proposées au regard des demandes des personnes accueillies.

		THEMATIQUE	NOMBRE DE PARTICIPATIONS
JANVIER	16	POTERIE MODELAGE	4
	23	POTERIE MODELAGE	4
FEVRIER	6	POTERIE MODELAGE	5
	13	CINE CANILLE	6
	20	MUSEE DES BEAUX ARTS	5
	27	SORTIE CALICEO	3

MARS	13	SORTIE BILLARD	3
	20	SORTIE CINE	6
	27	SORTIE CALICEO	3
AVRIL	10	CINE CANILLE	6
	17	SORTIE CALICEO	
MAI	15	SORTIE MUSEE CONFLUENCES	6
	19	SORTIE CALICEO	annulée
JUIN	12	DIAPORAMA DES ACQUEDUCS ROMAINS A LA CANILLE	
OCTOBRE	9	PARC DE COURZIEU	2
	16	MUSEE DU CHAPEAU	6
	23	SORTIE AUX ACQUEDUCS DE CHAPONOST	
	30	SORTIE REPAS CINEMA	8
NOVEMBRE	6	SORTIE SANDWICH CINEMA	5
	13	SORTIE SANDWICH PISCINE remplacée par rando Mont d'Or	2
	27	VISITE ET REPAS BIENNALE ART CONTEMPORAIN	5
DECEMBRE	4	SORTIE SANDWICH PISCINE	3
	11	SORTIE REPAS PISCINE	5
	18	SORTIE REPAS CINEMA	8
		SORTIE SANDWICH PISCINE	3
TOTAL			98

Les sorties du samedi

Ces sorties sont organisées une fois par mois à partir des propositions de notre public émises lors du comité d'animation ou dans la boîte à idées de la Canille. Elles sont proposées pour répondre à une volonté de sortir de Lyon et de partir à la découverte de nouveaux lieux de notre région. Un rythme convivial est respecté pour que le plus grand nombre puisse y participer. Ces journées sont repérées comme étant un moment privilégié (visites, découvertes, restaurant...) qui offre un espace d'évasion et parfois d'aventure !

31 janvier : Raquettes à neige dans les Bauges

Une journée de découverte de la randonnée en raquette à neige aux abords de la station de Margeriaz, dans le massif des Bauges. Une randonnée difficile pour deux participants pour qui les problèmes de santé se sont révélés être un frein. Après un repas typique dans un chalet de montagne sur les pistes, nous sommes redescendus en douceur pour une partie du groupe, en scooter des neiges pour l'autre. Journée aux charmes hivernaux qui demande une



bonne connaissance de ses capacités physiques.

Nombre de participants	6 (5 hommes et 1 femme)
------------------------	-------------------------

28 février : Aix les Bains, entre histoire et lac

Le matin de cette journée a hébergé une visite pédestre de la ville sur un petit circuit historique du centre. Après un déjeuner copieux au chalet du coucou sur les berges du lac, nous sommes allés visiter l'aquarium du lac du Bourget qui propose de découvrir les richesses du lac de manière ludique et interactive. Une approche globale du milieu lacustre.

Nombre de participants	7 (3 hommes et 4 femmes)
------------------------	--------------------------

28 mars : Genève le retour



Cette sortie est la deuxième de notre programmation face au nombre important de personnes intéressées. Un tour à pieds de la vieille ville le matin nous amène à la taverne de la Madeleine, un restaurant agréable dans un ancien bâtiment du XVIème siècle niché dans le cœur du vieux Genève. Au programme de l'après-midi : lèche vitrines de luxe, emplettes et promenade sur le bord du lac Léman. Bonne humeur et convivialité pour cette sortie « à l'étranger ».

Nombre de participants	7 (6 hommes et 1 femme)
------------------------	-------------------------

25 avril : Salin les Bains, du sel dans le Jura

Le charme ancien d'une grande saline partiellement en activité. La visite guidée des lieux et procédés d'extraction a tenu en haleine les adhérents jusqu'au moment du repas aux spécialités du Jura. Le tout a été digéré au cœur des termes d'eau salée de la ville de Salin les bains, pour la détente et le plaisir de tous.

Nombre de participants	5 (4 hommes et 1 femme)
------------------------	-------------------------

23 mai : Isère, des pères chartreux au château de Virieu

Un circuit au cœur de la chartreuse à Voiron pour la visite commentée des caves des pères chartreux, temple de la distillation de l'élixir local. Puis au bord des rives du lac de Paladru qui, il y a 1000 ans, a accueilli les premiers chevaliers de l'an mil, nous nous sommes restaurés dans une belle auberge. La fin de la journée s'est déroulée à Virieu pour la visite d'un château d'époque transformé au fil du temps par des familles nobles et résistantes. Cette sortie nous a offert les charmes d'une belle campagne et d'un environnement lacustre d'une rare beauté.

Nombre de participants	5 hommes
------------------------	----------

20 juin : Canoë-Kayak sur l'Ain



Une sortie découverte du canoë-kayak sur la rivière d'Ain sur un parcours de 5km (1h30 de balade), suivie d'un pique-nique/barbecue sur une aire naturelle. L'après-midi s'est déroulé tranquillement entre parties de pétanque et molki et repos à l'ombre des arbres.

Nombre de participants	5 (4 hommes et 1 femme)
------------------------	-------------------------

Nombre de participants	Nombre de présences	Nombre de sorties
24+4 =28	51	9

10 Octobre 2015 : Grotte Chauvet

Nombre de participants : 7

Visite de la Grotte de Chauvet, repas sur place et randonnée sur site en après-midi sur le thème « la fête de la science » autour d'ateliers variés participatifs.

7 Novembre 2015 : Montrond les Bains

Nombre de participants : 7

Visite guidée du château de Montrond les Bains avec une bénévole de l'association « les amis du château ». Repas au casino de la ville thermale et détente à l'espace aquatique de Montrond les Bains « les iléades » en après-midi.

11 Décembre 2015 : Chatillon sur Chalaronne

Nombre de participants : 7

Visite de la ville de Chatillon sur Chalaronne : petit tour du centre historique dans les vieilles rues, guidés par les saveurs locales du marché. Repas en centre-ville dans un restaurant typique Bressan et visite de l'apothicairerie de Villefranche sur Saône.

II - c - 3: Le bilan de la période estivale

Un instant pour soi :

Première date pour reconstituer le groupe destiné aux dames de la Canille autour de la thématique « prendre soin de soi » qui a été placée sous le signe de la détente dans un institut de beauté/balnéothérapie de Montrond les Bains. Pour la première fois ces dames ont pu profiter d'un massage du dos de 10 minutes dans une atmosphère précieuse et propice à cette découverte et à la détente avant de se plonger dans les eaux chaudes des Iléades.

Nombre de participantes : 4 personnes

Piscine du matin :

Trois dates ont pu être fixées pour proposer aux adhérents d'aller se détendre ou se rafraîchir à la piscine de Caluire en matinée. Le projet a été investi en fonction de demandes très personnelles (natation,

aquagym, marche et « rééducation » pour d'autres, détente ou encore perfectionnement de nage). Le groupe revenait à la fin de chaque séance manger sur la Canille. Cette forme « à la carte » a séduit de nouvelles personnes qui redemandent la poursuite de cette activité pour la rentrée.

Nombre de participants sur chaque séance : 4 personnes.

Marche à la fraîche :

N'ayant pas proposé de randonnée à la journée sur l'étendue de l'été, cette randonnée jusqu'au parc de la Feyssine a été très attendue et investie. Les anciens marcheurs se sont mobilisés mais aussi de nouveaux se sont motivés pour constituer un beau groupe plein de ressources qui a marché sur un bon rythme jusqu'au canal de Jonage. Soit, une randonnée de presque 10 kms pour certains et 15 kms pour ceux qui ont finalisé le retour.

Nombre de participants : 7 personnes

Les Petites surprises de Pierre et Jessica

Alors que nous n'étions que deux salariés sur le site, sur les temps d'avant repas ou après au moment du café, nous avons proposé des animations « éclaires » sous forme de quizz divers (seul ou en équipe par tables) et des lectures d'extraits de livres aux personnes présentes sur les temps de déjeuner. Les gagnants se voyaient offrir une coupe glacée. Ces temps ont permis une autre dynamique et ont offert la possibilité à des gens parfois discrets ou ne participant pas aux activités du café de s'exprimer ou se prendre au jeu de l'animation.

Projection du documentaire « La grotte des rêves perdus »

Cette projection proposant aux adhérents de découvrir la grotte Chauvet de Vallon Pont d'Arc a permis de créer un événement à la Canille mais également de donner envie aux adhérents de partir à la découverte de la grotte en Ardèche le 10 octobre 2015.

Nombre de participants : 9 personnes plus les joueurs dans la salle à côté

Activités variées :

Les animations ont été proposées de juillet à septembre 2015 afin de permettre aux adhérents ne partant pas en vacances d'accéder à une offre de loisirs et de sorties.

Les activités en extérieur (sortie cinéma, randonnée dans le massif du Pilat ou sur les bords de Saône, visite du Zoo de Fitolieu, du parc de Courzieu, de l'île du Beurre ou de l'aquarium du Grand Lyon) ont regroupé de 2 à 6 adhérents.

Sur place, un certain nombre d'activités ont été proposées : des temps de jeu, des créations et dégustations de cocktails, des découvertes de coupes glacées originales, initiation au jeu d'échec, la réintroduction de la belote et de la quinche avec les joueurs présents habituellement. Cela concernait à peu près 5/6 personnes.

Certaines participantes à l'atelier thé tricot (3) se sont retrouvées par trois fois les lundis pour tricoter ensemble et continuer leurs ouvrages en s'installant à une table alors que l'atelier n'était pas repéré pendant la saison estivale. C'est un choix de l'équipe qui permet une fluidité, une souplesse pour nos participantes. L'atelier existe alors de manière plus informelle ce qui est plutôt intéressant car cela vient travailler, l'autonomie, une convivialité spontanée et naturelle.

Nombre de participants :

06/07/15	16/07/15	29 07 2015	4 aout 2015	18/08/15	31/08/15	11/09/15	23/09/15	25/09/15
Ile du Beurre	initiation jeu d'echecs	concours babyfoot	sortie Pilat Pelussin	marche Parc tête d'Or	Parc animalier Courzieu	sortie balade bords de saône	Sortie Zoo Fitolieu	Sortie Aquarium du Grand Lyon
5	6	4	6	2	2	5	5	5

L'été fut chaud et souvent placé en alerte canicule, aussi nous avons dû annuler la sortie baignade au lac des sapins, toutes les parties de pétanque sur l'extérieur, et déplacer la sortie à l'Ile du Beurre sur un autre temps.

II - c - 4: La fête des voisins

15 d'adhérents ont participé à cette fête des voisins qui a également permis de rencontrer nos voisins de quartier, de la rue Jean Jullien ou de notre immeuble.

Les adhérents ont pu participer à l'organisation de la fête en préparant avec les animateurs un buffet pour la soirée.

D'autre part, nous avons essayé de respecter l'esprit de la Fêtes des Voisins en invitant les adhérents à venir avec un plat salé ou sucré.

Nos voisins eux aussi ont répondu à notre invitation. Et ce sont une 15aine de voisins qui sont venu nous rendre visite lors de cette soirée festive.

L'organisation d'une Fête des voisins a pour objectif de faciliter le dialogue entre les adhérents et nos voisins de quartier, en répondant au projet de l'association AMAHC notamment en permettant de « refuser toute stigmatisation » et « rompre l'isolement ».

Nombre de participants : 15 adhérents/ Nombre de voisins : 20

II - c - 5: Les soirées à La Canille

Sur l'année 2015 elles furent au nombre de 13. Les deux premiers trimestres se sont déroulés en binôme permanents Canille puis au dernier trimestre avec deux salariées du SAVS.

	THEMATIQUE	Nombre de participants
29 JANVIER	Soirée raclette	14
26 FEVRIER	Soirée crêpes party salé-sucré	12
12 MARS	Tablée de la canille	-
26 MARS	Soirée raclette	14
9 AVRIL	Petites gourmandises	8
23 avril	La Tablee de la Canille	9
7 MAI	Petites gourmandises	10
4 JUIN	La tablee de La Canille	10

11	Petites gourmandises	9
18	Tablée de la canille	10
25	Fête de la canille	40
8 OCTOBRE	La Tablee de la Canille	15
19 NOVEMBRE	Soirée crêpes party	13
10 DECEMBRE	Soiree raclette	14

A noter sur 2015, deux « journées spéciales Fêtes de fin d'année :

L'une à l'occasion du **jeudi 24 décembre** intitulée « Contes et chants autour du feu » a permis d'accueillir 18 personnes. Une conteuse connue de certains, est revenue proposer autour d'un chocolat chaud maison, une série de contes de Noël. Ce temps a été conçu pour permettre à nos adhérents de profiter d'un climat festif durant cette période de solitude.

L'autre, le **jeudi 31 décembre** intitulée « buffet maison à midi et thé dansant masqué l'après-midi ». Dans la même optique, de créer une belle dynamique autour des fêtes de fin d'année, nous avons proposé un repas dansant sur le thème du bal masqué. Le repas a été confectionné par nos soins pour ravir les papilles de chacun et retrouver le goût d'une cuisine « fait maison ». C'est une très belle ambiance qui a clôturé cette année 2015. 26 personnes ont participé à cette soirée.

Ces deux temps forts en fin d'année ont permis aux usagers de terminer l'année d'une belle manière, de se sentir moins seul, de se sentir considéré dans une période souvent difficile pour beaucoup.

II - d: L'utilisation de la loi 2002 dans notre pratique : focus sur le comité d'animation

La loi de 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale exige la mise en œuvre d'outils pour garantir les droits des usagers et s'assurer qu'ils sont bien aux centres des services qui les accueillent et les accompagnent. Pour la Canille, un comité d'animation est en place. 5 séances ont été proposées au public. 7 à 10 personnes participent.

Une boîte à idées est à la disposition des usagers toute l'année. Elle est ouverte lors de ces temps collectifs. Les questions sont variables et concernent autant la vie du lieu que son animation. Les animateurs présents ainsi que la responsable de service se chargent de répondre aux questions, d'informer et d'enregistrer les demandes. Cette instance est très utile pour la constitution du programme d'animation. En effet, chaque idée est étudiée, débattue en groupe puis en réunion de service avant d'être proposée définitivement.

Cette année des questions particulières ont porté sur :

II - d - 1: La vie du lieu et de l'association amahc

Les participants aimeraient que le « Petit dej flash » soit à partir de 10h au lieu de 10H30. Cela implique un changement du cadre horaire de la Canille donc à revoir sur une prochaine saison.

Changement de menus pour ne pas avoir à chaque fois des repas avec poissons : dans la mesure du possible nous allons essayer d'invertir le menu du dimanche avec celui du vendredi.

Maintien de l'ouverture des dimanches auxquels ils sont très attachés.

II - d - 2: L'animation

Demande de renouvellement d'animation telles que l'activité billard, sortie à Genève, sortie raquette, la coutellerie de Thiers...

Les soirées : plus de soirées, soirée dansante, loto, karaoké...

Demande de nouveaux ateliers : pour 2016-2017 : atelier peinture ou dessin. (Initiation), atelier relaxation avec CD, atelier cuisine avec un professionnel et atelier guitare

Demande de journées à thème sur un jeudi : découverte du pays, de la gastronomie, de sa culture avec une soirée : indien, chinoise...

II - d - 3: Le matériel

Achat d'un autre jeu d'échec, d'une deuxième manette pour tennis pour la Wii, pour le Yatsee un nouveau plateau rond de jeu de diamètre intérieur 38 cm. Matériel informatique car défectueux. Chaises à racheter. Séchoir à mains.

Cette année le comité d'animation a pris une couleur particulière devant les événements du vendredi 13 novembre 2015 car le dernier comité de l'année avait lieu de 20 novembre. Ainsi un temps d'échanges, de discussion et de réflexion au sujet des attentats à aider chacun à mettre des mots sur l'horreur, à s'exprimer plutôt que de garder cela seul chez soi.

Une certaine philosophie s'est dégagée : Tenter d'être plus solidaire entre nous et continuer de vivre le plus normalement possible pour ne pas céder à la panique et montrer qu'on est fort.

LES CLUBS

Nous souhaitons introduire cette partie par le témoignage d'une personne accueillie au sein des clubs :

« J'aime l'Association AMAHC, les clubs Vaise et Voltaire, les salariés compétents et dévoués qui y travaillent, les personnes qui les fréquentent. Je souhaite sa pérennité pour ce qu'elle contribue à apporter comme repaire et soutien quasi quotidiens aux personnes psychologiquement fragiles et souvent isolées ». Pascale J. - le 4.12.2015.

Rappel : les clubs d'activités sont deux espaces d'accueil essentiellement collectifs, synonymes de « point d'appui » du quotidien pour que les personnes accueillies puissent rompre leur isolement et renforcer leurs liens sociaux. Les clubs facilitent aussi l'accès à divers services au sein de la communauté de proximité.

Les besoins spécifiques de chacun sont également pris en compte par les professionnels qui ont à cœur de proposer un accueil différencié, où les problématiques singulières rencontrent une dynamique de groupe⁵. Les clubs se veulent ainsi être des lieux d'accueil où chacun :

- ✓ Est accueilli dans sa singularité avec bienveillance et reconnu en tant que personne à part entière,
- ✓ Est invité à prendre soin de soi,
- ✓ Est inscrit au sein d'un groupe ouvert sur la cité.

Les clubs sont des structures atypiques qui proposent un accueil à la journée, qui ne nécessite pas de notification de la MDMPH⁶. Ils offrent des espaces dans lesquels il est possible de passer un moment convivial avec d'autres, prendre une collation, lire une revue, faire des activités, partager un repas et profiter de sorties.

Les clubs sont inscrits dans le parcours de l'usager et représentent une des étapes possibles dans son parcours de vie, une passerelle, « un havre de paix temporaire »⁷. Ils favorisent une meilleure autonomie de la personne en repérant et en évitant les ruptures possibles inhérentes à la maladie psychique comme en témoignent les propos suivants : « Si Vaise et Voltaire étaient fermés je serai hospitalisée »⁸.

Ces lieux sont animés par une équipe pluri-professionnelle, des bénévoles et des stagiaires. Au cours de l'année 2015, ensemble, au sein des clubs, ils ont poursuivi avec professionnalisme leurs missions d'accueil et d'accompagnement auprès des usagers.

I - Présentation et fréquentation des personnes accueillies en 2015

« Les clubs d'activités accueillent des **personnes majeures volontaires souffrant de troubles psychiques stabilisés** et éventuellement de troubles associés »⁹.

Dans cet écrit, nous utilisons le terme d'**usagers** et de **personnes accueillies** pour nommer les adultes qui fréquentent nos clubs.

⁵ EI 2014 : Hypothèse N°3/A : « L'accueil de jour est un espace commun qui préserve la singularité de chacun », p 36.

⁶ MDMPH : Maison Départementale et Métropolitaine des Personnes Handicapées.

⁷ Propos d'un usager recueilli lors des groupes de travail sur le Projet Associatif (PA) AMAHC en décembre 2015.

⁸ Propos d'un usager recueilli lors du Groupe d'Expression Collective (GEC) du 10 avril 2015.

⁹Rapport d'évaluation interne 2014 : La café animation de la Canille et le Service d' Accueil Collectif de Jour (SACJ) : Clubs d'activités de Vaise et Voltaire, en page 20.

Depuis 2011, l'équipe renseigne divers items¹⁰ qui déclinent les caractéristiques des usagers et leur fréquentation au sein des clubs. Ces statistiques nous permettent de proposer une photographie du groupe en 2015 et de réaliser une analyse chiffrée. Ces données sont prises en compte pour l'organisation générale et l'amélioration continue de notre service.

I - a : Les statistiques de base

Pour l'année 2015, nous avons accueilli **171 personnes**. Au **31.12.2015**, nous comptabilisons **115 personnes inscrites** aux clubs réparties comme suit :

Sur le site de Vaise **69** inscriptions dont **8** nouveaux usagers

Sur le site de Voltaire **46** inscriptions dont **15** nouveaux usagers

Et **5** personnes en période de découverte, soit en cours d'inscription

Depuis 2011, les inscriptions sont en baisse constante de 30% et la file active diminue de 14%. Nous remarquons cependant que les écarts s'atténuent quelque peu entre 2014 et 2015.

Clubs d'activités Vaise et Voltaire	31.12.2011	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2015
Inscrits	164	146	136	120	115
File active	Non renseignée	211	233	199	171
Réinscriptions	122 soit 74 %	112 soit 77 %	100 soit 74 %	99 soit 83 %	92 soit 80%
Nouveaux inscrits	42 soit 26 %	34 soit 23 %	36 soit 26 %	21 soit 17,5 %	23 soit 20%

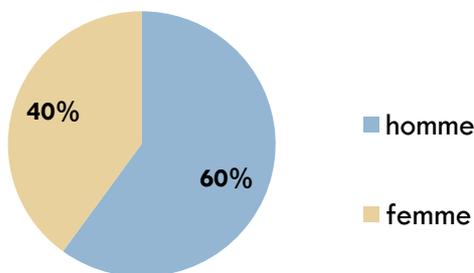
En équipe, nous essayons chaque année d'analyser ces chiffres. Nous pensons à divers facteurs qui peuvent être pris en compte pour comprendre, de manière non exhaustive, cette diminution de fréquentation. Ce peut être en lien avec :

- nos contraintes liées à un effectif professionnel insuffisant entraînant la fermeture d'un site ponctuellement,
- la notion de stabilité demandée aux personnes désireuses de fréquenter les clubs qui serait à affiner davantage avec nos partenaires,
- une trop faible communication externe (sous la nouvelle dénomination « AMAHC »),
- un meilleur suivi des visites nommées « candidature sans suite »,
- un renouvellement nécessaire de nos programmes d'activités,
- l'ouverture de nouvelles structures accessibles aux usagers (GEM, résidence accueil, SAMSAH ...)

¹⁰ Divers éléments sont recensés pour nous permettre de réaliser des statistiques : fréquentation moyenne journalière sur les temps d'accueil et sur les ateliers... moyenne des repas servis...

Ces différentes suppositions seront approfondies collectivement dans le cadre du PS de 2016, la liste n'est probablement pas exhaustive. Nous questionnerons à nouveau notre mission d'accompagnement pour tenter de répondre encore mieux aux besoins de chacun et ainsi accueillir régulièrement de nouvelles personnes.

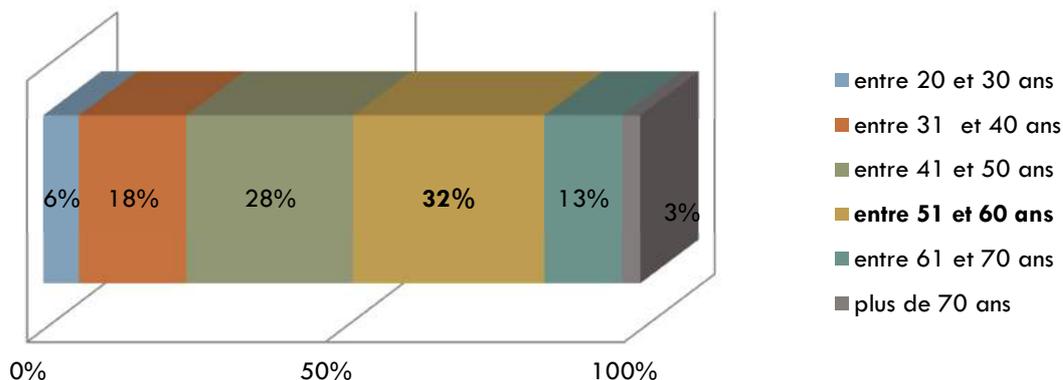
Voici la description synthétique des usagers qui fréquentent les clubs :



En 2015, comme les années précédentes, une **majorité d'hommes** fréquente les clubs. Leur nombre augmente (+ 3% depuis 2014) mais ceci n'impacte pas l'équilibre de la mixité au quotidien.

La moyenne d'âge du public accueilli au sein des clubs est de **49,2 ans**. Elle progresse fortement depuis 2013, la plus jeune personne ayant 24 ans et la plus âgée ayant 81 ans.

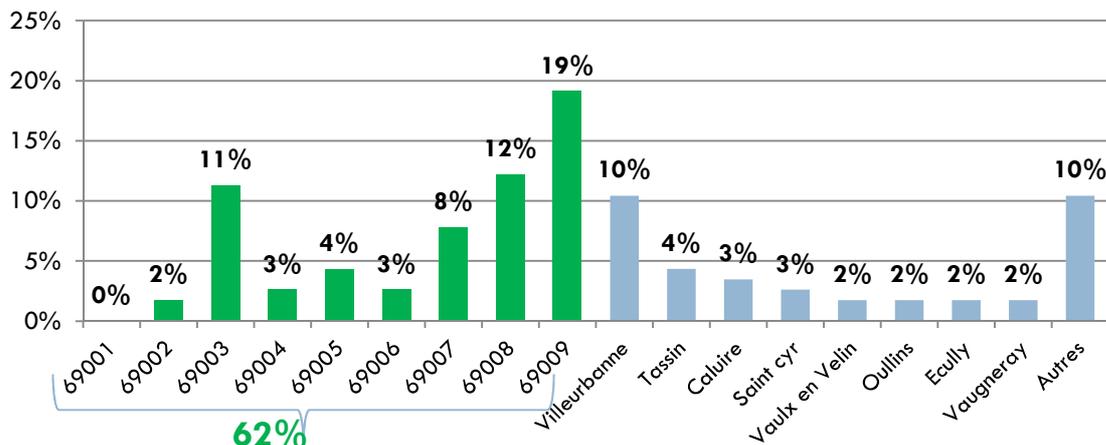
Nous observons que les personnes âgées entre **51 et 60 ans** fréquentent davantage les clubs : 32%. Ce pourcentage a augmenté depuis 2014, pratiquement 2/3 des usagers ont entre 41 et 60 ans. Nous constatons au fil des années que le public est vieillissant (Cf. RA 2013 - 2014) et les chiffres de 2015 nous le confirment à nouveau.



Nous prenons cet indicateur en compte au sein des clubs en portant une attention singulière à chacun mais nous devons continuer à réfléchir à l'accueil en général au sein des clubs. Nous nous posons diverses questions :

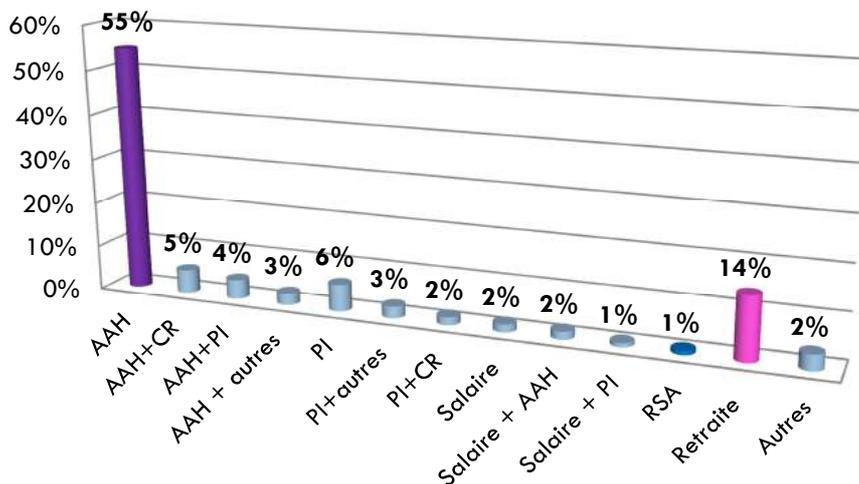
- devons-nous privilégier l'accueil des personnes vieillissantes ?
- devons-nous adapter spécifiquement nos activités à un public vieillissant ?
- devons-nous construire un espace spécifique pour accueillir de jeunes adultes ?
- comment faire cohabiter un public jeune et un public vieillissant ?

En 2015, une grande majorité des usagers sont des **célibataires (75%) vivant dans un logement individuel (62%)**, type F1 - F2. Ils résident, pour 62% d'entre eux, **sur LYON et 28% sur la proche banlieue**. Nous notons l'importance de la proximité des sites et leur accessibilité en transport en commun. En effet, un grand nombre d'usagers résident sur les 3^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} arrondissements et d'autres n'hésitent pas à faire des déplacements conséquents pour participer à nos temps d'accueil comme nous l'indique le schéma ci-dessous :



Autres : Ste Foy les Lyon, Rillieux la Pape, Vénissieux, Sainte Consoce, St Genis les Ollières, Vernaison, Francheville, Champagne au mont d'Or, Satonay Camp, Dardilly, St Priest.

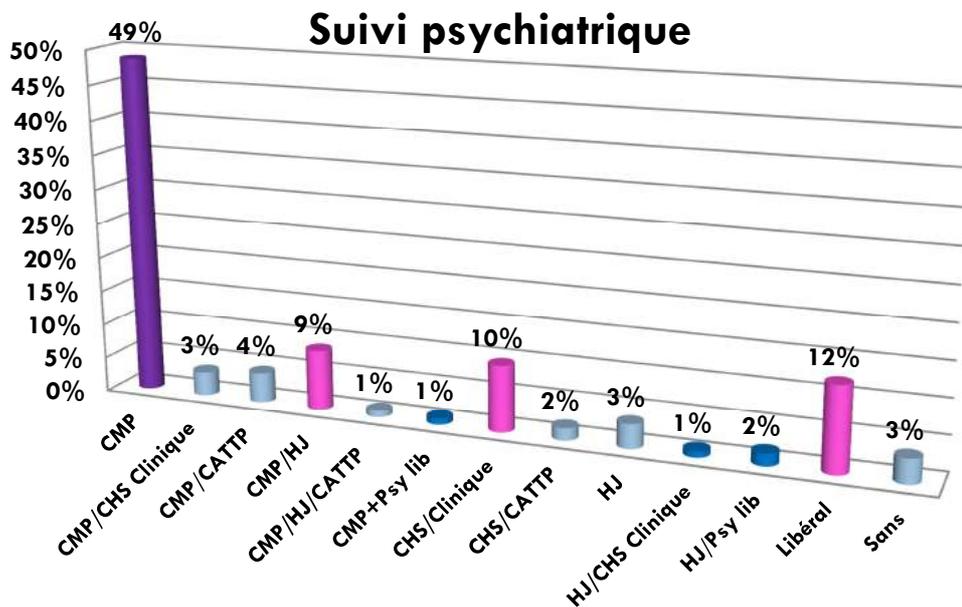
Les principales ressources des usagers sont l'**AAH¹¹** (69%) et la **pension de retraite** (14%). Le nombre de personnes percevant une pension de retraite est en constante augmentation depuis 2014, ceci corrobore les remarques notées précédemment, à savoir l'accueil d'un public vieillissant.



La moitié des usagers bénéficie d'une mesure de protection (de type curatelle ou tutelle). Nous observons une évolution sensible de ce chiffre. Au sein des accueils de jour, nous attestons d'un réel travail partenarial avec les mandataires judiciaires en responsabilisant l'usager face à ses demandes financières. L'équipe fait souvent office « d'intermédiaire bienveillant » entre l'usager et son curateur/tuteur.

¹¹ Au 1^{er} avril 2016 : Allocation Adulte Handicapé est de 808,46 €, le Complément de Ressources de 179,31€.

Pour s'inscrire aux clubs, il faut bénéficier d'un suivi régulier auprès d'un médecin psychiatre. Les « programmes de soins » possibles sont diversifiés comme l'illustre le schéma suivant :



I - b : Les nouveaux usagers arrivés en 2015, qui sont-ils ?

Depuis 2013, nous réalisons des statistiques pour connaître les nouveaux arrivants sur les clubs. Nous sommes attentifs aux raisons pour lesquelles ces derniers viennent à notre rencontre et sommes désireux de nous inscrire dans leur parcours de vie.

Cette année, les nouvelles personnes accueillies au sein des clubs sont au nombre de **23**. Elles nous ont été adressées par de nombreux partenaires :

les équipes de soins
10

- Infirmiers
- Médecins psychiatres
- Intervenant CMP
- Intervenant CHS
- intervenant CLINIQUE

les familles
2

- Parents

GEM
1

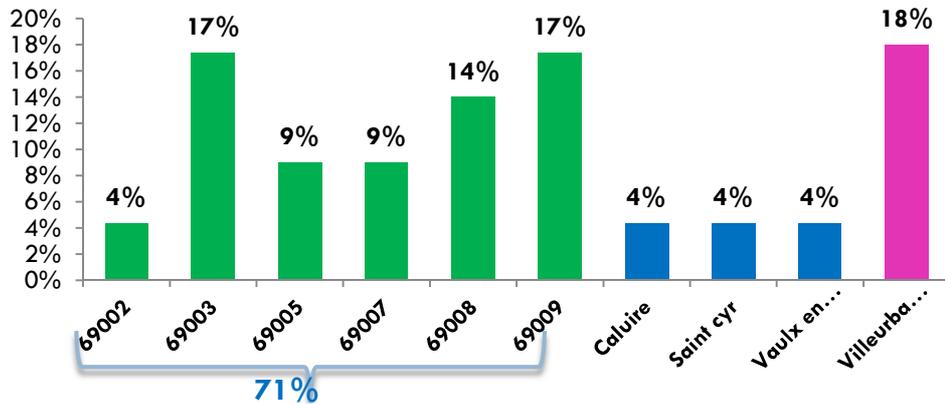
- GEMOTION

Des travailleurs sociaux
10

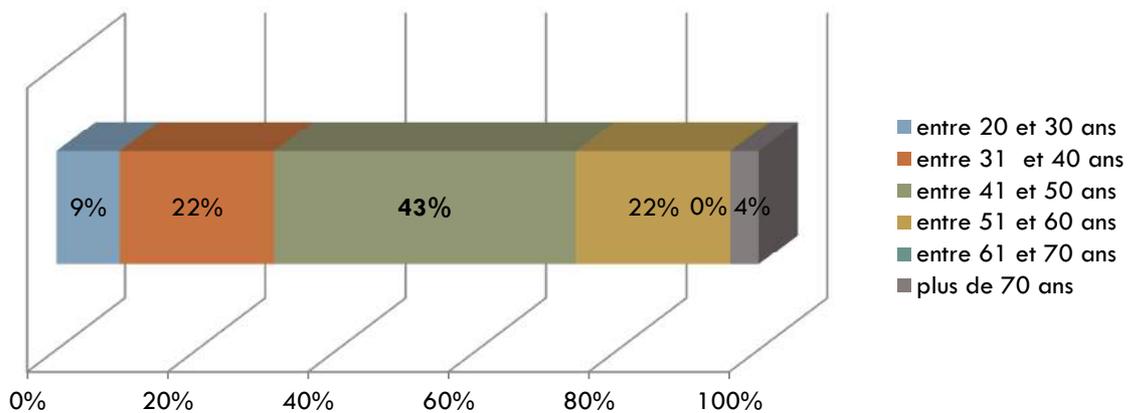
- SAVS
- Foyer
- Bistrot des amis
- SUR
- MDR
- Ancienne bénévole de Firmament
- ASS

Elles viennent sur les clubs pour : **Rencontrer des personnes** : 21/23 - **Partager un repas** : 20/23 - Faire des activités : 17/23 - partager de bons moments, partager des centres d'intérêt, rompre l'isolement, créer des liens sociaux, se faire des amis : 6/23.

Au sein de ce groupe de nouveaux, nous observons une majorité d'hommes (70%). Ils sont célibataires (78%) ou divorcés (18%) et résident dans leur propre logement (52%) ou au domicile familial (26%) à proximité des clubs.



La moyenne d'âge des personnes nouvelles ne cesse d'augmenter sur les trois années. La plus jeune personne a 24 ans et la plus âgée 73 ans. Cette année, le groupe de nouveaux correspond à la tranche d'âge majoritairement représentée au sein des clubs.



Elles ont fait des études et ont pour la plupart travaillé par le passé (1 personne n'a jamais travaillé) :

A travaillé	Plus de 2 ans	Plus de 10 ans	Pendant 45 ans
moins de 2 ans			
7	13	1	1

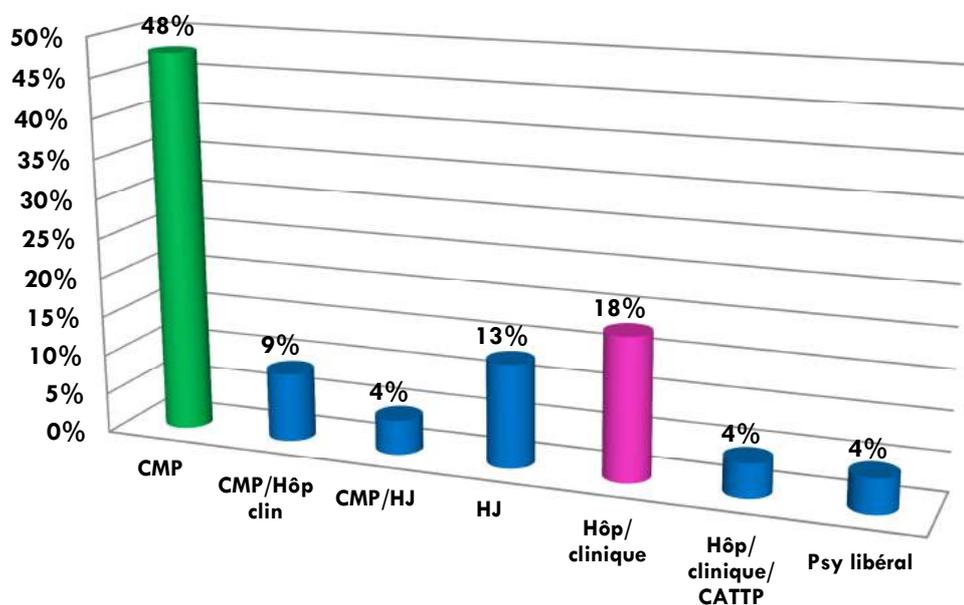
Elles ont occupé des postes variés en milieu protégé et/ou en milieu ordinaire comme : technicien informatique, agent d'entretien dans une école, distributeur de journaux... Les 2/3 souhaiteraient retravailler ultérieurement, d'autres sont proches de leur retraite ou n'envisagent pas de réintégrer un emploi.

Leurs projets, notés lors de leur première inscription étaient nombreux en 2015. Ceux-ci sont présentés de manière pêle-mêle pour en faciliter la lecture (4 personnes n'ont pas de souhait particulier pour 2015) :

« Je souhaite construire mon projet vacances. J'aimerais faire davantage de loisirs pour m'occuper. Je voudrais retravailler en milieu ordinaire ou protégé, mettre de l'argent de côté et faire ma vie. Me faire des amis. Avoir une vie sociale. Pouvoir partir en Algérie et intégrer mon ancien foyer. Poursuivre mon installation dans mon nouveau foyer et consolider mon quotidien. Faire des activités. Je souhaiterais déménager. J'ai envie de retrouver du lien social. J'aimerais aller à La Canille en 2016. J'envisage de faire du bénévolat. Je voudrais déménager pour habiter seul »¹².

L'équipe prend le temps de questionner chacun sur ses projets, ses souhaits lors de toute inscription. Sans être nullement intrusifs, les professionnels tentent ainsi d'aider la personne à se projeter dans un futur, proche ou plus lointain. Ils initient - instaurent¹³ la construction d'un lien de confiance, dans une proximité avec une juste posture professionnelle.

Les nouvelles personnes bénéficient toutes d'un programme de soin, condition *siné qua none* pour s'inscrire au sein des clubs.



Chaque nouvel arrivant a un projet singulier qu'il tentera de mettre en œuvre au cours de l'année. Dans la mesure du possible l'équipe d'animation contribuera à la réalisation de certains souhaits qui pourraient être accompagnés au sein des clubs. Il sera intéressant d'analyser en 2016 de quelle manière les clubs favorisent-ils ces étapes dans le parcours de l'utilisateur.

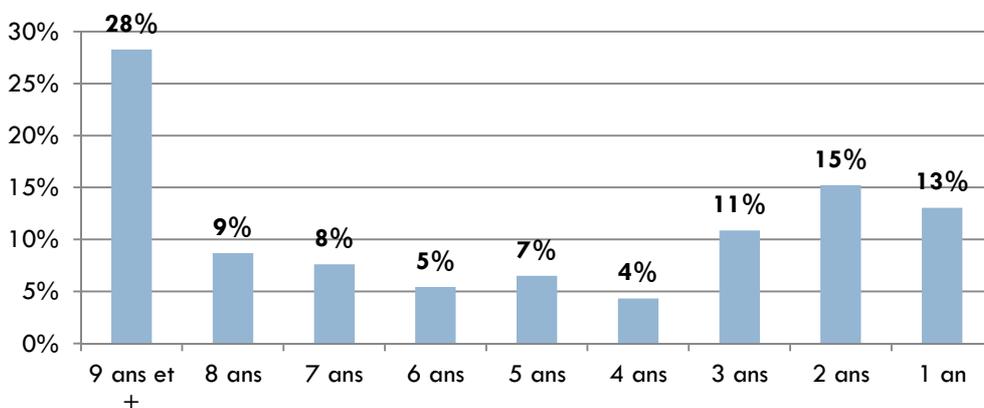
Les 23 nouvelles personnes inscrites en 2015 ont intégré un groupe déjà constitué. Ce groupe de pairs est présent quotidiennement au sein des clubs, pour la première année nous rédigeons quelques lignes sur l'ancienneté des usagers.

¹² Ces propos ont été recueillis lors de chaque nouvelle inscription, mais cet item est aussi renseigné pour toute réinscription.

¹³ Les étapes de la construction du lien de confiance sont différentes pour chacun : nouvel arrivant ou usagers déjà inscrits de plusieurs années.

I - c : L'ancienneté des personnes inscrites sur les clubs en 2015

En 2014, dans le cadre de la rédaction de l'El des accueils collectifs de jour d'AMAHC, nous avons repéré que nous ne savions pas depuis combien d'années les usagers fréquentaient notre association. Ainsi avec leur accord, nous avons rajouté un item à la fiche d'inscription annuelle de 2015, à savoir : « depuis combien d'année êtes-vous inscrit(e)s sur les clubs ? ». L'exactitude des dates pour certains n'est pas toujours un exercice facile mais chacun prend plaisir à nous raconter les bons moments passés à Berthelot ou à Vaise puis à Voltaire¹⁴. Ses données ont été croisées avec les registres d'inscription. (2005 -2015)



28 % de personnes sont inscrites depuis une dizaine d'années. Nous rencontrons au quotidien un groupe composé de personnes que nous connaissons bien et qui fréquentent de manière régulière les clubs. Les réinscriptions atteignent les 80% en 2015. Nous constatons que ce groupe « fidélisé » vieillit. Il reste accueillant pour tout nouvel arrivant et une belle alchimie est au rendez-vous pour permettre à chacun de se sentir à son aise sur les accueils de jour pour y rester un temps... un temps variable pour tous.

I - d : La fréquentation sur les clubs de Vaise et Voltaire

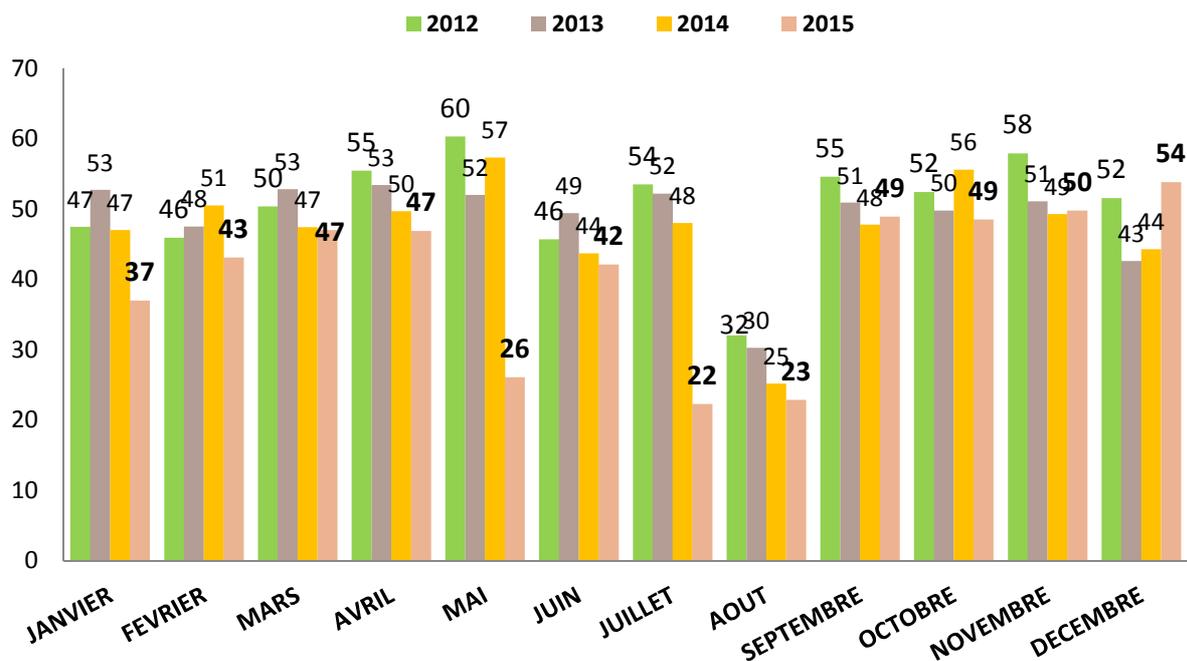
Nos clubs d'activités ont été ouverts **138 journées** sur l'année 2015. Ce chiffre est consécutif aux fermetures inévitables liées au trop faible effectif présent sur les clubs (absences pour congés annuels, absence d'une professionnelle pour arrêt maladie, congé maternité puis congé parental). La fréquentation journalière cumulée sur les deux sites est de **41 personnes** par jour.

Les usagers peuvent utiliser les clubs d'activités à la journée, en demi-journée... à leur convenance et en fonction bien souvent de leur santé psychique. Nous leur laissons la possibilité de choisir le site souhaité en fonction de leurs envies : en alternance entre Vaise et/ou Voltaire, entre 9h30 et 16h30 en continu, avec des allers/retours dans la même journée pour investir un atelier selon l'envie ou l'état de santé...

Le schéma suivant nous offre une lecture comparative de la fréquentation journalière moyenne des usagers des clubs sur les quatre dernières années :

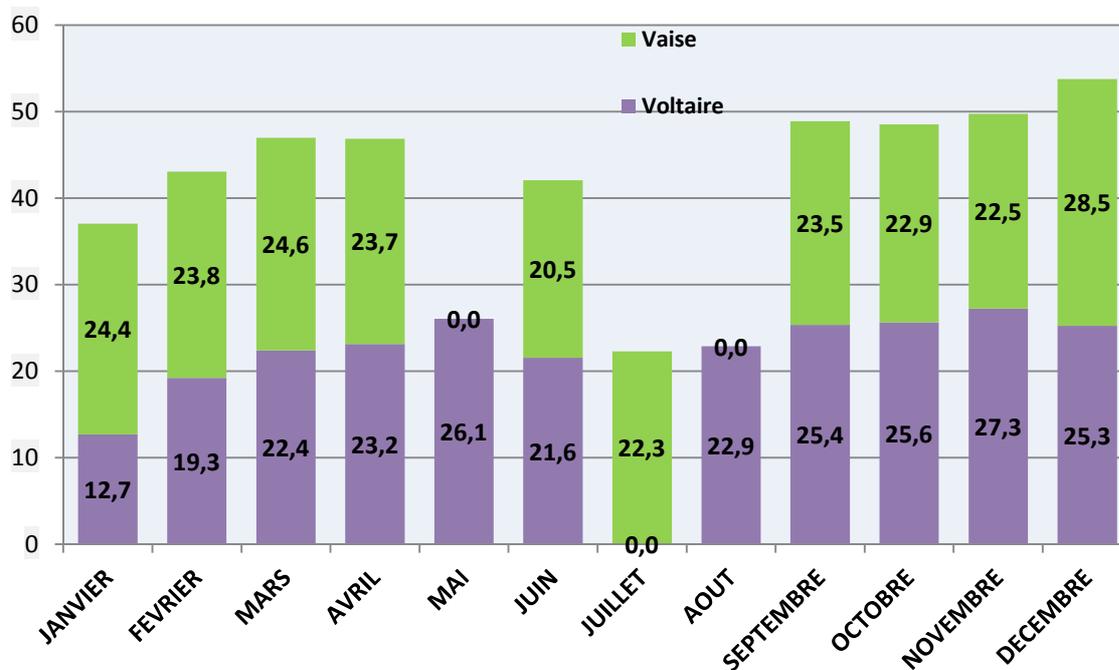
¹⁴ Ouverture du club Planète de FIRMAMENT à Berthelot en 1995, puis à Vaise en 2005, suivi d'un déménagement des locaux situés sur le 7^{ème} arrondissement vers le 3^{ème} à Voltaire en 2007.

COMPARATIF PAR CLUB DE LA FREQUENTATION JOURNALIERE MOYENNE



Nous observons une certaine régularité quant aux venues des personnes sur l'année 2015. Selon les mois et l'année concernés, les fréquentations diffèrent sans avoir toujours une explication objective. Cependant, cette année nous constatons une faible fréquentation au cours des mois de juillet et août 2015. Celle-ci pourrait s'expliquer par la forte canicule qui a contraint beaucoup d'utilisateurs à limiter leurs sorties en journée.

Au regard du graphisme suivant, un sensible équilibre de la fréquentation journalière sur le site de Vaise comme sur le site de Voltaire est repérable. Cette tendance est nouvelle pour 2015, les années précédentes le site de Vaise était davantage investi par les usagers.



Il est intéressant de noter, pour 2015, que les usagers sont davantage en capacité de fréquenter dorénavant les deux sites : soit **37%** d'entre eux contre **23%** en 2014.

Répartition des usagers par clubs (% annualisé)

% d'usagers fréquentant exclusivement le club de **Vaise** : **22%**

% d'usagers fréquentant majoritairement le club de **Vaise** (3/4 du temps) : **12%**

} **34%**

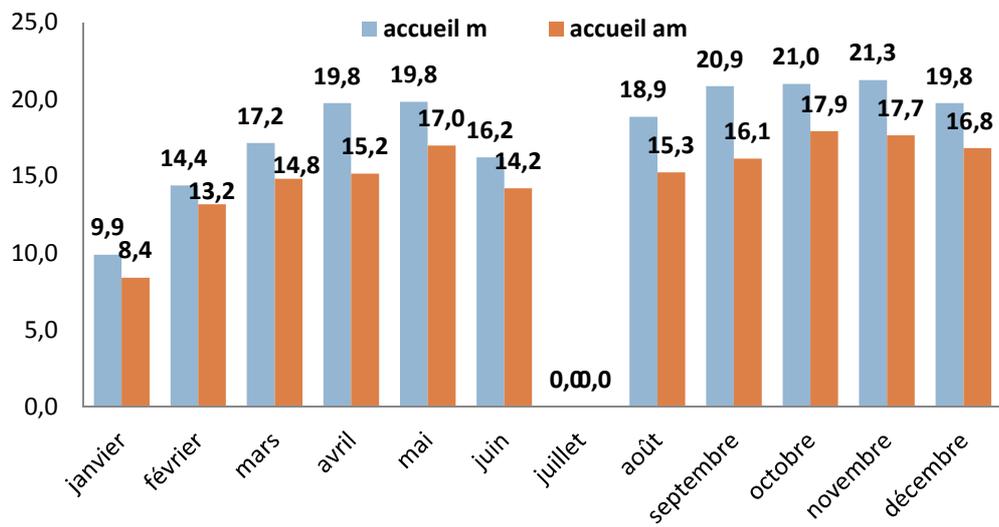
% d'usagers fréquentant exclusivement le club de **Voltaire** : **17%**

% d'usagers fréquentant majoritairement le club de **Voltaire** (3/4 du temps) : **12%**

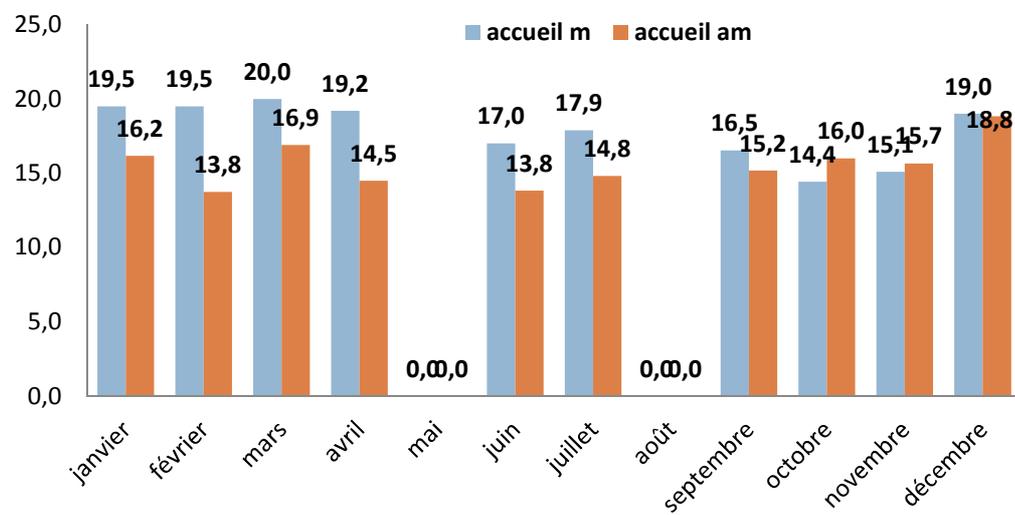
} **29%**

% d'usagers fréquentant aussi bien le club de Voltaire que celui de Vaise : **37%**

Les temps d'accueil en matinée sont des moments importants pour débiter la journée. Les usagers sont nombreux au rendez-vous matinal proposé sur les deux sites comme nous l'indique le schéma suivant :

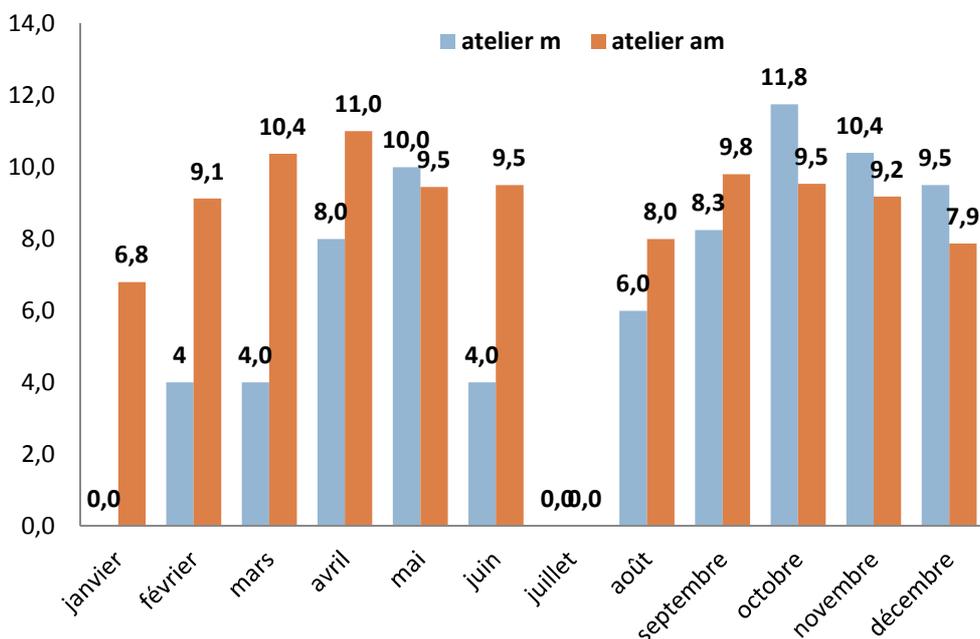


VOLTAIRE

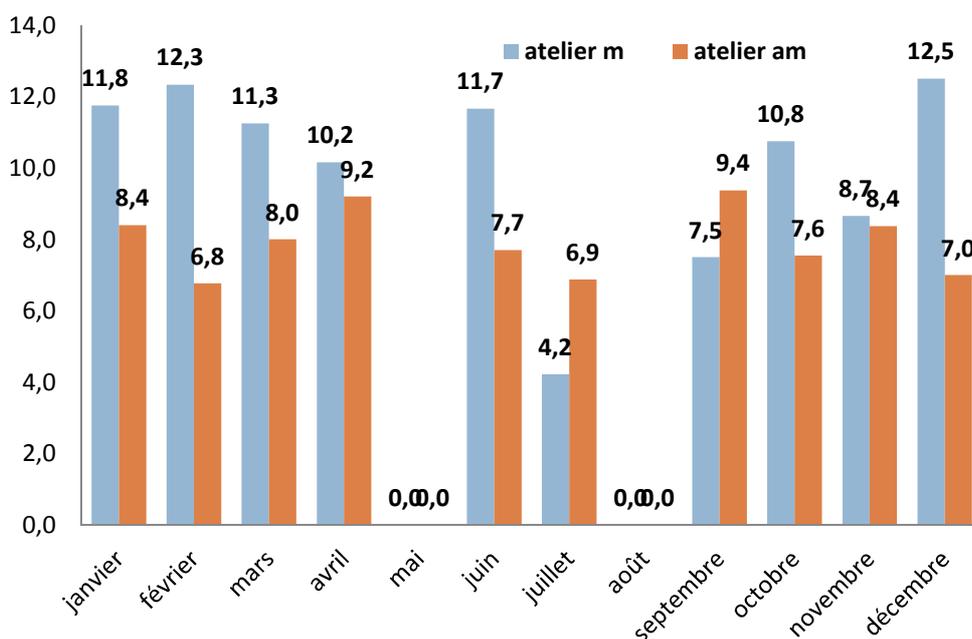


VAISE

La fréquentation aux ateliers trimestriels reste variable. Quelques tendances s'observent : les activités sont davantage plébiscitées l'après-midi sur le site de Voltaire, alors qu'elles sont largement investies en matinée sur Vaise.



VOLTAIRE



VAISE

Au sein des clubs, nous offrons une diversité de possibles aux usagers. Ils sont libres de construire leur journée avec les temps formels proposés et le partage de moments informels. L'hypothèse N°2/A¹⁵ de l'évaluation interne stipule que : « Les clubs, espaces « portes ouvertes », sont des lieux conviviaux et chaleureux où chaque personne est accueillie comme sujet dans sa globalité ».

¹⁵ Evaluation Interne 2014 : p 33.

Au cours de l'année 2015, avec notre effectif réduit nous avons tenté de maintenir la notion de « **portes ouvertes** » en limitant les fermetures ou changements inopinés, mais nous n'avons pas pu malheureusement les éviter pour autant. Nous avons régulièrement organisé le quotidien des sites pour maintenir la continuité service. Nous avons veillé à animer les sites avec professionnalisme et enthousiasme, cependant nous n'occultons pas la fatigue, le doute qui peuvent traverser nos pratiques. Suite à la rédaction de l'EI de 2014, nos points d'effort ne manquent pas et nous envisageons de les reprendre au cours de l'année 2016. Nous devons réfléchir à ce que nous souhaitons - pouvons maintenir de qualité avec les moyens humains à notre disposition

Cet esprit « **portes ouvertes** » qui habite nos pratiques, véhiculé au sein des clubs depuis leur création, réservé aux personnes accueillies est aussi lié à un cadre législatif (lois de 2002, 2005...) que nous mettons en œuvre quotidiennement avec les 3 axes de notre PS (2012/2016) présentés dans la partie suivante.

II - Présentation de l'évolution des 3 axes du projet de service 2012/2016

Lors la rédaction de notre PS au cours de l'année 2011, nous avons fait le choix, en équipe, d'articuler notre travail d'accueil et d'accompagnement au sein des clubs autour de trois axes principaux qui correspondent à « notre feuille de route quotidienne » sur les clubs. Voici nos constats, cette fin d'année 2015, que nous pouvons pointer.

II - a : Rappel de l'axe N°1 du Projet de Service : Soutenir la professionnalisation de l'accueil entrepris depuis 2005 en s'inscrivant dans une démarche continue de nos pratiques

Cet axe n°1 occupe une place prépondérante dans notre mission d'accueil car il représente en interne, le cœur du quotidien des clubs d'activités. Nos réflexions de l'EI en 2014 ont abouti à la rédaction d'un plan d'action pour 2015/2016 que nous avons repris tout au long de l'année 2015.

Nous avons bien en tête toutes les actions programmées pour 2015 et 2016. Nous avons fait le choix de privilégier l'accueil quotidien des personnes en reportant certains travaux (rédaction de la procédure d'accueil en deux parties, construction du référentiel bienveillance). Ainsi, tout au long de l'année 2015 l'accent a été mis sur la place d'acteur accordée à l'utilisateur au sein des clubs avec une équipe mobilisée, professionnelle soucieuse du bien être de chacun dans le respect d'un cadre réglementaire.

II - a - 1 L'utilisation des outils de la loi de 2002 dans notre pratique : focus sur le GEC

La loi de 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale exige la mise en œuvre de sept outils¹⁶ complémentaires pour garantir les droits des usagers et s'assurer qu'ils sont bien aux centres des services qui les accueillent et les accompagnent. Six outils sont en place au sein des clubs et font partie intégrante du travail d'accueil. Au cours de l'année 2015 avons utilisé les outils avec bienveillance quotidiennement. Nous faisons le choix de vous présenter cette année **le Groupe d'Expression Collective (GEC)**.

Dès leur arrivée sur les clubs en 2005, les professionnels ont fait le choix de ne pas mettre en place un Conseil de la Vie Sociale mais ils ont instauré une instance participative de parole intitulé Groupe d'Expression Collective.

¹⁶ Les outils de la loi de 2002 sont au nombre de sept : Cf. PS SACJ 2012-2016, pages 27 à 29 et l'évaluation interne du SACJ 2014, page 46.

Le GEC se réunit à trois reprises chaque année. Voici un tableau récapitulatif pour 2015

dates	n ^{bre} d'usagers	n ^{bre} de salariés	n ^{bre} de stagiaires	n ^{bre} d'administrateurs/bénévoles
10.04.2015	25	7		2
3.09.2015	32	5		2
4.12.2015	25	4	2	

Au fil des années, nous avons fait évoluer la participation des usagers : nomination d'un référent usager par site qui est le porte-parole le jour du GEC, préparation orale et écrite des diverses questions à traiter en amont du GEC, mise en place de panneaux libres d'accès pour que chacun inscrive ses idées, ses demandes... avec le soutien de l'équipe pour animer ces temps.

Il est primordial pour nous que l'utilisateur se mobilise pour ces instances, qu'il se sente concerné par la vie des clubs et entendu. Aujourd'hui, tous les GEC sont préparés en amont par l'équipe et la direction d'AMAHC ainsi qu'avec les personnes accueillies.

Lors des trois GEC de 2015, nous avons été attentifs en répondant (de manière positive ou négative) à toutes les questions des usagers, nous tentons de satisfaire toutes les demandes qui correspondent au cadre de nos missions et nous avons informé de l'actualité associative au sein d'AMAHC. Des comptes rendus sont rédigés lors de chaque GEC et affichés sur les clubs.

- **Les questions** des usagers **portent en général sur l'organisation des clubs** : les fermetures et ouvertures à venir, l'alternance du club ouvert pendant la période estivale, les ouvertures éventuelles le samedi et/ou le lundi, les embauches possibles pour venir en renfort de l'équipe actuelle... toutes ces questions suscitent chez les usagers des angoisses. Nous tentons d'apaiser ces dernières par nos réponses sans pour autant les éviter.
- **Leurs demandes concernent régulièrement les ateliers et activités** qui sont à initier ou à remettre en place comme par exemple : « la chorale, les jeux collectifs, l'atelier art plastique, ou diverses sorties cinéma, théâtre, thé dansant, randonnées... ».

Suite à plusieurs remarques faites par les personnes accueillies lors des GEC de 2014, l'équipe a trouvé intéressant de les mobiliser et de les responsabiliser directement pour l'entretien de la cour de Voltaire et l'aménagement du jardin de Vaise. Diverses pistes ont été proposées collectivement en septembre et un bilan positif a pu être fait au GEC de décembre.

- **La vie associative** est présentée, bien souvent, par la Présidente, le directeur et/ou la chef de service éducatif. Ils ont, ainsi, exposé la démarche du **Projet Associatif (PA) d'AMAHC** pour l'année 2016 lors des GEC du second semestre.

La conception du PA fait l'objet d'un processus très participatif depuis septembre 2015. A ce jour, **24 personnes accueillies et accompagnées** par AMAHC ainsi que 22 salariés et 9 administrateurs y participent pleinement.

De plus, nous avons présenté le projet nommé « **représentativité extérieure** » (Cf. présentation en p102).

Par les deux points, cités ci-dessus, nous remarquons une implication réelle et progressive sur plusieurs années de la part des usagers. Celle-ci sera confirmée dans le PA d'AMAHC 2016/2020 qui développera cette notion fondamentale pour nous aujourd'hui.

En résumé, nous confirmons placer l'usager au centre des clubs, il est ainsi encouragé à avoir un rôle actif régulièrement. Ses droits et libertés sont respectés et il peut profiter pleinement de tout ce qui est proposé sur les sites.

En franchissant les portes des clubs, tout usager peut découvrir un espace accueillant composé d'un groupe de pairs, de bénévoles, stagiaires et professionnels, fonctionnant avec un « cadre formel » parsemé de « temps informels » quotidiennement.

II - a - 2 Les temps informels sur les clubs

Les clubs d'activités sont des espaces formalisés par « un cadre », des règles de vie qui conviennent à chacun : équipe comme usagers. Les notions de formel et informel sont évoquées depuis longtemps au sein même des clubs. La notion du formel est régulièrement décrite dans les rapports d'activité annuels cependant l'informel est bien présent au quotidien sans pour autant être mis en valeur à sa juste mesure. Dans ce paragraphe nous souhaitons préciser le sens de l'informel, nous voulons ainsi le rendre lisible, davantage visible. Il offre aussi une reconnaissance de notre travail d'accompagnement au quotidien. Cette notion sera davantage développée dans le PS 2016/2020.

Selon la définition du petit Larousse, l'informel est ce « qui n'est pas soumis à des règles strictes, officielles ».

L'informel caractérise la réponse à l'imprévu, il correspond à tout ce que nous faisons régulièrement et qui n'est pas décrit dans le formel, qui n'est pas rédigé dans les procédures sans pour autant déformer notre cadre initial, sans déroger à nos missions. L'informel n'est « pas réductible à l'interdit » mais il réside dans nos pratiques ceci implique un arrangement avec la/les règles.

Il est au sein même de notre quotidien, de « partout ». L'informel nous demande des initiatives permanentes. Il prend du temps, voire « beaucoup de temps ». Il fait partie intégrante de la construction du lien social. Ce lien qui se tisse grâce à notre disponibilité à l'autre, à notre attention accueillante, à notre écoute attentive. Le regard porté par chaque membre de l'équipe est différent selon notre personnalité, notre formation. Cependant la souplesse dans le lien prime auprès de chaque usager accueilli, l'ajustement professionnel est quotidien.



Voici quelques témoignages recueillis sur le sujet le 22.12.2015 - site de Voltaire :

« Sur les clubs d'activités les professionnels travaillent « avec de l'humain », c'est différent que de travailler avec un ordinateur ! ».

« En ce lieu, chacun prend soin des uns et des autres. Nous nous connaissons bien. Nous notons un intérêt mutuel pour les petites choses du quotidien, nous partageons ensemble des tranches de vie ».

« Nous ressentons beaucoup de relationnel entre l'adhérent et les salariés. Sans ces notions d'informel nous ne serions pas en ce lieu. Nous sommes comme une grande famille entre nous ».

« Les clubs nous permettent de nous épanouir, de trouver du mieux-être, de trouver de la chaleur humaine ».

« Le regard bienveillant que porte l'équipe à l'égard de chacun est très important, il est motivant ».

« Les diverses remarques concernant ma tenue vestimentaire m'aident pour m'améliorer. Je fais des efforts pour m'habiller. Ceci favorise aussi le respect entre nous tous ».

Au sein des accueils collectifs de jour, l'informel est constitué « des petites choses » réalisées de manière individuelle avec chacun (place de l'accompagnement personnalisé dans le collectif). **L'informel est une valeur ajoutée à notre travail et s'articule avec cohérence aux divers temps formels.**

« Le formel » est davantage marqué au sein de la collectivité. Aussi la rédaction et les réflexions collectives menées tout au long de l'année 2014 dans le cadre de l'évaluation interne des lieux d'accueil de jour ont jalonné le travail collectif en 2015 que nous avons synthétisé **en pôles d'activités. Ces pôles ont été cette année, notre priorité.**

II - a - 3 : Les quatre pôles d'activités en 2015

Nous avons opté depuis quelques années pour un planning d'activités trimestriel, nous permettant à la fois de renouveler les activités proposées aux usagers et d'en adapter certaines qui nécessiteraient des ajustements par rapport au groupe qui participe.

Cf. Model de planning : Février / mars / avril 2015 ci-dessous.

Club Voltaire

	Matin	Après-midi
Mardi	Sortie au marché Assistance Informatique	Chanson du mardi 14h30 – 15h30
Mercredi	Rendez-vous à Vaise	Rendez-vous à Vaise
Jeudi	Café convivial	Sorties urbaines 14h30 – 17h00
Vendredi	Découverte culinaire 10h – 12h	Lecture à haute voix 14h30 – 15h30

Club de Vaise

	Matin	Après-midi
	Cuisine du monde 10h – 12h	Gym relaxante 14h00 - 15h30
	Bibliothèque animée : Jeu du dictionnaire 10h30 -12h	Atelier court-métrage 14h30 – 16h00
	Echanges culturels 11h- 12h Multi- sports 10h – 12h	Atelier mieux être 14h00 - 15h30 Jeux de Société avec Coup de pouce relais *
	Arts plastiques 10h30 – 12h	Danse du monde 14h30 -15h30

Pour simplifier la restitution de toutes ces activités, nous avons fait le choix de classer l'ensemble des ateliers sous forme de « pôles », regroupant les activités animées par différents professionnels, et qui entrent dans le même champ d'action. Ainsi nous avons décliné **quatre pôles** qui viennent illustrer au mieux ce que nous faisons au quotidien. Ces quatre pôles, ci-dessous, ont été rédigés par différents professionnels sous une base commune, et ont été reliés entre eux par un seul rédacteur.

Aussi, chaque pôle a été nommé selon le domaine d'action des activités qui le compose. Nous avons commencé par spécifier celles-ci et les présentons sous la forme de trois parties distinctes :

- ✓ les objectifs visés,
- ✓ la synthèse du pôle reprenant les moyens utilisés,
- ✓ l'évaluation de ces divers temps, avec une projection et une mise en perspective des activités si nécessaire.

POLE DETENTE ET BIEN-ETRE

Ateliers concernés : Gym relaxante, la chanson du mardi, atelier mieux-être, danse du monde



1. Objectifs visés :



Ce pôle regroupe quatre ateliers d'expression qui ont été proposés sur l'année 2015. Ces ateliers choisis ont en commun de proposer aux usagers de s'exprimer au travers de deux modes : le corps et la parole.

- **Exprimer par le corps ce que l'on a du mal à dire** : cet objectif est plus particulièrement utile pour les usagers que la parole met en danger et pour qui elle symbolise une porte d'entrée à leur monde interne. L'utilisation du corps comme mode d'expression rassure et permet de montrer ce que l'on ne peut ou ne veut pas dire directement. Dans ce cas, la gymnastique et la danse aident les usagers concernés à se mettre en mouvement, à se « donner à voir ». La mise en scène fait partie du jeu et les échanges engagés sont subtils et intenses de par leur différence.
- **Extérioriser les angoisses et les tensions** : le corps joue ici encore un rôle de conducteur, mais, cette fois-ci, non de la parole mais de la tension interne que peuvent ressentir nombre de nos usagers. Sa mise en mouvement et son utilisation en tant qu'objet d'expression/ d'instrument, le désinhibe, il met l'utilisateur en position d'utilisateur et lui permet de ne plus le subir et/ou le porter. De même, la mise en jeu de la parole lors de l'atelier « mieux-être », leur donne l'occasion de verbaliser ce qu'ils ont à dire sur leur quotidien ou sur un thème donné. Il s'agit d'un espace d'expression libre, où les angoisses peuvent être déposées et parfois rendues moins oppressantes et moins envahissantes.
- **Apprendre à s'écouter et à écouter les autres** : que ce soit au travers d'un atelier ayant le corps comme médiateur ou la parole, nos usagers sont en général mis en difficultés lorsqu'il s'agit de s'ouvrir aux autres et de prendre l'autre en considération, comme faisant partie de leur réalité. En effet, observer un mouvement et le reproduire induit une écoute particulière de soi-même. De même, prendre la parole en groupe pour exprimer son point de vue nécessite également d'avoir pris en compte



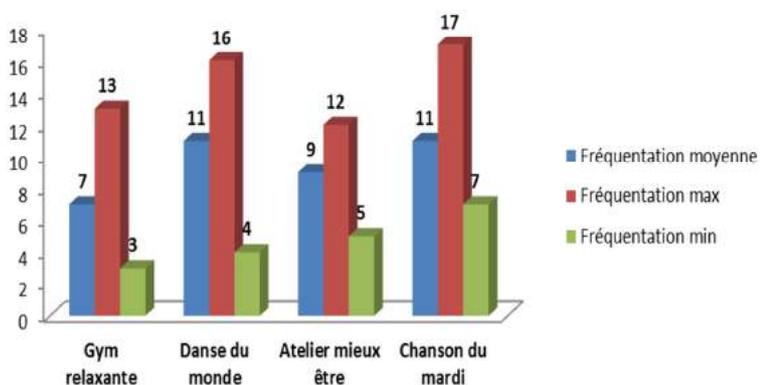
l'idée globale du discours et le point de vue des autres, afin que le sien apporte un plus à la conversation ou, tout du moins, l'enrichisse.

- **S'approprier un espace de détente, sans jugement et sans crainte du regard de l'autre** : comme nous l'avons précisé, la parole peut être vécue comme dangereuse, difficile pour les usagers. Les enjeux exprimés sont d'autant plus fédérateurs qu'ils n'ont lieu que sur un temps donné (entre 1h et 1h15), avec un début, une fin, une commande institutionnelle rassurante et cadrante, des professionnels attentifs à sécuriser l'espace.

2. Synthèse du pôle détente et bien-être:

Ce pôle a nécessité peu de moyens financiers cette année 2015. Il demande une grande disponibilité psychique de la part de celui qui l'anime et des ressources personnelles affirmées ainsi que certaines compétences professionnelles pour faire face aux émotions exprimées, émotions parfois violentes, profondément ancrées ou encore très souffrantes. Pour chacun de ces temps, il est indispensable d'avoir un espace clos et sécurisant afin de respecter l'intimité et la confidentialité de ce qui y est exprimé. Ce point ne va d'ailleurs pas forcément de soi sur des clubs avec de nombreux passages tout au long de la journée et un fonctionnement dit « portes ouvertes » permettant en théorie le libre accès aux différentes pièces de l'établissement. Cependant, les usagers ont bien compris l'importance du respect des autres et du respect des différents temps d'ateliers. Ils sont ainsi de plus en plus sensibles aux besoins de calme et d'expression de leurs pairs.

Pôle détente et bien être



Ces quatre ateliers sont reconduits depuis plusieurs années et ont toujours autant de succès, ce qui démontre bien leur utilité et leur pertinence au regard des pathologies de nos usagers. Ils continuent à être pertinents tant dans leur fonctionnement que dans leurs objectifs. Il est donc important pour nous de continuer à les proposer et de régulièrement les évaluer pour garder leur cohérence et leur utilité.

Ce sont des ateliers ayant de très bonnes statistiques, et qui sont plébiscités par les usagers à chaque groupe d'expression collective. Leur efficacité est prouvée.

POLE SORTIES HEBDOMADAIRES ET EXCEPTIONNELLES

Ateliers concernés : sorties urbaines, promenades au marché



1. Objectifs visés :

Comme nous avons écrit dans le projet de service (PS) des clubs d'activités 2012-2016, un de nos objectifs est de « contribuer à une société inclusive où chacun est reconnu comme sujet de droit et citoyen ». De même, la loi de 2005 souligne bien l'importance, au travers de son deuxième acte complémentaire¹⁷ de:

¹⁷Loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté pour les personnes handicapées ». En cohérence avec la notion de « processus de production du handicap » qui institue la notion de « situation de handicap », la loi promeut quatre grands axes complémentaires, dont nous citons ici le deuxième.

« Permettre la participation effective à la vie sociale grâce à l'organisation de la cité autour du principe d'accessibilité généralisé qu'il s'agisse de l'école, de l'emploi, du cadre bâti, des transports ou encore de la culture et des loisirs ».

Concernant notre public accueilli, la question de l'accessibilité physique se pose rarement mais celle de la légitimité de cette accessibilité est quant à elle récurrente et fait partie de leur quotidien. Le handicap psychique ne se voit pas mais met une barrière invisible entre ce à quoi « j'ai accès en tant que citoyen et ce à quoi je me donne accès en tant qu'adulte atteint d'une pathologie psychique ». C'est pourquoi, nous proposons plusieurs projets et ateliers visant à impliquer nos usagers dans des lieux au sein de la cité pour leur montrer qu'être citoyen ne les met pas en danger, bien au contraire.

Pour nous, proposer régulièrement des sorties dans la ville et des moments à l'extérieur sans but particulier, permet de donner une dimension « réelle » à la vie qui les entoure, à cette ville qui « fourmille » d'activités et à laquelle ils appartiennent tant bien que mal et/ou à laquelle ils tentent désespérément de faire partie. C'est dans ce but que les sorties ponctuelles au marché du quartier et les sorties urbaines ont été pensées et jouent un rôle d'insertion. En effet, partager un moment « banal » des lyonnais comme une sortie au marché ou encore faire les sorties urbaines au travers desquelles ils partent parfois à la découverte d'un quartier ou d'évènements de proximité. Ces deux types d'activités prennent tout leur sens au regard de nos objectifs de travail et leur permettent de combattre leur tendance à s'enfermer dans leur monde interne et dans leur environnement connu et « sans risque ».

Ainsi, divers objectifs ont été construits :

- **Motiver et stimuler les usagers pour sortir et découvrir « l'extérieur » du club et la ville** : au travers d'un planning de sorties affiché au trimestre et distribué, les usagers ont la possibilité de choisir le thème de sortie qui les intéresse (découverte de quartier, visite d'exposition, balade, randonnée, cinéma,...) et de partir en groupe, de manière sereine et accompagnée par deux professionnels pour partager un bon moment au sein de la vie de la cité qui les entoure. Le sentiment de « normalité » et d'accessibilité qui en découle ne peut être que bénéfique à notre public fragilisé par le regard des autres.
- 
- **Aider les usagers à prendre confiance en eux pour sortir à l'extérieur et contribuer à un éventuel effort de sortir aussi en autonomie** : L'idée est bien de sortir en groupe, avec ses pairs pour avoir le côté cadrant et sécurisant mais nous n'oublions pas de leur transmettre toutes les astuces pour qu'ils puissent, nous l'espérons, prendre confiance en eux et faire à leur tour la démarche de sortir seuls.
 - **Découvrir de nouvelles opportunités d'accueil ou d'accompagnement du groupe à l'extérieur** : cette dimension amène la question des contacts et de nouveaux partenariats à construire et à trouver. L'accompagnement du groupe nous demande de préparer la sortie, de négocier des tarifs, de présenter notre public et de faire une bonne impression dans l'éventualité de nouvelles collaborations. De même, en fonction du lieu qui nous accueille, l'utilisateur doit adapter son positionnement, son comportement (se taire si cela est demandé comme au cinéma, donner son avis lors d'une exposition...) et sa place en tant que membre du groupe.
 - **S'autoriser à sortir sans but précis, pour flâner et découvrir une ambiance de quartier** : cet objectif se met en œuvre plus particulièrement lors des sorties au marché et n'est pas le plus facile bien au contraire ! Le fait de ne pas avoir de but préétabli peut engendrer une « angoisse du vide » pour nos usagers. Se déplacer le long des étals tout en laissant la place aux clients, être un client comme les autres et trouver sa place parmi une foule, sont autant de paramètres qui nous

semblent aisés mais qui peuvent vite devenir insurmontables pour eux. L'accompagnatrice est donc présente pour les aider dans la démarche, rassurer, discuter des produits proposés par exemple pour faire dévier l'attention de l'usager en difficulté et lui montrer que ce peut être un moment agréable de partage malgré le bruit, les conversations, la foule... .

2. Synthèse du pôle sorties hebdomadaires et exceptionnelles :

Sorties Urbaines :

31 Sorties en 2015
Moyenne de participants par sortie: 9,4
Participants en 2015 (au moins une sortie) : 39

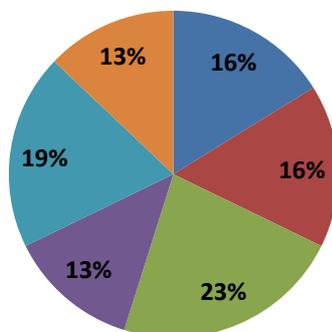


Nous avons identifié trois profils généraux de participants :

- Les personnes qui viennent aux sorties chaque jeudi ou presque,
- Les personnes qui viennent aux sorties spécifiques (ex : uniquement aux randonnées ou/et aux balades, uniquement au cinéma, aux musées...),
- Les personnes qui viennent occasionnellement ou/et rarement en prenant en considération le thème de la sortie ou pas.

La nouveauté de cette année est l'introduction d'un nouveau thème de sorties, proposé par les usagers dans un bilan collectif de l'activité en juin 2015. Il s'agit de balades qui ont comme but la découverte d'un quartier de la ville (ex : St. Georges, Gratte-ciel...).

Thèmes de sorties



- Visites de quartiers
- Randonnées
- Cinéma
- Jeux (Bowling, mini-golf...)
- Visite des musées, expositions d'art
- Marchés, Salons événements variés

Sur 2015, les objectifs pour ce pôle ont été largement atteints, la fréquentation en est la preuve. Le bien-être qui en résulte est exprimé régulièrement par les usagers et nous voyons leur évolution au travers de la confiance en eux et de l'autonomie dont ils font preuve en dehors de nos clubs. Ce pôle est très important dans notre panel d'activités et nous permet de mettre des objectifs différents au travail. Nous



avons également la possibilité de les rencontrer autrement, la dimension du « dehors » ouvrant des échanges plus libres et moins orientés sur les petits « bobos » du quotidien comme cela peut être le cas lors des temps informels dans nos locaux.

Il est également important de souligner que ce pôle nécessite un budget conséquent, car malgré des négociations de la part des professionnels, toutes les sorties ne peuvent être gratuites. L'accompagnement par deux professionnels (pour un groupe de 10 à 15 usagers) pour les sorties urbaines entraîne de même la fermeture d'un de nos club sur un après-midi par semaine, ce qui a forcément une incidence pour les autres usagers. Enfin, il s'agit d'un des ateliers nécessitant le plus d'organisation en amont et le plus d'attention quant au bien-être et à la sécurité des usagers. Cependant, que ce soit pour les sorties en ville ou au marché, c'est avec un grand plaisir que nous partageons ces moments privilégiés.

Enfin, l'équipe d'animation en concertation avec les usagers a réalisé un bilan au mois de juin 2015 (entre professionnels et avec les usagers). Bien évidemment un bilan ne peut pas être en totalité positif. Ainsi certaines difficultés ont pu être remontées par les professionnels, comme :

- La difficulté d'accompagner un groupe avec des autonomies différentes et donc d'adapter la sortie à chaque individu sans exercer un accompagnement personnalisé, avec des règles et des consignes groupales
- La manifestation de la maladie psychique est souvent différente sur l'extérieur, nous sommes amenés à redécouvrir certaines personnes et certains traits de leur pathologie qui sont en sommeil dans le cadre rassurant de nos locaux.

Ces deux difficultés principales soulignent ainsi la nécessité d'avoir deux accompagnateurs pour chaque sortie. La professionnelle qui organise les « sorties au marché » seule, à défaut de pouvoir faire autrement, a choisi de limiter son groupe à 5 usagers.

Cependant, de nombreux avis positifs ont également été émis lors des échanges avec les participants tels que :

- La pertinence, la diversité et la régularité des sorties ont aidé certains usagers à se motiver pour faire une activité en groupe à l'extérieur même pendant les mois d'hiver ou l'extérieur est bien moins attractif.
- Plusieurs usagers apprécient vivement l'opportunité de découvrir autrement la ville de Lyon, la culture, les loisirs accessibles ...
- Les sorties ont joué un rôle important pour pouvoir ressortir en dehors des clubs seul ou avec quelqu'un, comme avec un autre usager par exemple.

POLE LUDIQUE / JEUX ET LOISIRS

Ateliers concernés : Jeux de société, atelier fait-mains, atelier jardin, assistance informatique



1. Objectifs visés :

Chacun de ces quatre ateliers a été pensé et construit avec ses propres objectifs spécifiques. Cependant, certains objectifs sont communs :

- **Proposer un espace ludique à la rencontre** : Ces ateliers ont en commun l'idée d'utiliser un espace dédié comme médiateur à la rencontre des autres usagers. Dans le cas de l'assistance

informatique, il s'agit de la rencontre avec un autre « non physique », de la « toile ». L'animateur utilise l'informatique et l'internet comme médiateur et tente de montrer aux usagers demandeurs que le WEB, lorsqu'il est connu et contrôlé, est un formidable outil pour la rencontre et à la recherche d'informations. Il met de ce fait l'accent sur la maîtrise de l'outil et sur le meilleur moyen de se protéger et de contrôler les échanges qui peuvent y avoir lieu. Dans le cas des autres ateliers, la rencontre se fait de manière physique : le côté ludique et créatif permet une rencontre légère, sans enjeu de réussite. Les usagers découvrent ainsi la notion de partage grâce à des actions et des projets adaptés au handicap et à leurs difficultés.

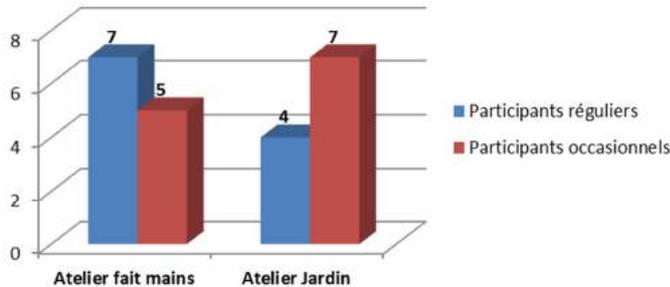
- **Faire émerger ou ré-émerger des capacités cognitives** (mémoire, tactique, organisation, logique, compréhension de la consigne, par exemple) : que ce soit au travers de l'informatique, les créations « fait mains » ou le jeu, les usagers sont amenés à faire preuve de concentration. Nous les encourageons à identifier un besoin (besoin de connaître l'outil informatique, avoir besoin d'une pochette pour ranger ses papiers, besoin d'améliorer son balcon ou son jardin pour s'y sentir bien...). Une fois que celui-ci est exprimé, nous l'aidons à mettre en œuvre ses savoir-faire et pouvoir s'adapter au cadre de l'atelier (consigne, écoute de l'avis de l'autre, temps imparti, connaissances acquises ultérieurement et utilisables dans le cadre concerné) pour arriver à répondre au besoin identifié.
- **Partage de savoir-faire** : Nous parlons de partage de savoir-faire entre salarié/bénévole et usagers, mais aussi entre les usagers eux-mêmes. L'utilisateur a ainsi deux sortes d'informations et deux positions possibles : il peut être dans l'apprentissage avec un professionnel porteur de la connaissance et dans l'enseignement lorsqu'il est lui-même porteur de la connaissance et invité à la transmettre. Ce double positionnement est très intéressant à travailler avec notre public, souvent en recherche d'identité et/ou d'utilité. Ce sentiment est parfois à l'origine de malaise et de dépréciation de soi (... « je n'y arriverais pas, je n'ai rien à transmettre, je ne comprends pas ce qui doit être fait ... »), sont autant d'exemples de questionnements qui nous sont exprimés), mais est en même temps révélateur de leur problématique profonde. Les professionnels sont là pour accompagner ces doutes et aider les usagers à faire face et à se dépasser.
- **Susciter l'esprit créatif et la prise de risque** : Ces ateliers nécessitent un mouvement/un engagement physique représentent de fait une prise de risque pour nos usagers souvent pris dans une certaine inertie. Il est d'autant plus important pour nous de leur montrer que la mise en action psychique et physique apporte reconnaissance et estime de soi. Les encourager à investir un espace de créativité et d'imagination amène de fait des échanges joyeux et une fierté certaine lorsqu'ils réussissent à remplir l'objectif.

2. Synthèse du pôle ludique et jeux :

Certains moyens ont été nécessaires pour mettre en œuvre afin que ces ateliers soient attractifs et apportent le bien être que nos usagers recherchent en venant à notre rencontre. Ainsi, nous sommes très attentifs à ce que le matériel adéquat soit disponible et facilement accessible. Un investissement financier a été nécessaire: des outils de jardin ont été rachetés, des fournitures variées pour l'atelier « fait mains », des logiciels récents pour l'informatique. De même, nous avons dû être certains que les animateurs aient les connaissances nécessaires pour pouvoir les transmettre aisément : c'est pour cette raison que nous avons fait appel à un prestataire pour l'atelier jeux de société, afin que cet espace soit différencié des temps de jeux informels que nos usagers pourraient organiser tout au long de la journée. Nous avons aussi accueilli une bénévole, elle-même membre d'une association de jardinage, qui les accompagne au mieux dans ces temps de réflexion et de création. Enfin, nous avons également mis en place des temps individuels pour l'informatique afin que les connaissances et les objectifs soient au plus près des besoins et des demandes

de l'usager. Ce fonctionnement personnalisé est un parti pris inhabituel sur nos clubs, synonyme de lieu collectif, mais il nous a semblé adapté à cet atelier spécifique.

Pôle ludique / Jeux et loisirs



Pour conclure, ce pôle ludique est un pôle apprécié même s'il n'obtient pas les meilleurs statistiques en terme quantitatif. Ces ateliers ne font pas partie des plus fréquentés mais sont de bons outils d'évasion et de créativité, nécessaires dans leur quotidien parfois chronicisé et rigide en terme d'organisation. Les notions de légèreté et de bonne humeur sont autant d'atouts pour nos clubs au quotidien.

PÔLE ARTISTIQUE ET CULTUREL

Ateliers concernés : Lecture à voix haute, échanges culturels, jeu du dictionnaire, revue de presse, Culture pour Tous, arts plastiques, court-métrage.

1. **Présentation du pôle :**

Trois grandes tendances se dégagent au sein de ce pôle, constitué de pas moins de sept ateliers :

- Les ateliers d'initiation (Lecture à voix haute, Culture pour Tous)
- Les ateliers d'expression (Echanges culturels, jeu du dictionnaire, revue de presse)
- Les ateliers de création (Arts plastiques, court-métrage)



2. **Moyens et objectifs :**

Pensés avant tout comme des espaces de soutien et de partage, les *ateliers d'initiation* ont pour vocation de simplifier aux usagers l'accès à des contenus culturels ou artistiques, que ce soit en termes de repérage (découverte d'un livre par le relais de la lecture à voix haute, partage de l'expérience de cette mise en scène) ou de financement (réservation de places de spectacles gratuites par le biais de l'association Culture pour Tous). A chaque fois, par la mise en place d'étapes visant à baliser le chemin des usagers, il s'agit pour le professionnel d'accompagner le désir parfois enfoui de « culture », de stimuler le goût naissant tout autant que de raviver.

D'une dimension collective sensiblement plus marquée, les *ateliers d'expression* visent quant à eux à faire vivre l'expérience du groupe sous le registre de la parole. Qu'il s'agisse de présenter un morceau de musique que l'on admire (échanges culturels), de débattre du sens d'un mot sorti d'usage (jeu du dictionnaire), de décrypter un fait d'actualité (revue de presse), tout est matière à échanger, à confronter les points de vue, à dépasser les désaccords aussi, qui ne manquent pas de surgir dès que l'expression individuelle vient se frotter à la richesse d'un collectif de paroles.

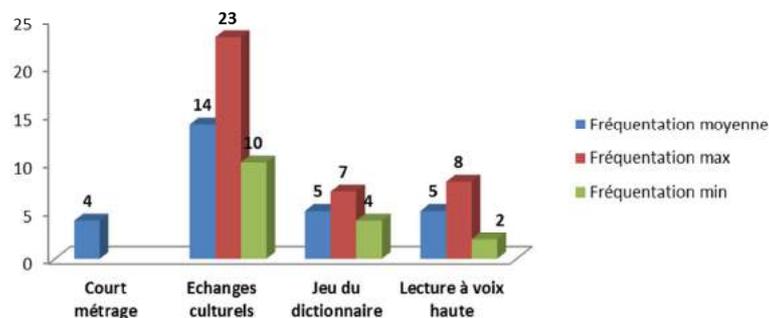
Enfin, les *ateliers de création* s'adressent à tous les usagers désireux de mettre en commun leurs compétences en vue d'une réalisation commune, chacun trouvant à s'employer selon son rythme et ses

capacités du moment. Les supports de création pouvant varier en fonction des envies et besoins (confection de masques, de bijoux, de décorations pour les fêtes de fin d'année) ou des fluctuations de l'inspiration (films-portraits, petites séquences de fiction).

3. Evaluation et perspectives :

Tous les ateliers constitutifs du pôle font l'objet d'une double évaluation, tant par les usagers (en fin de session et lors des groupes d'expression collectifs) que par les professionnels (bilans, plans d'action). Les perspectives d'évolution de pôle sont réfléchies en commun, dans la dimension pleine d'équipe, que les salariés soient en prise directe ou non avec les ateliers concernés. C'est grâce à ces divers temps d'évaluation, que nous choisissons de les reconduire, en l'état ou avec des améliorations, ou encore de proposer de nouveaux ateliers.

Pôle artistique et culturel



Nous avons le souci d'évaluer régulièrement nos pratiques. Nous avons mis en place deux indicateurs principaux : **la pertinence et l'efficacité**.

Un bilan trimestriel est effectué pour chaque activité. D'une manière générale, il est primordial pour nous de nous assurer que les ateliers que nous proposons répondent réellement à une demande et si les objectifs visés sont atteints et réalistes quant aux capacités de nos usagers. Chaque atelier a évidemment ses points forts et ses points faibles mais semble en tout cas répondre aux besoins exprimés. Un point régulier est fait à l'oral avec les participants et des améliorations sont apportées régulièrement en fonction de leurs retours quand cela est possible et réalisable. Ainsi, chaque atelier est susceptible d'évoluer si cela s'avère pertinent : changement d'objectif, changement de lieu ou de jour, changement de rythme des séances, sont autant d'évolutions qui ont pu avoir lieu ces derniers mois.

Comme nous l'avons démontré ci-dessus, chaque temps partagé avec l'utilisateur fait l'objet d'une préparation sérieuse et d'échanges entre professionnels, dans le but de proposer des ateliers au plus près des besoins et des demandes des personnes accueillies. Ils nécessitent d'avoir des compétences variées de la part des professionnels et d'être sans cesse en situation d'évaluation et en recherche de nouveauté. Nos compétences et nos spécificités sont mises en œuvre de manière quotidienne et nous échangeons régulièrement en équipe sur notre travail afin de poursuivre notre accompagnement spécialisé auprès des adultes en souffrance psychique dont nous avons la charge.

Nous pouvons dire pour conclure que nos ateliers, s'ils ne sont pas l'essentiel de notre travail auprès des adultes handicapés psychiques sont de formidables atouts pour entrer en relation avec notre public. Ils forment un excellent moyen d'appel en direction des équipes de soins qui sont à la recherche de lieux à la fois adaptés et en dehors du parcours de soins pour orienter leurs patients et ainsi construire une prise en charge plus complète en « ambulatoire ».

II - a - 4 : Bilan de la période estivale

Pour la seconde année, nous avons gardé un rythme identique pour certaines activités et sorties proposées pendant les deux mois d'été, et ce, afin de faciliter la compréhension et l'investissement des usagers présents (pour chaque jour de la semaine une activité spécifique était proposée à l'identique sur la période) :

JUILLET 2015 CLUB DE VAISE OUVERT

	Matin	Après midi	Sortie à la journée
Mardi 30 juin	Jeu collectif		Jazz à Vienne
Mercredi 1^{er}	Jeux divers	Court métrage	
Jeudi 2	Les pieds dans l'eau	Ciné -Club	Parc de Feyssine
Vendredi 3	Repas africain	Granités glacés	
Mardi 7	Tournoi de Ping pong (avec la Canille)		Guinguette
Mercredi 8	« Rose des sables »	Court métrage	
Jeudi 9	Les pieds dans l'eau	Ciné -Club	
Vendredi 10	Barbecue party	Cocktails glacés	
Mardi 14	FERIE – FERMETURE DU CLUB		
Mercredi 15	Initiation jeu d'échec / Création de bracelets		
Jeudi 16	Les pieds dans l'eau	Ciné -Club	
Vendredi.17	Barbecue party Coloriage zen	Granités glacés	
Mardi 21	Danse de l'été		Visite d'une Miellerie
Mercredi.22	Tournoi de Scrabble (avec la Canille)		
Jeudi 23	Les pieds dans l'eau	Ciné –Club	
Vendredi 24	Barbecue party Soin des mains	Cocktails glacés	
Mardi 28	Fabrication de confitures		
Mercredi 29	Tournoi de Baby-foot (avec la Canille)		
Jeudi 30	Les pieds dans l'eau	Ciné -Club	
Vendredi 31	Barbecue party	Granités glacés	

Les mardis étaient initialement prévus pour les sorties à la journée. Tout était planifié en amont de l'été et l'équipe éducative avait bien veillé à répondre au mieux aux demandes des usagers, exprimées lors du Groupe d'Expression Collective d'avril 2015. Malheureusement, le temps caniculaire ne nous a pas permis de profiter de nos sorties programmées (telles que : Jazz à Vienne, le festival d'Avignon et d'autres encore.) Nous avons tout de même fait le choix de maintenir une sortie à Beaujeu pour visiter une miellerie.

Les mercredis nous avons proposé :

La peinture sur sac, création en pâte à sel, coloriage zen, création de bracelet brésilien



Une série de différents ateliers créatifs et manuels ont été proposés. Les usagers ont eu l'opportunité de créer leurs sacs personnalisés, de fabriquer des objets en pâte à sel, de se détendre avec des coloriages zen et enfin de fabriquer leurs bracelets. Evidemment, une telle série d'ateliers a trouvé facilement et agréablement sa place auprès de notre public.



Le court-métrage, ciné-club

Nous avons organisé quelques séances d'atelier « court-métrage de fiction ». Comme il s'agit d'un atelier régulier dans l'année, pendant l'été nous avons proposé des séances spéciales pour tourner à l'extérieur et notamment au café animation de la Canille en partenariat avec l'équipe et les usagers de ce lieu d'accueil.

Les jeux collectifs, accueil « relax », soin des mains, café glacé, brocante au club



Entre activité formelle et informelle, programmée ou spontanée, nous avons fait des jeux collectifs, des séances de relaxation, des petits déjeuners et de la préparation à différents types de cafés dont des cafés glacés. Dans le même esprit, un atelier de soin des mains pour hommes et femmes a trouvé son public. De plus, toujours dans un cadre assez libre nous avons organisé une petite brocante.

Nous avons proposé tous **les jeudis après-midi** des séances de ciné-club. Nous avons organisé dix projections de films. Le choix des films était varié et adapté au public que nous accueillons : *Spectacle d'humoriste, film de science-fiction, film comique, film documentaire.*

Ces moments étaient repérés et attendus par le groupe.

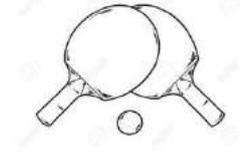
L'activité « granités - cocktails - glaces » a eu lieu tous **les vendredis après-midi en juillet** pour marquer la fin de semaine par une touche d'exotisme. Nous avons noté une bonne participation des usagers, un moment très plébiscité.

Puis tous les vendredis après-midi en août, un temps fort était consacré à la danse de l'été, pour faire groupe en se retrouvant autour de rythmes ensoleillés ! Pouvoir se mettre en mouvement avec son corps, se relaxer, profiter d'être ensemble et surtout de danser sur des rythmes entraînants. Cela a permis aux usagers une parenthèse à l'angoisse qu'ils peuvent ressentir quotidiennement. Cet atelier a été apprécié de tous.

En alternance nous avons proposé des « siestes animées » : c'est le seul atelier que nous avons pu réaliser à l'extérieur au mois d'août en fin de semaine, une nouvelle façon de sortir dans les parcs de la ville en période estivale. Elles sont inspirées partiellement de l'expérience des étés précédents et d'une animation proposée à plusieurs reprises dans le cadre du festival des « Nuits sonores » nommée « Siestes sonores ». En effet, nos siestes ne manquaient pas de caractère au niveau de l'animation et plus précisément chaque sortie-sieste était programmée dans un parc différent avec un thème d'animation différent (gym douce, musique relaxante, lectures).

Les tournois interclubs plébiscités ont pu se dérouler au cours de l'été.

Nous avons choisi de reconduire le principe des tournois, mais en l'étendant cette année au public du café-animation La Canille.



Au-delà de l'objectif premier, à savoir de proposer un support régulier d'activité aux usagers tout en faisant varier les contenus (scrabble, ping-pong, babyfoot), il s'agissait pour nous de favoriser la participation active des usagers sous l'angle de l'émulation festive : le tournoi n'est pas le lieu d'un affrontement, mais bien l'occasion d'une saine et farouche compétition. Dans le contexte plus général de la fusion de nos associations, nous avons également à cœur d'inscrire ces joutes dans une dimension interclubs susceptible de stimuler l'esprit d'équipe associatif ainsi que de renforcer le sentiment d'appartenance à une même entité, tant au niveau des usagers que des professionnels.

Même si la participation aura été somme toute relative - une dizaine d'usagers tous clubs confondus-, cette première expérience, prolongée au mois de novembre dans le cadre de l'atelier court-métrage, n'en constitue pas moins une avancée certaine dans la création d'une dynamique propre dans son ensemble.

D'une manière générale, nous avons eu une très bonne saison juillet-août 2015 avec une forte implication de la part des usagers. Nous avons remarqué un engagement plus important sur tous les ateliers proposés. Cette tendance est due à plusieurs facteurs tous en relation de cause à effet : nous avons ouvert un seul site, il y avait donc un personnel disponible adapté (contrairement au reste de l'année où nous sommes malheureusement en sous-effectif) et par conséquent des activités plus variées et un roulement plus régulier de celle-ci. Nous avons mis l'accent sur des activités sur site ou en demi-journée à proximité des clubs. De même, chaque salarié a pu mettre en avant lors du bilan de l'été, une très bonne ambiance et un bon état de santé général chez nos usagers, là où les mois d'été sont habituellement moins « actifs » et moins enjoués.

II - a - 5 : Les repas à thème - journées à thème

Ces journées ont pour finalité de rassembler le plus grand nombre d'usagers sur un seul site, pour partager ensemble un moment festif : repas et animation. Nous pensons que cela apporte beaucoup de convivialité au sein des Clubs. Les objectifs visés sont :

- Proposer une journée festive, différente des repas de fin d'année et de printemps.
- Permettre aux usagers fréquentant presque exclusivement le club de Voltaire de passer une journée par trimestre sur le club de Vaise.
- Proposer une animation sur un thème choisi, avec un repas un peu plus élaboré, et travaillé par le cuisinier du SACJ.
- Préparer en amont, avec les usagers qui le souhaitent, la décoration de la salle à manger, en lien avec le thème.

Sur l'année 2015, il y a eu trois repas à thème :

20 MARS 2015	30 MAI 2015	6 NOVEMBRE 2015
Repas africain	Repas guinguette	Repas savoyard

Moyenne de fréquentation à l'année :

- ✓ 27 usagers en moyenne pour la présence pour le repas
- ✓ 12 usagers en moyenne sur les après-midi d'animation
- ✓ Trois salariés du SACJ étaient présents en moyenne

Nous faisons diverses observations :

Pour le 20 Mars 2015, sur le thème de « l'Afrique » nous avons dégusté des plats exotiques, et nous avons ainsi découvert les saveurs sucrées/salées. Nous avons remarqué une bonne participation des personnes pour le repas, ainsi que pour l'animation de l'après-midi, consacrée au karaoké et à la danse.

Le 30 Mai 2015, le thème « guinguette » était un choix des usagers, mais il n'y a pas eu un énorme investissement de leur part dans la préparation et la décoration de la salle. Le groupe se rend sur les clubs surtout pour le repas, un élément très important pour le public que nous accueillons. Aussi pour rendre cet espace plus dynamique nous avons ainsi initié l'idée d'une journée à thème et non d'un repas à thème.

Pour le 6 Novembre 2015, le thème « savoyard » a été choisi par le cuisinier. Nous avons pour la première fois proposée une fondue savoyarde sur le club. Ce fut un moment très apprécié : pour un certain nombre de personnes il s'agissait d'une première, ils ne connaissaient pas et n'avaient jamais mangé une fondue ! L'après-midi s'est poursuivie par de la danse et par une animation autour de jeux de société.

Les usagers témoignent : « *Nous apprécions le temps des repas à thème, c'est un moment festif où règne une bonne ambiance entre tous : usagers, salariés, bénévoles, stagiaires. Nous sommes généralement nombreux pour partager ce moment agréable. Le repas est copieux et nous pouvons ainsi découvrir des spécialités nouvelles. Cela nous permet de penser aux autres pays, aux autres destinations.* »



« *Nous aimons les décorations spécialement mises en valeur en fonction du thème de la journée.* »

Les repas-journée à thème sont des moments plébiscités au sein des clubs comme en témoignent les propos notés ci-dessus. Face à la mobilisation des personnes accueillies lors du dernier repas à thème, nous envisageons la constitution d'un petit groupe de 3 usagers volontaires pour organiser les futures journées à thème de 2016 avec les professionnels. Une belle collaboration en perspectives !

Tous ces temps forts rythment les différents moments de l'année et restent importants pour les usagers comme pour les professionnels et les bénévoles. L'axe N°2 de notre PS souligne l'engagement bénévole qui reste primordial dans la vie des clubs d'activités.

II - b : Rappel de l'axe N°2 : Favoriser, au sein des clubs, les échanges avec des personnes qui ne sont pas en souffrance psychique en renforçant l'engagement bénévole.

Pour rappel, en 2012 dans notre PS, nous nous étions fixés trois objectifs qui ont été évalués en 2014 avec l'évaluation interne. Ces objectifs étaient :

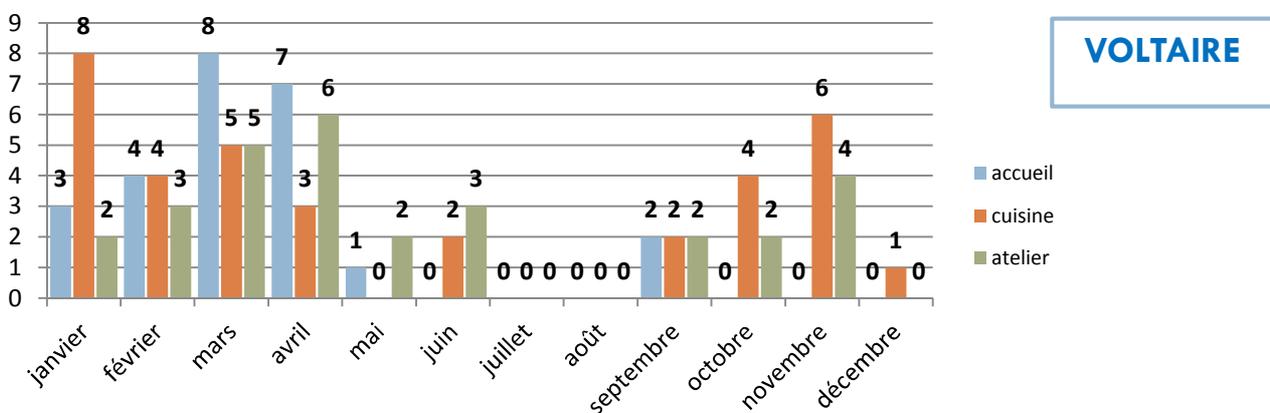
- Augmenter le nombre de bénévoles au sein des clubs,
- Soutenir l'engagement des bénévoles au sein des clubs,
- Valoriser l'engagement bénévole au sein de l'Association.

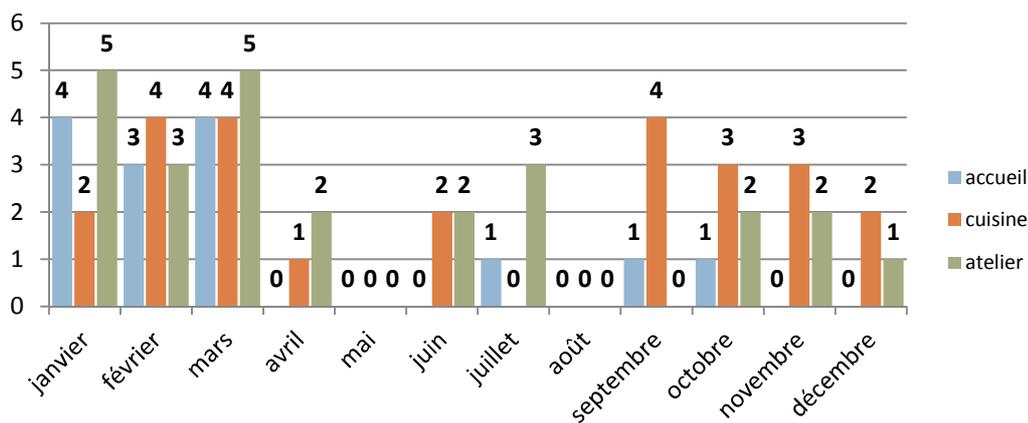
Au sein de l'Association AMAHC, nous comptons treize bénévoles pour l'année 2015. Ils étaient au nombre de 11 au sein des clubs. Leur rôle reste fondamental dans la vie quotidienne des sites. Nous distinguons, plusieurs catégories de bénévoles qui coexistent au sein du service d'accueil de jour :

- Les plus anciens qui sont généralement à l'origine de l'Association, souhaitant donner de leur temps sans contrepartie. Ils ont le souci de « prendre soin » de l'autre par le biais de la préparation des repas les jeudis et/ou vendredis sur le site de Voltaire,
- Des retraités qui désirent rencontrer le public accueilli aux clubs en préparant les repas le mardi sur le site de Vaise, ou encore qui désirent partager une passion comme celle du jardinage,
- Les plus jeunes qui souhaitent pouvoir valider une expérience professionnelle, pour vérifier parfois une orientation professionnelle, restent à nos côtés une année scolaire en général,
- Des professionnels au chômage qui s'investissent au sein de notre association en menant en parallèle une recherche d'emploi ou d'autres qui complètent leur activité salariale.

Les bénévoles sont présents toute l'année hormis pendant la période estivale (cette année nous notons qu'un bénévole a été présent sur le mois de juillet mais ceci reste rare). Le temps qu'ils consacrent au sein des clubs est évalué à 0,25 ETP.

Nous nous adaptons à leur disponibilité. Ils viennent en soutien de l'équipe d'animation en participant activement à la préparation des repas ou en co/animant certains ateliers. Ils peuvent être aussi présents lors des temps d'accueil. Ils entretiennent un lien spécifique en privilégiant une certaine proximité avec les usagers tout en gardant une « juste » distance.





Nombres d'intervention des bénévoles sur les clubs par secteur d'activités

Chaque année, les bénévoles sont intégrés à la vie associative. Ils participent aux différents temps de réflexion collective. Ils sont conviés à tous les temps forts de l'association (Assemblée Générale, repas de fin d'année, repas à thème...). Ils bénéficient d'un temps d'analyse de la pratique une fois par trimestre. Ils sont accompagnés par une psychologue clinicienne pour mieux comprendre et mettre des mots sur la maladie psychique.

L'hypothèse N°5/B de l'évaluation interne fait la transition avec l'axe suivant car elle précise que « Le contenu de l'accueil de jour peut avoir des formes diverses : temps de café, temps d'activités, temps du repas... son caractère non routinier favorise de multiples ouvertures : partenaires, sorties, évolution des activités proposées... »¹⁸. **Notre inscription dans un réseau de proximité reste une priorité.**

II - c : Rappel de l'axe N°3 : Accompagner la participation des usagers à la vie de la cité en développant des partenariats avec des associations de proximité.

Pour rappel, en 2012 dans notre PS, nous nous étions fixés trois objectifs qui ont été évalués en 2014 avec l'évaluation interne. Ces objectifs étaient :

- ✓ Faire connaître la spécificité des clubs d'activités dans le réseau de proximité et plus largement,
- ✓ Améliorer notre connaissance des services et associations existants dans notre environnement,
- ✓ Renforcer des partenariats avec quelques associations locales.

Les actions définies pour 2015/2016 font parties intégrantes de notre mission de base. Cependant nous observons à leur lecture¹⁹ qu'elles prennent du temps :

- Le site internet devrait voir le jour au cours du second semestre 2016,
- le développement d'une stratégie de communication pour faire connaître davantage les clubs et l'Association AMAHC va se concrétiser par la mise en place d'un comité de la promotion en janvier 2016 (Cf. projet « représentativité extérieure » en p48),

¹⁸ Evaluation interne 2014 : p 43.

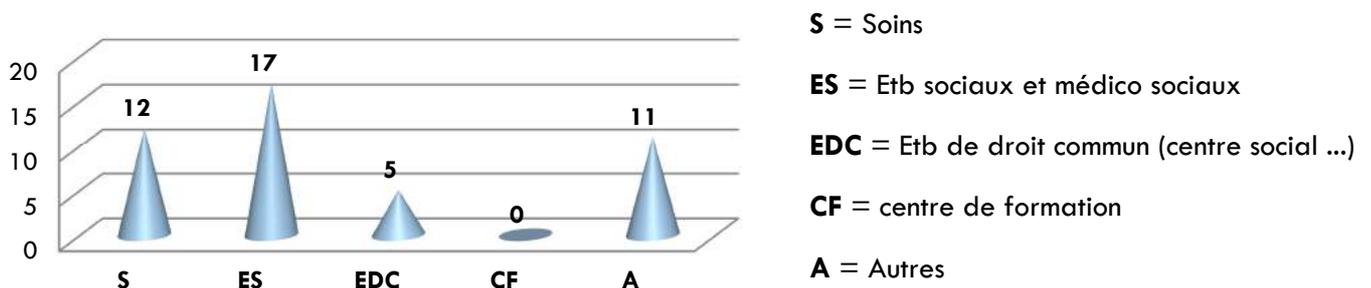
¹⁹ Cf. Evaluation Interne 2014 : p 57.

- le partenariat déjà existant avec diverses structures se poursuit mais il doit toujours se développer pour diversifier le champ des possibles pour les professionnels comme pour les usagers.

Nous devons soutenir la participation des usagers à la vie de la cité, soutenir l'implication dans leur quartier de proximité. L'activité nommée « Participation citoyenne » menée de 2013 à fin juin 2014 a permis l'inscription de deux usagers, qui sont encore aujourd'hui bénévoles, au sein d'une structure extérieure aux clubs. Ils sont fiers des étapes franchies au départ soutenus par les professionnels des clubs puis ensuite seuls.

Les rencontres partenariales s'organisent en interne comme en externe de l'Association. La lecture des schémas suivants nous indique qu'au cours de l'année 2015, les visites de nos partenaires se sont exclusivement déroulées dans nos locaux.

Rencontre de partenaires sur les clubs (cumul annuel)



En 2015 nous avons reçu **45** partenaires différents lors des premières visites sur nos clubs. Ces partenaires viennent le plus souvent accompagner et soutenir une prise de contact pour un adulte en souffrance psychique. Ces accompagnements ne sont pas obligatoires lors des premières visites mais nous les considérons en interne comme bénéfiques à la rencontre. En effet, ils participent à la mise à l'aise de l'adulte concerné. La présence d'un tiers qui connaît l'histoire personnelle de la personne permet souvent à celle-ci de se sentir assez en confiance pour parler un peu de son histoire et expliciter plus posément ses besoins en termes d'accueil et d'accompagnement social.

Nous pouvons préciser que **12** d'entre eux travaillent dans une structure de soins (en majorité des infirmières ou des ASS intervenants dans les CMP ou dans les services hospitaliers) et sont à la recherche d'une structure médico-sociale pouvant être un complément à leur prise en charge soignante et n'ayant pas de contraintes administrative (dossier MDMPH) ou d'obligation de régularité dans la venue.

De même, nous avons rencontré **17** professionnels d'établissements sociaux et médico-sociaux. Pour ces partenaires, nous tenons lieu de « tremplin » : nous sommes ici une structure spécialisée pouvant favoriser un passage vers le droit commun. Nous participons donc pleinement à l'instauration d'un rythme et d'un équilibre de vie pour les personnes accueillies.

Nous avons reçu **5** partenaires de structures de proximité afin d'échanger sur d'éventuelles collaborations (Centres sociaux, Maison pour tous.... Structures de droit commun).

Pour finir, nous ne devons pas oublier l'accompagnement effectué par les amis, familles et conjoints de personnes en souffrance psychique. Ils représentent **11** visites cette année. La présence de personnes impliquées affectivement peut être plus compliquée à gérer pour nous mais est tout de même facilitatrice de la rencontre. Nous prenons en compte la personne concernée et insistons sur l'autonomie et la libre adhésion nécessaire à sa venue sur nos clubs.

Nous avons bien conscience que le partenariat se construit progressivement et prend du temps. Nous confirmons que divers partenariats existent et sont toujours utilisés mais ponctuellement. Nous intégrons ce 3^{ème} axe dans notre mission quotidienne d'accompagnement avec conviction mais regrettons qu'elle encore soit trop limitée.

Pour améliorer la communication avec notre environnement proche nous avons envisagé la construction d'un projet nommé à son origine « **représentativité extérieure** », dénomination qui ne faisait pas l'unanimité ! Ce projet avait été évoqué lors de la rédaction de l'évaluation interne des accueils de jour en 2014²⁰ :

- ❖ il s'agit de constituer un groupe (usagers et salariés des clubs) qui construirait les présentations possibles de l'association sous différentes formes : power point, film, prise de parole, photos, affiches...L'idée étant de faire connaître davantage l'association au sein du réseau de la santé mentale lyonnaise (CMP, MDU...) mais bien au-delà aussi (centres sociaux, bibliothèque, Métropole Grand Lyon...). Chaque usager a été invité à venir partager ses idées pour construire les outils qui nous permettraient de présenter l'association tout en s'amusant.

Ce groupe a vocation à s'élargir à tous les services, tous les usagers, tous les professionnels et tous les administrateurs d'AMAHC au cours de l'année 2016, il sera intitulé « **le comité de promotion** ». **Nous espérons que ce projet favorisera une large présentation et une meilleure connaissance des services de l'Association AMAHC dans un vaste réseau.**

A la fin de l'année 2014, les équipes avaient rédigé collectivement **un axe N°4 : « construire des complémentarités entre les lieux d'accueil : clubs d'activités et La Canille »**. Cette réflexion offre un bref état des lieux concernant les accueils collectifs de jour après 18 mois de fusion.

AMAHC - 18 MOIS DEJA- ETAT DES LIEUX SUR LES ACCUEILS DE JOUR - 31.12.15

AMAHC est née le 1^{er} juillet 2014 de la fusion des Associations ASSAGA et FIRMAMENT. Depuis 18 mois, personnes accueillies, administrateurs - bénévoles, stagiaires, salariés intègrent progressivement cette nouveauté dans leur quotidien.

L'Evaluation Interne rédigée en 2014, le travail collectif (par service) sur l'aménagement du temps de travail tout au long de l'année 2015, le lancement du Projet associatif en septembre 2015, l'Assemblée Générale de juin 2015, les repas de fin d'année de décembre 2014 et 2015, les diverses réunions institutionnelles régulières... représentent de multiples temps de découvertes, de rencontres et d'échanges nécessaires à la construction concrète de la fusion.

En 18 mois de nombreux chantiers ont été entrepris sur tous les services d'AMAHC, aussi nous vous proposons un bref état des lieux des accueils de jour au 31.12.2015 avec les points qui nous paraissent essentiels.

²⁰ Enquête de satisfaction réalisée semaine 33/34 - 2014 auprès de 34 usagers - Annexe N°9 de l'EI.

I - L'aménagement du temps de travail (ATT)

Suite à la loi Aubry (1998/2000) la durée du temps de travail est passée de 39 à 35h00 de travail hebdomadaire. Au sein de l'Association ASSAGA les professionnels travaillaient 39h00 par semaine et pouvaient bénéficier de jour de RTT alors que sur FIRMAMENT l'amplitude horaire était de 35h00 par semaine pour l'ensemble du personnel. Ces deux modalités faisaient sens au moment de leur mise en place respective. Dans le cadre de l'Association AMAHC, les accueils de jour²¹ ont réfléchi collectivement à l'amplitude horaire compatible avec les besoins du service et les souhaits des salariés. Les réunions organisées tout au long de l'année dans le cadre de l'aménagement du temps de travail ont permis :

- ✓ la rencontre des deux équipes distinctes,
- ✓ la découverte des différents sites : Vaise, Voltaire, Croix-Rousse,
- ✓ une meilleure connaissance entre les professionnels,
- ✓ une présentation du fonctionnement des lieux d'accueil de jour d'AMAHC,
- ✓ le partage d'un questionnaire sur nos missions au regard de l'évolution des besoins du public accueilli,
- ✓ la construction de plannings à 35h00 et à 39h00 pour les deux équipes.

Ces réflexions ont abouti sur le souhait de pouvoir organiser le travail sur la base de 39h00 hebdomadaires sur les Clubs d'activités (les professionnels de La Canille étant déjà à 39h00). Une nouvelle organisation devrait voir le jour courant 2016.

II - L'Evaluation Interne : notre outil en 2015

L'Evaluation Interne avait largement mobilisé tous les protagonistes des lieux d'accueils collectifs de jour (usagers, bénévoles, salariés) durant 9 mois consécutifs en 2014. Comme nous l'avons précisé, dans la partie précédente, cet outil de la loi de 2002 a été notre référence de travail pour 2015.

Nous avons travaillé, chaque fois que cela était possible, sur les différentes actions stipulées dans les 3 axes de travail déterminés par les clubs d'activités et sur les perspectives à court et à moyen terme déclinées par La Canille. Malgré la bonne volonté de tous il reste du travail, nous en sommes bien conscients ! Les objectifs fixés ne peuvent pas toujours être atteints à la date que nous avons fixé au préalable mais ils guident, orientent notre mission en conscience.

L'axe N°4²² proposé en décembre 2014 a partiellement été travaillé en équipe, certaines actions notifiées ont pu se concrétiser grâce au travail réalisé dans le cadre de l'ATT. Mais aujourd'hui, nous rédigerions cet axe différemment au regard des 18 mois écoulés. En effet, il est important que les professionnels apprennent à se connaître, découvrent les spécificités des lieux d'accueil... (Objectif 4.1 en page 58 de l'EI) mais nous avons pu remarquer que nos publics respectifs ne souhaitent pas réellement utiliser obligatoirement tous les sites d'accueil d'AMAHC. Des complémentarités entre les clubs d'activités et La

²¹ ATT 2015 : Tous les services d'AMAHC ont réfléchi à l'aménagement possible du temps de travail : service loisirs et vacances accompagnés, accueils collectifs de jour, service d'accompagnement à la vie sociale, service administratif, et les GEM.

²² Axe N° 4 : « **Construire les complémentarités entre les lieux d'accueil : clubs d'activités et La Canille** », EI 2014, p58.

Canille peuvent exister mais sont restées à la marge des fonctionnements en 2015 : organisation de tournois au cours de l'été, enregistrement au sein des locaux du café animation...).

Les publics accueillis sur chaque site différent quelque peu, ainsi que leurs besoins. Dans le cadre de la fusion nous souhaitons maintenir les spécificités propres à chaque lieu d'accueil (mode d'inscription, fonctionnement, horaires, activités proposées... sont différents) au sein des sites de proximité (3^{ème}, 4^{ème} et 9^{ème} arrondissements de LYON) pour répondre au mieux aux besoins de nos usagers. Nous respectons ainsi leur libre choix d'utiliser, sans avoir été impactés par la fusion, le site qui leur convient.

III - Le maillage entre les postes de chef de service éducatif et de responsable de service

La responsable de service, Valérie DANTIN et la chef de service éducatif, Géraldine SANCHEZ sont inscrites au sein de l'équipe de direction d'AMAHC, elles travaillent ensemble pour construire leurs nouvelles missions. Nous notons que leur prise de poste a nécessité du temps pour pouvoir s'articuler à bon escient. Ce travail s'est déroulé progressivement et un temps d'adaptation a été nécessaire auprès des équipes.

La responsable de service, gère la partie opérationnelle du café animation et des clubs d'activités. Face à la multitude des tâches, en concertation avec G.SANCHEZ, elles ont pris le temps de mettre en place les étapes nécessaires leur permettant de répartir les rôles de chacune.

Elle accompagne les équipes dans leurs missions d'accueil et d'accompagnement. Elle est au cœur du métier, à proximité des professionnels et du public. Elle organise et anime l'ensemble des réunions d'équipe. Elle connaît le public accueilli et intervient en soutien pour chaque situation sur la demande des équipes.

Son intervention (0,80 ETP) se divise en trois lieux distincts : au sein de La Canille à Lyon 4^{ème} et sur les clubs à Lyon 3^{ème} ou 9^{ème} (en alternance).

La chef de service éducatif soutient la responsable de service dans sa mission quotidienne et supervise le fonctionnement opérationnel des services et leur organisation dans les locaux à sa demande.

Elle est la garante de l'utilisation des cadres réglementaires au sein des accueils de jour. Elle gère le suivi des évaluations et des divers écrits inhérents à la vie des sites.

La déclinaison de ces deux postes doit se finaliser au cours de l'année 2016. La répartition des missions doit être clairement énoncée et affinée.

IV - Les projets pour 2016

L'année 2016 ne manquera pas de créations, de changements, d'innovations avec la rédaction finale du Projet Associatif AMAHC 2016/2020. C'est un outil fédérateur entre tous.

Les accueils collectifs de jour rédigeront leur Projet de Service pour les 5 années à venir. Ce dernier sera présenté sous la forme d'un document unique. Nous travaillerons en parallèle la démarche de réflexion propre à chaque site et croiserons régulièrement nos idées, suggestions...

Nous envisageons diverses rencontres ponctuelles entre usagers des clubs et de La Canille par :

- l'organisation de tournois qui nous a été à nouveau demandée pour l'été 2016,
- un accompagnement à la fête de La Canille qui se déroule en juin,
- une collaboration dans le cadre d'un atelier « court métrage »,
- un travail collectif dans le cadre du comité de promotion,
- des visites sur le club de Vaise lors des expositions qui se déroulent au sein de sa bibliothèque,
- une large diffusion des programmes d'activités en interne des accueils de jour ...

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Chef de service admin/fin
Éric ROSSET
Equipe admin/fin
Djamila OUMELLAL
Lionel BEINEX
Secrétaires
Patricia MALER / Oana BARBU
Mélanie HIGUERO

Le service comptable a travaillé à l'intégration de toutes les données comptables et de paie dans un logiciel commun. Le logiciel EIG, auparavant utilisé par l'ASSAGA, a été retenu. Il est en effet parfaitement adapté au secteur médico-social et nous permet d'établir nos budgets, de suivre la comptabilité, la paie et les charges sociales et d'établir nos rendus financiers annuels.

Le plan comptable a été totalement revu afin d'harmoniser les données entre les deux ex-associations. Le paramétrage a été pensé pour correspondre au plan comptable du secteur médico-social. Cela permet d'extraire sans retraitement particulier nos données pour l'établissement des budgets prévisionnels et des comptes administratifs.

Nous avons paramétré notre logiciel afin d'intégrer les clés de répartition définies dans le cadre des budgets prévisionnels 2015.

Par ailleurs, la nouvelle organisation, prévue dans le cadre de la fusion, a été mise en œuvre concrètement. Si certains ajustements sont encore nécessaires, la répartition des tâches entre tous les acteurs semble pertinente et efficace. Nous travaillerons encore en 2016 pour l'améliorer.

Nous avons écrit les procédures internes suivantes :

- Etablissement des paies
- Tenue et suivi de la caisse repas de la Canille
- Tenue et suivi de la caisse activités de la Canille
- Règles relatives aux congés payés

Nous avons également fiabilisé nos budgets prévisionnels pour l'année 2016. Avec une année de recul, nous avons corrigé certaines approximations. Les budgets de l'exercice 2017 devraient être les budgets « de croisière ».

Nous nous fixons pour objectif en 2016 d'être en mesure d'établir des suivis budgétaires réguliers et fiables. En effet, la rigueur de gestion est une exigence que nous nous donnons tant pour avoir une lisibilité et une transparence totale en matière de répartitions des dépenses que pour garantir la meilleure utilisation possible des fonds publics qui nous sont attribués.

L'équipe du secrétariat a, quant à elle, poursuivi ses activités de soutien auprès des équipes : accueil, téléphone, documentation et travaux administratifs avec la perspective d'harmoniser nos pratiques et documents.

PARRAINAGE DES GEM GEMINI ET GEMOTION

Equipe GEMINI
Claire DELERUE
Anne-Sophie JANIN
Equipe GEMOTION
Suzy BERGER
Thomas ALLAM

2015 en bref

	GEMOTION	GEMINI
Nb adhérents	65	35
dont femmes	22	11
et hommes	43	24

GEMINI

GEMINI est ouvert tous les jours de la semaine, du lundi au dimanche, sauf le jeudi, jour de fermeture.

Le nombre d'adhérent est sensiblement le même que l'année précédente. Suite au déménagement, le groupe souhaitait se "ressouder", recréer une cohésion de groupe et rechercher une stabilité au sein du local; avant de pouvoir s'ouvrir à d'autres adhérents et proposer de nouveau des activités ou sorties. Ce travail d'ouverture sur l'extérieur et d'accueil de nouveaux adhérents a commencé à se faire à partir du mois de septembre avec la représentation du groupe sur différents événements tels que le forum des associations du troisième arrondissement, permanences à la maison des usagers, présence dans des réunions de partenariat comme le CLSM. La mise en place d'un temps repéré pour les accueils le lundi après-midi a également été expérimentée.

L'année 2015 a également été marquée, durant le mois d'août, par la démission du président de GEMINI en poste depuis le mois de juin 2014. Durant les premiers mois de l'année, le président s'est montré très investi dans l'organisation et la mobilisation des adhérents particulièrement pour les samedis en autonomie. Avant son départ, il y a eu des tensions et des incompréhensions entre adhérents, pour lesquelles le parrain a été sollicité. Le départ du président a pu être un des éléments perturbateurs de la stabilité du groupe, particulièrement ressenti sur la présence des adhérents et les activités les samedis. Le parrain a proposé au CA de GEMINI de rester sans président, jusqu'à l'assemblée générale du mois de juin 2016, en attendant que le groupe retrouve une certaine stabilité, et un apaisement dans les relations, proposition retenue par le CA. L'arrivée de nouvelles personnes sur cette fin d'année, des adhérents motivés et souhaitant s'investir directement au sein d'instance comme le CA a permis au GEM de prendre un autre souffle. L'un d'entre eux, copté au sein du CA, a proposé sa candidature au poste de président. Cette décision a été soumise et approuvée lors du CA du 30 novembre 2015. Suite à cette élection, il a fallu qu'il trouve sa place, que le groupe se reconstruise avec ce nouveau président. Que chacun trouve sa place et cela se construira encore en 2016.

En fin d'année 2015, Anne-Sophie Janin a quitté AMAHC et le poste d'animatrice qu'elle occupait au GEM pour s'envoler vers de nouveaux horizons.

GEMOTION

En 2015, l'association d'Entraide Mutuelle GEMOTION continue son chemin et accueille toujours de nouveaux adhérents tout en consolidant le groupe déjà existant. En effet, la prospection ainsi que le bouche-à-oreille fonctionnent et l'accueil des nouvelles personnes apparaît comme une priorité afin de donner une bonne image de notre GEM. GEMOTION a également accueilli trois stagiaires cette année qui ont pu se former au contact des adhérents et de l'équipe et participer activement à la vie du groupe en étant force de proposition. Leurs interventions se sont vues complétées par l'investissement de nos deux bénévoles : Eleni qui a officialisé son départ en septembre et Gaëlle qui intervient au GEM depuis la rentrée de septembre et à qui les adhérents ont proposé de mettre en place un atelier photo.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois cette année. Les administrateurs ont travaillé sur plusieurs dossiers : une réévaluation du projet du GEM en rapport avec le cahier des charges, un travail de réécriture du règlement intérieur, le plan de mise aux normes du local pour les personnes en situation de handicap ...

Suite à la fusion de notre parrain ASSAGA et du parrain de l'association GEMINI : FIRMAMENT, nous avons eu des rencontres de travail sur le fonctionnement et le lien avec le nouveau parrain commun.

Afin de faire vivre ce rapport d'activité, certains adhérents ont participé à l'écriture. Vous retrouverez leurs citations et réflexions tout au long de ce texte.

Le fonctionnement en 2015

2015 apparaît comme une année d'expansion de l'association, les adhérents prennent de plus en plus d'initiatives et de responsabilités. En effet, cette année encore, les adhérents ouvrent le local en autonomie, de façon régulière les jeudis, certains vendredis et ponctuellement quand la situation le nécessite. Certains adhérents ont pu pallier aux absences des salariés, en prenant le relais et en prenant en charge l'accueil et les temps conviviaux.

Le groupe est solidaire, on prend des nouvelles des uns et des autres, on soutient, on écoute... On crée même des petites délégations pour aller voir les personnes hospitalisées.

Pour certains le GEM est un lieu où l'on peut proposer une sortie informelle en vélo, une invitation chez soi, un repas, un coup de main pour déménager un meuble ou garder son chat.

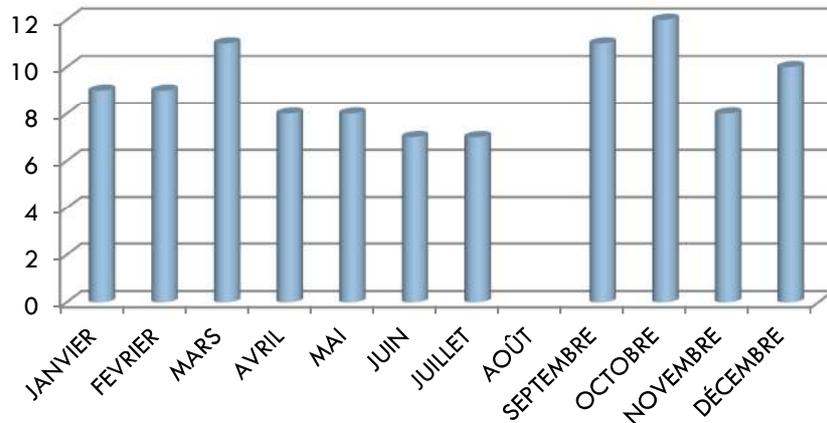
L'association prospère donc et son activité augmente tant par le nombre de participants que par les temps d'ouverture. Cette année, le groupe a connu un essor important car nous sommes passés de 45 à 65 adhérents ce qui révèle selon nous la bonne santé et la bonne réputation de notre association.

L'association GEMOTION est ouverte du mardi au dimanche avec des créneaux uniquement réservés au travail associatif.

► **Les réunions mensuelles** du mardi s'organisent toujours sur deux axes : la vie associative puis le choix des activités du mois.

Chaque adhérent présent peut s'exprimer par son vote ou proposer un projet de loisir ou d'amélioration du fonctionnement. Les réunions mensuelles prennent ainsi du sens et ont été encore plus investies cette année.

Nombre de participants à la réunion mensuelle en 2015 :



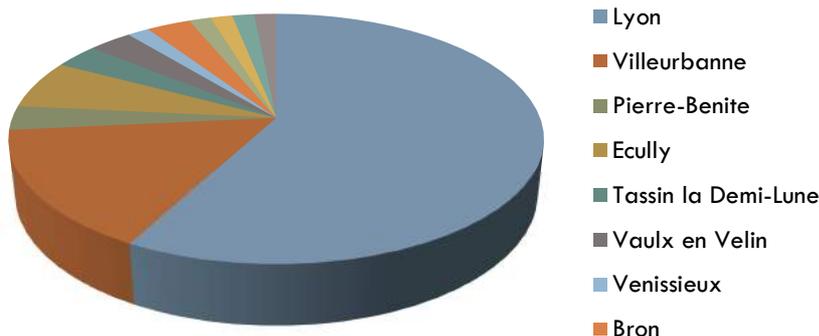
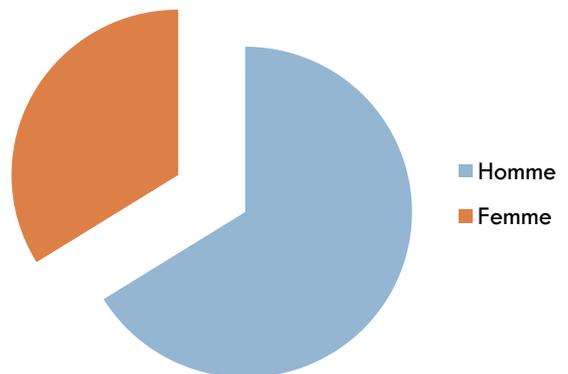
► **Les réunions du Conseil d'Administration** rassemblent les membres élus pour discuter et prendre des décisions importantes concernant le GEM. Cette année, nous accueillons 4 administrateurs supplémentaires qui viennent étoffer le groupe. Le Conseil d'Administration était particulièrement inquiet de son budget, quelques mesures ont donc été prises et des demandes de subventions ont été faites. Malheureusement, la subvention qui nous avait été partiellement accordée en 2014 par le CCAS de Lyon, n'a pas été reconduite (pour cause de mesure d'économies) et la demande que nous avons faite à la mairie de Villeurbanne a reçu une réponse négative (pour les mêmes raisons).

► **Le public de GEMOTION**

22 femmes et 43 hommes ont adhéré à GEMOTION cette année soit 34% de femmes pour 66% d'hommes.

Cette année nous avons eu 65 adhérents, avec toutefois une file active de 95 personnes (ces personnes ont fréquenté le GEM une ou plusieurs fois et reçoivent le programme mensuel ainsi que l'invitation à la réunion suivante.)

Les adhérents viennent parfois de très loin, mais la plus part sont lyonnais ou Villeurbannais.



En 2015, l'association Gemotion a pérennisé ses activités de prédilection auprès d'un nombre d'adhérents plus important. Ainsi, la fréquentation la plus forte demeure le mercredi et vendredi après-midi : temps convivial.

1. Les activités de l'association GEMOTION :

	Activité	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Mardi	Repas partagé	20	12	20	21	15	23	20	15	28	25	14	19	232
	Restaurant	8	12	9	9	9	10	X	X	12	11	15	13	108
	Atelier d'écriture	X	5	X	X	4	5	X	X	9	3	6	4	36
Mercredi	Pâtisserie	4	5	6	5	4	5	4	4	6	5	5	6	59
	Temps Convivial	76	86	77	80	77	88	74	78	88	70	55	78	927
Jeudi	Temps Convivial	30	37	37	51	54	35	45	26	29	41	41	39	465
	Sophrologie	14	10	11	10	8	12	X	X	10	11	11	7	104
	Chorale	12	11	16	12	13	X	X	X	12	6	3	X	85
Vendredi	Théâtre	18	12	12	14	9	12	11	12	13	18	9	X	140
	Repas partagé	40	18	24	37	30	25	30	23	46	32	22	25	352
	Informatique	2	2	3	4	3	2	X	X	3	2	4	3	28
	Temps Convivial	70	64	72	61	70	66	70	57	60	62	58	68	778
Samedi	Samedi	10	12	13	6	9	12	13	10	12	13	15	16	141
	Randonnée	X	X	X	X	X	9	10	X	12	7	6	5	49
	Cinéma	3	4	5	6	5	4	X	X	4	4	4	3	42
Dimanche	Dimanche	11	13	16	15	10	17	14	15	11	8	10	8	148
Total		318	303	321	331	320	325	291	240	355	318	278	294	3694

X : l'activité n'est pas ou plus proposée.
présentes dans chaque activité chaque mois)

(Ce tableau recense le nombre de personnes

► **Repas partagé :**

Les adhérents partagent un repas les Mardis et Vendredis midi. Chacun amène son déjeuner et c'est un temps d'échange et de partage qui permet de rompre avec l'isolement.

Ce moment est un rendez-vous régulier pour les adhérents qui profitent de ce temps pour échanger autour du repas. C'est aussi l'occasion de se faire goûter certaines recettes et d'échanger sur les goûts de chacun.

► Sortie au restaurant

Les adhérents ont pris en charge l'organisation des repas au restaurant. C'est eux qui choisissent l'établissement, qui se renseignent sur les prix et qui réservent. Le GEM prend en charge la moitié du prix du repas ce qui permet d'aller au restaurant pour moins de 8€ par personne.

► Les temps conviviaux :

Ce sont des moments de discussion et d'accueil où le groupe échange autour d'une boisson. Cela permet de faire des rencontres, d'accueillir les nouveaux venus, de parler de son quotidien et de l'actualité... Nous profitons aussi de ces moments de convivialité pour fêter l'anniversaire de ceux qui le souhaitent, c'est un temps festif avec préparation de gâteaux, boissons, bougies et surtout chanson/karaoké d'anniversaire !

Les temps conviviaux sont des moments privilégiés pour réfléchir avec le plus grand nombre aux activités futures et aux projets que nous avons envie de suivre ou de mener.

Ces moments sont les temps forts du GEM, c'est d'ailleurs le moment où l'affluence est la plus grande.

C'est pour cela que les adhérents ont demandé à avoir un créneau supplémentaire le jeudi de 15h30 à 17h30. Cependant, les adhérents ne se disent pas encore prêts à ouvrir le lundi n'étant pas suffisamment confiants pour ouvrir le local de manière régulière en dehors des temps de travail des salariés.

► Atelier Pâtisserie

Lors des réunions mensuelles nous avons proposé un atelier pâtisserie. Nous voulions proposer cet atelier les mercredis de 14 à 16h, avant l'accueil des nouvelles personnes. Cela permet d'accueillir les personnes avec une gourmandise maison. Cet atelier à un coût, alors nous avons décidé de ne le faire que le dernier mercredi du mois.

► Chorale

L'an dernier, un adhérent, Ralph, qui chante depuis longtemps dans différentes chorales, a été sollicité par certains afin qu'il monte un groupe chorale (Cela fait suite à notre vidéo de présentation où cette personne chante le texte qu'il a écrit sur l'air de « Happy Day »). Depuis, nous avons un atelier chorale tous les jeudis de 17h30 à 18h30 où nous chantons des chansons du répertoire populaire.

Cette année, l'atelier chorale a animé l'Assemblée Générale, ce qui a beaucoup plu aux invités. En effet les pauses musicales ont rendu ce temps un peu administratif en un moment festif et convivial.

Malheureusement, en fin d'année, l'atelier ne marchait plus très fort et Ralph était un peu moins disponible. Nous avons donc décidé de suspendre cette activité pendant quelque mois afin de la remettre en place quand les personnes intéressées seront plus disponibles.

► Sophrologie

C'est suite à une rencontre avec une sophrologue qui nous proposait ses services que nous avons réfléchi à cette activité, et nous avons décidé de la programmer dès la rentrée de septembre 2014 car cela nous semblait très pertinent.

Cet atelier a lieu un jeudi sur deux pendant une heure, avant le temps convivial.

Ces techniques de respiration permettent de réduire le stress, proposent des exercices pour lutter contre l'insomnie et la dépression.

La sophrologie est une activité qui a tout de suite trouvé sa place au sein du GEM, d'autant que l'intervenante a su proposer un atelier sur mesure pour notre association.

► Atelier Théâtre:

L'atelier de théâtre hebdomadaire a été maintenu suite au départ de notre bénévole. Le nombre de participants s'est stabilisé à cinq au cours de l'année ; pour un atelier hebdomadaire de deux heures. Le temps d'atelier se partage entre des exercices d'expression, de l'improvisation et du travail autour de textes d'auteurs et d'adhérents. Ce temps fort s'achève par un repas convivial auquel tous les adhérents peuvent participer. Cette année le groupe a présenté un spectacle de vingt minutes qui a clôturé une année de travail !

► Informatique :

L'atelier informatique continue et les adhérents qui le souhaitent peuvent demander un soutien pour créer un boîte mail, comprendre comment installer un anti-virus ou encore surfer sur des sites comme youtube, facebook, SNCF...

► Les sorties cinéma :

Une fois par mois, les adhérents décident d'un film à aller voir ensemble, la plus part du temps, une comédie. C'est un temps sans accompagnement des animateurs, qui s'organise au GEM. Cette année, les adhérents ont mis en place un cahier où ils font de petites critiques de film.

► Les week-ends :

Les week-ends s'orientent toujours vers l'ouverture sur la cité :

- sorties musées, bowling, expositions en hiver,
- balades, pique-niques, événements estivaux lyonnais en période d'été.

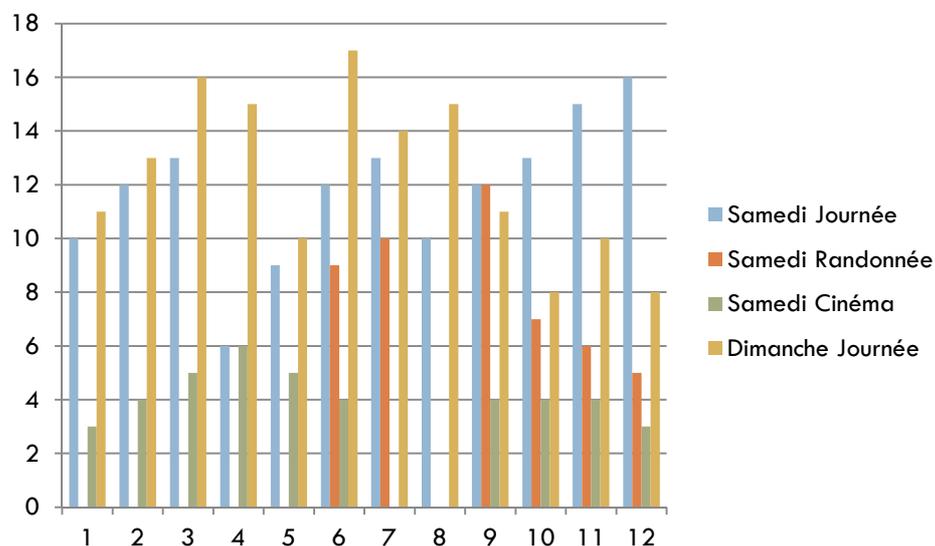
Les week-ends sont très investis par les adhérents du GEM, cela permet de rompre avec l'isolement qui se fait plus sentir à ces moments-là. Il arrive que certains adhérents se retrouvent en ville les week-ends des fermetures.

2.2 Les changements :

L'année 2015 a vu se créer de nouvelles activités, soit par l'initiative des adhérents comme pour ce qui concerne l'atelier d'écriture ou les sorties randonnée, mais aussi suite à une proposition juger pertinente concernant l'atelier photographie confié à notre nouvelle bénévole Gaëlle.

► Les sorties randonnées :

C'est un nouvel adhérent qui est arrivé au GEM dans une période où il souhaitait se remettre en forme qui a proposé et mis en place ces sorties. Dans un premier temps, les randonnées étaient organisées autour de Lyon pour pouvoir s'y rendre avec les TCL. Puis un partenariat avec le GEM GEMINI s'est mis en place pour



partager cette activité et pouvoir profiter de leur véhicule. Aujourd'hui un troisième GEM (Arlequin) participe à ces sorties.

Des niveaux ont été mis en place pour que chacun puisse s'y retrouver en fonction de la distance, du dénivelé et de son niveau personnel.

► **Activités inter-GEM :**

Ce sont des moments qui permettent de créer des rencontres et des temps festifs entre les adhérents des différents GEM de la région, autour de repas ou d'activités ponctuels. C'est aussi un échange autour du fonctionnement associatif de chacun. Cette année, nous avons invité un GEM à manger (Arlequin) puis nous avons aussi passé une journée agréable avec le groupe du GEM GEMINI autour d'un pique-nique et d'une partie de pétanque. Nous avons été voir une exposition de peinture de notre voisin le GEM « *les amis du Pas* ». Nous avons été à Villefontaine pour une journée de réflexion inter-GEM Rhône-Alpes, lors de cette journée, nous avons écouté le témoignage d'un adhérent de GEM qui a eu un parcours très intéressant de formation « expert paire », ainsi que le témoignage d'un psychiatre qui travaille sur ce projet. Ils nous ont aussi parlé du Réseau français des Entendeurs de Voix (le REV France). Tout cela nous a fortement inspiré et nous avons envie de nous tenir informé sur ces projets forts pertinents.

► **Sortie d'été entre adhérents**

Cet été, les adhérents ont pu profiter du programme de « *Tout l' Monde Dehors* » pour se retrouver en dehors des horaires d'ouverture. Ils ont aussi organisé un pique-nique sur les berges du Rhône.

3 L'évolution de l'organisation Associative :

► **Prospection**

Il nous semble indispensable d'avoir une certaine connaissance des associations ou services qui rentrent dans le champ de la santé mentale et du social à Lyon. De cette manière, nous pouvons accompagner dans leurs orientations les personnes qui en font la demande. De plus, rencontrer ces associations nous permet de nous faire connaître.

De cette manière, une personne qui fréquente ses lieux et qui souffre d'une forme de solitude peut être informée sur le GEM.

Cette année encore, l'association GEMOTION a poursuivi les permanences d'information à la Maison Des Usagers de l'hôpital St Jean de Dieu une fois par mois. Celles-ci sont tenues par un à deux adhérents et un animateur obligatoirement. Quelques permanences ont été aussi tenues à la MDU de l'hôpital du Vinatier.

Nous avons aussi participé à la journée des droits des patients organisée par l'hôpital du Vinatier, les adhérents y tenaient un stand pour présenter leur GEM.

► **le Conseil d'Administration** a décidé d'ouvrir ses réunions à des adhérents observateurs en 2013. Cette décision a été prise suite à la proposition d'un adhérent, afin de rendre plus accessible et moins impressionnant le conseil d'administration. Suite à cela, en 2014 les adhérents qui venaient comme observateurs ont été élus et siègent au Conseil d'Administration. En 2015, nous accueillons encore 2 administrateurs.

Cette année le Conseil d'administration s'est repenché sur le cahier des charges, afin de voir si notre action était toujours en adéquation avec celui-ci. Nous avons donc créé un groupe de travail suite auquel nous avons décidé de proposer une convention de partenariat aux Centres Hospitaliers Spécialisés. Un second groupe s'est donc formé, autour d'un de nos administrateurs.

Le CA a aussi dû fournir cette année un plan de mise aux normes pour l'accès du local aux personnes en situation de handicap. Ce plan se déroulera sur 3 ans.

Le CA a aussi travaillé cette année sur une mise à jour de notre règlement intérieur, celui-ci sera terminé début 2016.

► Bilan financier

Cette année encore, le GEM est déficitaire, malgré l'augmentation de la subvention de l'ARS. La subvention supplémentaire qui nous avait été accordée par le CCAS de Lyon l'an dernier n'a pas été reconduite. Nous avons aussi fait une demande à Villeurbanne en 2015 qui nous a été refusée... Nous avons donc puisé dans nos dernières réserves. Le Gem commence donc l'année 2016 sans épargne et avec des frais généraux qui ne font qu'augmenter. Même avec le soutien de notre parrain AMAHC la situation semble critique du point de vue financier alors que l'association évolue bien et que nous ne faisons pas de dépenses superflues.

Conclusion

Notre parrain : l'ASSAGA a fusionné en 2014 avec FIRMAMENT donnant naissance à l'association AMAHC, celle-ci parraine à présent deux GEM. Cette situation de « cousins » laisse présager de nouvelles collaborations inter-GEM.

L'année 2015 a vu GEMOTION s'enrichir de nouveaux membres et de nouvelles activités de culture et de loisirs.

L'accueil de bénévoles et de stagiaires ont pu enrichir le quotidien des adhérents, apporter leurs lots de nouveautés. Les adhérents s'investissent de plus en plus et souhaitent faire encore évoluer le Gem l'an prochain.

Les perspectives pour l'année 2016

GEMOTION souhaite continuer le travail de prospection auprès d'autres associations, celui-ci ayant porté ses fruits cette année, en inscrivant de façon régulière la présence d'adhérents sur ces temps de rencontre et de présentation.

De nouvelles activités tendent à voir le jour en 2016, en effet, les adhérents ont sollicité une nouvelle bénévole qui encadrerait un atelier d'arts plastiques.

Nous allons aussi continuer à demander des subventions de fonctionnement supplémentaires. Cette année, nous comptons toujours sur le CCAS de Lyon, mais nous allons aussi continuer à démarcher celui de Villeurbanne car nous avons un certain nombre d'adhérents villeurbannais. Nous pensons aussi demander des subventions ponctuelles sur des projets spécifiques.